

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 25 Avril 2015 - 6 Rajab 1436 - N° 940 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

REDYNAMISATION DU PARTENARIAT SUD-SUD :

## LE MESSAGE DE BANDUNG



Le Message de Bandung a été signé hier, à l'occasion de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la première Conférence Asie-Afrique, soulignant l'importance de faire avancer l'Esprit de Bandung et d'améliorer la coopération Sud-Sud. Ce message, de 41 articles, a été signé par les représentants de dirigeants asiatiques et africains au Gedung Merdeka lors de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la première conférence Asie-Afrique en 1955, aussi appelée Conférence de Bandung.

P.28

M. BEDOUI ANNONCE UN PROJET DE RESTRUCTURATION DU PROCESSUS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

# La formation par internet, c'est pour bientôt

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a annoncé, jeudi à Alger, un projet de restructuration du processus de l'enseignement professionnel. Présentant le programme de son secteur devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale, le ministre a précisé que la restructuration de l'enseignement professionnel «figure parmi les perspectives de développement du programme du secteur». M. Bedoui a, dans ce cadre, indiqué que son département œuvrera avec des conseillers et des spécialistes à renforcer la formation et l'enseignement professionnels pour les dix prochaines années. Entre 2010 et 2014, le nombre des inscrits dans l'enseignement professionnel était de 2 500 élèves, a-t-il précisé. Par ailleurs, le ministre a annoncé le projet de lancement de la formation par Internet prévu dès la prochaine rentrée professionnelle en vue de «rapprocher la prestation du citoyen».

Concernant la formation continue, M. Bedoui a souligné que l'examen du projet d'élaboration du texte juridique portant renforcement et promotion de la politique de ce mode de formation lors du prochain quinquennat sera bientôt finalisé pour le soumettre au gouvernement. Cette mesure requiert une préparation sur le plan pédagogique et celui des moyens matériels et humains et sera imposée à l'institution économique, car reposant sur l'investissement dans les ressources humaines, en consacrant des périodes de formation appelées «congé pour formation».

P.3



### COLLECTIVITÉS LOCALES

Belaïz : «Le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux vise à préserver leur niveau de vie»

P.3

### HABITAT

Tebboune : «125 000 logements sociaux vacants ou occupés par d'autres que les bénéficiaires réels»

P.3

### ÉNERGIES RENOUVELABLES

Yousfi : «L'Algérie mise sur la baisse des coûts de production»

P.3

### SANTÉ

## Leucémie

La diversification alimentaire augmente le risque

Pages 14-15

### HISTOIRE

La grande bataille de Souk Ahras, moment crucial de la Révolution de Novembre

FOOTBALL  
26<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS 4 matchs phare

P.7

### MDN

Saisie de 4 véhicules sans immatriculation, 3 000 litres de carburant à Tlemcen et arrestation de 3 contrebandiers à Adrar

P.5

## Météo



## Régions Nord : 21° à Alger

Brume et nuages bas en matinée près des côtes et dans les vallées Ouest et Centre, puis temps passagèrement nuageux en cours de journée. Temps partiellement voilé sur les régions Est avec formation de foyers orageux isolés vers les Hauts-Plateaux et les Aurès à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

## Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps assez chaud et partiellement voilé vers les Oasis, le Sahara oriental et le Hoggar/Tassili avec tendance orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 21  | 18° |
| Oran        | 22° | 16° |
| Annaba      | 21° | 16° |
| Béjaïa      | 21° | 18° |
| Tamanrasset | 31° | 18° |

## Horaires des prières

Samedi 6 Rajab 1436

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 04:27 |
| Dohr    | 12:46 |
| Asr     | 16:31 |
| Maghreb | 19:34 |
| Isha    | 21:00 |



CE MATIN À L'UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI DE TÉBESSA  
Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est



Le Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est, aura lieu demain samedi 25 avril 2015 à l'université Larbi Tebessi de Tébessa. Le Forum se penchera entre autres, sur les questions liées aux intérêts suprêmes de la nation, notamment les amendements de la Constitution et les réformes initiées par le

président de la République, concernant l'avenir de l'Algérie. Il

débouchera certainement sur des propositions pour la création d'un Forum national qui veillera à la coordination des tâches entre ses membres, au développement des activités et à l'organisation du mouvement associatif.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'AMBASSADE 40e anniversaire de la libération du Vietnam

Al l'occasion du 40e anniversaire de la libération du Sud du Vietnam et de la réunification du Vietnam (30/04/1975-30/04/2015), l'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire du Vietnam en Algérie, Son Excellence Vu The Hiep, donnera une conférence de presse, dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h15, au siège de l'ambassade, 30 rue Chénoua, Hydra, Alger.

ANR Meeting à Tissemsilt

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, ce matin à 9h30 à la maison de la Culture Rouis Amar, de Tissemsilt.



BOYCOTT DU POISSON «Opération réussie»



D'après le président de l'association de protection du consommateur et de son environnement (Apoce), M. Mustapha Zebdi, l'opération de boycott du poisson entamée le 15 avril dernier à travers tout le pays a été couronnée de succès.

Le prix de la sardine qui avait atteint les 800 DA dans certaines régions a baissé de moitié.

A Bejaïa, Sétif et Oued Souf, Elle a été vendue entre 200 et 250 DA. Toutefois, l'Apoce a mis en garde les consommateurs contre l'achat de poissons congelé, ce qui pourrait représenter un réel danger sur leur santé.

LES 27 ET 28 AVRIL À L'AURASSI TRAVAUX PUBLICS 62e session du Comité de liaison de la route transsaharienne

Dans le cadre d'une stratégie africaine visant à doter le continent d'un réseau routier reliant Alger-Lagos, l'Algérie abritera les lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, la 62e session du Comité de liaison de la route transsaharienne. Cette rencontre aura lieu le lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, en présence du ministre des Travaux publics Ab-



delkader Kadi, les représentants des pays membres du CLRT, les représentants des institutions financières nationales et internationales et les ambassadeurs des pays concernés par ce grand projet.

## TRANSPORTS

## Ghoul à Djelfa, demain



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera ce dimanche, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.



MOBILIS-FAF Dame Coupe demain à Béjaïa

Mobilis et la Fédération algérienne de football, organisent la caravane «Coupe d'Algérie 2015», pour une exposition itinérante de Dame Coupe. En effet, Dame Coupe d'Algérie sera l'invité d'honneur de la capitale des Hammadites, ce dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h à la maison de la culture Taous Amrouche, de la wilaya de Béjaïa. L'exposition du prestigieux trophée national est dédiée à l'honneur du club le plus populaire de la région de Yemma Gouraya, en l'occurrence le MO Béjaïa, finaliste pour la première fois de son histoire de cette compétition, et sérieux prétendant pour le sacre final du championnat de la Ligue 1 Mobilis. Cet événement, inédit dans l'organisation de la Coupe d'Algérie, sera ouvert au grand public et aux fans des Crabes. Ainsi, des visites seront prévues pour les écoliers des établissements scolaires voisins et les responsables des autorités locales. Mobilis le partenaire officiel de la Coupe d'Algérie, se réjouit cette année de voir deux des clubs qu'il parraine animer cette finale, et félicite déjà le MOB et le RCA pour cette belle performance.



## CE MATIN À L'ESSTS

## Journée d'étude sur la loi relative au développement des activités physiques et sportives

Le ministre des sports, M. Mohamed Tahmi, présidera ce matin à 9h l'École supérieure des sciences et technologies du sport de Dely Ibrahim, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur les textes d'application de la loi 13-05, relative au développement des activités physiques et sportives.



DU 26 AVRIL AU 10 MAI À DAR ABDELTIFF

Ateliers de création «Art thérapie»



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise du 26 avril au 10 mai 2015 à Dar Abdeltif (El Hamma), les ateliers de création «Art thérapie», avec l'artiste plasticien Tidjani Benlarbi.

## ENERGIES RENOUVELABLES : M. YOUSSEF YOUSFI DEVANT LE PARLEMENT

# L'Algérie mise sur la baisse des coûts de production

**L'Algérie mise sur la baisse des coûts de production des énergies renouvelables à travers la fabrication des panneaux solaires et des appareils utilisés localement pour la concrétisation de son nouveau programme de développement de ce type d'énergies, a affirmé jeudi le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.**

Lors d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Yousfi a souligné que son secteur visait à réaliser le programme sur les énergies renouvelables, adopté récemment par le gouvernement «à travers la baisse des coûts déjà élevés de la production après acquisition de l'expérience et expertise requises et la mobilisation des universités et des programmes de recherche».

Le ministre a, dans ce sens, invité les investisseurs à s'orienter vers la fabrication des appareils et panneaux solaires pour contribuer à la réduction de leurs prix, afin de pouvoir générer l'électricité à partir de cette énergie propre, pour un coût avoisinant ou égal à la production de l'électricité à base de gaz.

Evoquant le coût important de ce genre d'énergie, M. Yousfi a indi-



qué que la production d'un kilowatt d'électricité générée à partir de l'énergie solaire équivaut actuellement au quadruple de la production de la même quantité à partir du gaz.

A une question sur la possibilité de réaliser le programme de production de l'électricité à base des énergies renouvelables, le ministre a souligné qu'il s'agissait d'un problème financier, car le coût de cette énergie demeurait très élevé, précisant que les programmes seront tracés en fonction des capacités du pays».

Le programme national de développement des énergies renouvelables base essentiellement sur l'énergie solaire vise à produire 22.000 mégawatt à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part d'électricité générée à partir des différents types d'énergies renouvelables à plus de 27% de la production nationale de

cette énergie. Le secteur aspire à produire 400 mégawatt d'électricité à base de l'énergie solaire à la fin 2015, avant d'atteindre progressivement 5000 mégawatt en 2020 et 17.000 mégawatt en 2030.

Ces quantités permettront, a-t-il poursuivi, de satisfaire les besoins croissants du marché de l'électricité et de garantir près de 120.000 postes d'emploi directs et indirects.

L'exécution de ce programme sera accompagnée par des incitations fiscales et un plan de rationnalisation de la consommation d'énergie. Evoquant le projet «Desertec», le ministre a estimé inutile de parachever ce projet qui vise à approvisionner l'Europe de 20% de l'électricité consommée par le continent, alors que la majorité de ses pays enregistrent un surplus en électricité.

## 125.000 logements sociaux vacants ou occupés par d'autres que les bénéficiaires réels

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune a révélé jeudi que plus de 125.000 logements sociaux publics étaient vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels.

Plus de 125.000 logements sociaux publics vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux ont été recensés à début avril, a fait savoir le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de questions d'ores au Conseil de la nation.

Les offices de gestion et de promotion immobilière ont lancé début avril

une enquête à travers le territoire national pour recenser les logements sociaux publics vacants ou occupés par des non bénéficiaires.

Cette enquête se poursuit, a ajouté le ministre pour qui le chiffre est appelé à la hausse.

Sur la base des résultats de l'enquête, le ministère soumettra un rapport au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires pour la régularisation de ces logements notamment ceux cédés aux tiers en infraction à la loi.

Dans sa réponse à une question orale d'un membre du conseil de la nation sur la situation urba-

nistique du pays, le ministre a indiqué que les constructions inachevées et non conformes aux règles d'urbanisme seront démolies si les propriétaires ne se mettent pas en conformité avant août 2016. Les délais fixés par la loi 08-15 relative à la régularisation des constructions ne seront pas prorogés, a-t-il averti soulignant que plus de 70% des demandes soumises aux communes à cet effet ont été traitées. La réhabilitation du paysage urbainistique des villes et villages du territoire national est une priorité pour le secteur mais il est difficile actuellement de concilier entre

les exigences de quantité et de qualité en raison de la forte demande sur le logement, a encore soutenu le ministre. Cependant, a poursuivi M. Tebboune, avec l'élimination de l'habitat précaire à l'horizon 2016 et la progression dans la distribution des différents programmes de logement public, le secteur passera à l'étape d'amélioration qualitative. Il a annoncé que son département ministériel était en négociation, depuis une semaine, avec des pays européens sur un projet de jumelage au profit de l'agence nationale d'urbanisme notamment pour la formation de spécialistes.

**COLLECTIVITÉS LOCALES**  
**Le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux vise à préserver leur niveau de vie**



Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd a indiqué jeudi à Alger que les dispositions du décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux visent à préserver leur niveau de vie pour qu'ils se consacrent pleinement au service du citoyen.

Dans une réponse écrite à un membre de l'Assemblée populaire nationale, dont l'APS a reçu une copie, M. Belaïd a soutenu que le dit décret «a été promulgué pour permettre aux élus exerçant leurs fonctions en qualité de membres permanents dans le cadre de détachement de bénéficier d'indemnités à la hauteur des missions qu'ils accomplissent».

Des vice-président d'assemblées populaires communales ont soulevé des préoccupations liées à la baisse de leur traitement du fait d'une contradiction découlant de l'article 7 du décret exécutif 91/13 du 25 février 2013 fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leurs sont allouées. L'article 7 stipule que «dans le cas où l'indemnité prévue aux articles 4 et 5 est inférieure au traitement ou salaire perçu par l'élue au titre de son poste de travail dans son organisme employeur d'origine, l'indemnité versée devra correspondre à la rémunération mensuelle perçue dans son emploi d'origine avant son élection».

En vertu de l'article 7, les élus permanents ont le choix de bénéficier des indemnités énoncées par les articles 4 et 5 ou conserver leurs traitements s'ils sont plus conséquents», a expliqué le ministre précisant que l'arrêté interministériel n°6 (Intérieur, Finances et direction générale de la Fonction publique) daté du 28 octobre 2013 définissait les modalités d'application du décret susmentionné. Cet arrêté précise dans son deuxième paragraphe que pour les élus qui ont choisi le traitement qu'ils percevaient au titre de leur poste de travail dans leur organisme employeur d'origine, ce traitement est composé d'un salaire de base, une indemnité d'expérience professionnelle et autres allocations et primes y compris non mensuelles, à l'exception des éléments non soumis aux cotisations de la Sécurité sociale, a-t-il détaillé.

«L'élue qui aura choisi de conserver le traitement qu'il percevait au titre de son poste de travail dans son organisme employeur d'origine, percevra la totalité de son salaire», a assuré le ministre.

## M. Bedoui annonce un projet de restructuration du processus de l'enseignement professionnel

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nouredine Bedoui a annoncé, jeudi à Alger, un projet de restructuration du processus de l'enseignement professionnel.

Présentant le programme de son secteur devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que la restructuration de l'enseignement professionnel «figure parmi les perspectives de développement du programme du secteur».

M. Bedoui a, dans ce cadre, indiqué que son département œuvrera avec des conseillers et des spécialistes à renforcer la forma-

tion et l'enseignement professionnels pour les dix prochaines années. Entre 2010 et 2014, le nombre des inscrits dans l'enseignement professionnel était de 2.500 élèves, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le ministre a annoncé le projet de lancement de la formation par Internet prévu dès la prochaine rentrée professionnelle en vue de «rapprocher la presse du citoyen».

Concernant la formation continue, M. Bedoui a souligné que l'examen du projet d'élaboration du texte juridique portant renforcement et promotion de la politique de ce mode de formation lors du prochain quinquennat sera bientôt finalisé pour le sou-

mettre au gouvernement. Cette mesure requiert une préparation sur le plan pédagogique et celui des moyens matériels et humains et sera imposée à l'institution économique, car reposant sur l'investissement dans les ressources humaines, en consacrant des périodes de formation appelées «congé pour formations». S'agissant des moyens matériels et pédagogiques qu'accorde le secteur aux stagiaires, le ministre a indiqué que la bourse du stagiaire en formation professionnelle est égale à celle de l'étudiant universitaire, outre les motivations qu'accorde le secteur dans le mode de formation par apprentissage. Pour améliorer la qualité de la formation, le secteur aspire, en par-

nariat avec des institutions étrangères spécialisées à créer des centres d'excellence pour la formation professionnelle qui travaillent suivant les normes internationales de formation. Evoquant les résultats de la politique de la formation professionnelle, M. Bedoui a indiqué que le secteur a enregistré en 2014 plus de 156.000 stagiaires diplômés en formation professionnelle.

Le nombre des stagiaires en formation professionnelle était de 316.584 pour la session de septembre 2014 contre plus de 217.000 pour la session de février 2015, faisant augmenter le nombre global des stagiaires du cycle de formation à 544.000 stagiaires.

## MÉTRO D'ALGER : GHOUL L'A AFFIRME La ligne Hai El Bard-El Harrach livrée en juin 2015



La réception et l'exploitation de la ligne du métro d'Alger "Hai El Badr-El Harrach" est prévue au mois de juin 2015, a affirmé hier à Alger le ministre des Transports Amar Ghoul au cours d'une visite sur le site du chantier. A la station d'El Harrach-centre, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de cette ligne sont avancés à 95% dans les stations et à hauteur de 99% pour les tunnels et la pose des voies, ce qui "devrait permettre ensuite le début des essais techniques avant de passer à l'exploitation", a précisé le ministre. La ligne de métro Hai El Badr-El Harrach compte quatre stations sur 4 km, et dont le coût de réalisation est de 110 millions d'euros. M. Ghoul a également souligné que l'extension d'El Harrach vers l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger sur 9

km avec 8 stations sera achevée en 2018, soit en même temps que le nouvel aéroport. En plus de la station d'El Harrach, le ministre a visité le projet d'extension du lot Place des martyrs-Taleb Abderrahmane (Bab El Oued), alors que l'extension Grande Poste-place des Martyrs sera livrée en 2017. Quant à l'extension Hai El Badr-Aïn Naadja, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation sont achevés à 95%. Mais, le projet, qui devait être initialement livré en avril 2015, a été retardé. Le ministre n'a donné aucune explication sur ce retard et aucune nouvelle date pour la livraison du projet n'a été annoncée. Quand au projet Aïn Naadja-Baraki, les études sont terminées et «on est à la phase de préparation du lancement des travaux», a souligné M. Ghoul.

## IRRIGATION AGRICOLE

### Necib : «Il est temps de mettre un terme à l'exploitation anarchique des petits barrages»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué jeudi à Ain Defla qu'il était temps de mettre un terme à l'exploitation anarchique des petits barrages par les agriculteurs.



Le ministre a fait part, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, de sa détermination à «en finir avec cette pratique qui est l'origine de la déperdition de grandes quantités d'eau». Au sujet de l'épuration des eaux, M. Necib a affirmé qu'un projet de réalisation d'une station prenant en charge les communes de Miliana et Khémis Miliana était en cours d'élaboration, faisant état d'un «déficit» en ce genre de structures à l'échelle de la wilaya.

Actuellement, a-t-il relevé, la wilaya ne dispose que d'une seule sta-

tion d'épuration, ajoutant que cette station ne peut plus jouer son rôle convenablement «dans la mesure où elle est arrivée à saturation».

«10 % seulement des eaux usées sont actuellement traitées dans la wilaya», a regretté le ministre, estimant que la future station d'épuration de Ain Defla permettra, une fois opérationnelle, le «traitement de 50 % des eaux usées».

M. Necib a en outre fait part du lancement «prochain» d'une étude visant la création de sept (?) stations d'épuration d'eau dans diffé-

rentes villes de la wilaya, notant que l'eau traitée par ces structures serait «exclusivement destinée à l'irrigation des surfaces agricoles». Lors d'une halte dans la commune de Boumedfaâ, où il a procédé à la pose de la première pierre d'un projet d'alimentation de la commune de Hocineia en eau potable à partir du barrage El Moustaqbal, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de livrer ce projet dans «les plus brefs délais» car «l'eau servie actuellement à la population est relativement chargée de nitrates», a-t-il relevé.

### M. Necib inspecte plusieurs projets à Ain Defla

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a inspecté, jeudi à Ain Defla, plusieurs projets de développement relatifs au secteur, lors de sa visite de travail dans la wilaya. Dans la commune d'El Mayenne, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet d'approvisionnement en eau potable de plusieurs zones rurales à partir du barrage de Oued Tighzal. Une enveloppe de 350 millions DA est allouée à ce projet, selon les responsables locaux du secteur. Outre l'alimentation en AEP, ce projet contribuera à la fixation de la population dans leurs régions d'origine, de même qu'il permettra d'améliorer la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTTH), selon les mêmes responsables. Dans la commune de Sidi Lakhdar, le ministre a suivi un exposé sur le projet de protection de cette ville des inondations, doté d'un canal en béton de 2.330 mètres linéaires, et dont la mise en exécution nécessitera la mobilisation de plus de 234

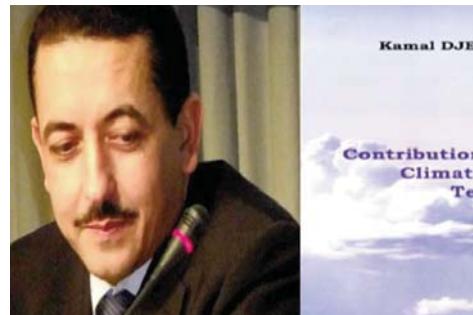
millions DA. M. Necib a, à ce propos, mis l'accent sur la nécessité d'opter pour des solutions qui «s'inscrivent dans la durée», appelant à bannir les solutions de «réplâtrage» dans le traitement de cette question. A Rouina, le ministre a mis en service le réseau d'alimentation en AEP des habitants des communes d'El Attaf, El Abadia, Zedline, Bourached et El Mayenne à partir du barrage de Ouled Mellouk. Ce projet, dont la concrétisation a nécessité une enveloppe financière de 5 milliards DA est doté d'une station de traitement d'une capacité de 500 l/s (soit 4200 m<sup>3</sup>/j), d'une station de pompage principale (500 l/s), de 5 stations de reprise, d'une barge flottante ainsi que de 9 réservoirs dont 4 sont situés dans la station de traitement. Une population de 17.400 habitants profitera de cette mise en alimentation en AEP, a-t-on expliqué au ministre, signalant que la population desservie serait de l'ordre de 24700 à l'horizon 2030.

## Publication d'une série de contributions sur les changements climatiques par un expert algérien

Une série de contributions sur les changements climatiques visant à sensibiliser l'opinion publique sur la protection de l'environnement a été publiée dans un ouvrage de Kamal Djemouai, cadre supérieur au ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire. Intitulé «Contributions climatiques temporaires», l'ouvrage d'une centaine de pages se veut un outil de vulgarisation de tout ce qui a trait à la protection de l'environnement.

Riche de son expérience pour avoir pris part et négocié, au nom de l'Algérie et de l'Afrique, diverses questions du processus de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques depuis 2004, M. Djemouai tente à travers cet ouvrage d'apporter des éclaircissements sur les éléments devant être pris en

compte dans ce qui est appelé «nouveau régime climatique mondial». Pour cet ingénieur agronome, détenteur d'un magister en évaluation environnementale et spécialiste des changements climatiques, tous les pays du processus des négociations climatiques sont appelés à «organiser de façon à faire face aux impacts et conséquences du changement climatique», estimant qu'il s'agit d'une lutte qui va durer encore des décennies. Il a de ce fait recommandé à tous les pays de faire une annonce de leurs efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, «sous forme de contributions qualitatives et quantitatives» dans le but de constituer la base d'un nouvel accord climatique mondial, lors du sommet sur le climat prévu à Paris en décembre prochain.



## Mise en service d'un site Intranet pour faciliter le suivi des étapes d'établissement du passeport biométrique

Un site Intranet a été mis en service hier au Centre national des titres et documents sécurisés au niveau de toutes les daïras des différentes wilayas du pays dans le but d'assurer le suivi des étapes d'établissement du passeport biométrique.

L'objectif du lancement de ce site réside dans la «facilitation du suivi des différentes étapes d'établissement du passeport biométrique», a indiqué le directeur général chargé de la modernisation des documents et archives au ministère de l'Intérieur

et des collectivités locales, Abderrazek Henni, qui présidait l'ouverture de la journée de formation au profit des cadres administratifs au niveau des daïras pourront «apporter des réponses rapides aux différentes interrogations des demandeurs du passeport biométrique et déterminer les raisons du retard accusé dans l'opération d'établissement de ce document habituellement délivré dans un délai de 15 jours».

Il a affirmé que les délais de délivrance du passeport biométrique «diffèrent en fonction du nombre des demandeurs au niveau des daïras», soulignant la possibilité d'émettre ce document en «moins de 10 jours dans certaines daïras». D'autre part, M. Henni a ajouté que les services du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales s'emploient à «développer les systèmes informatiques notamment en ce qui a trait au rythme de délivrance du passeport biométrique», estimant que le centre national des titres et

documents sécurisés «a émis à ce jour 5.200.000 passeports biométriques». Répondant à une question sur la grande affluence probable des demandeurs de ce document durant les mois prochains, il a assuré que «toutes les mesures nécessaires ont été prises pour répondre à ces demandes», rappelant que le centre «est appelé à émettre plus de 2 millions de passeports biométriques afin d'atteindre les 8 millions d'unités avant novembre prochain conformément aux engagements de l'Etat pris à cet ef-

fet». A cette occasion, M. Henni a estimé important d'être précis lors de l'introduction des données personnelles des demandeurs afin de réduire la marge d'erreur. De son côté, le directeur du Centre national des titres et documents sécurisés, Hassen Boualem, a affirmé que celui-ci organisait des sessions de formation continue au profit des ingénieurs et techniciens opérant dans le domaine du suivi des étapes d'émission du passeport biométrique.

# SAADANI

## Le 10<sup>e</sup> congrès du FLN, un rendez-vous pour le «renouveau et le rajeunissement»

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani a affirmé jeudi à Alger que le 10<sup>e</sup> congrès du parti serait une occasion pour le «renouveau et le rajeunissement» en vue de donner une place «appropriée» aux jeunes et cadres du FLN.



«Le prochain congrès sera consacré au renouvellement et rajeunissement du parti, les jeunes et les cadres devant occuper la place qui leur sied dans ce parti», a précisé M. Saadani lors d'une réunion avec les mouhafadate du parti.

Après avoir mis en garde les organisateurs de ce rendez-vous contre «l'exclusion et la marginalisation» de la base militante, M. Saadani a assuré que les préparatifs avaient bien appeler les militants et cadres à apporter leur contribution dans les mouhafadate et kasmas afin d'assurer une complémentarité dans les idées et faire prévaloir les intérêts suprêmes du parti.

Le FLN «appartient à sa base militante», a-t-il dit soulignant que la

nouvelle organisation des mouhafadate devra donner «plus d'efficacité dans l'édification du parti en faveur des militants et non des intrus». Par ailleurs, M. Saadani a rappelé que la «situation de l'Algérie aujourd'hui est très différente par rapport aux années 60, 70 et 90» soulignant que les avancées enregistrées dans le domaine du développement et les résultats accomplis au plan sécuritaire «dénote la sagesse et la clairvoyance de la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

● Lors d'une conférence de presse animée à l'issue de cette réunion, le SG du FLN a émis le «voeu» de son parti que le projet de révision constitutionnelle soit présenté avant la tenue du prochain congrès afin que le

parti puisse s'adapter à la nouvelle Constitution et éviter le changement de certains projets de loi ou résolution à examiner.

● Al l'issue de la réunion, les secrétaires des mouhafadate du parti ont salué, dans un communiqué, la décision de Saadani d'associer les bases militantes à toutes les étapes du prochain congrès saluant le souhait du président Abdelaziz Bouteflika d'approfondir les réformes politiques à travers l'amendement de la Constitution.

● Les secrétaires des mouhafadate ont salué les performances de l'ANP ainsi que tous les corps de sécurité qui veillent à la sécurité du pays et de ses frontières en luttant contre la criminalité sous toutes ses formes.

### F-C ▶ M. Menasra appelle les Algériens à adhérer au projet de révision constitutionnelle

Le président du Front du Changement, Abdelladjid Menasra, a appelé vendredi le peuple algérien à adhérer au projet de révision constitutionnelle soulignant la nécessité de le soumettre à référendum populaire. Les Algériens «sont appelés à adhérer au projet de révision constitutionnelle qui doit être soumis à référendum populaire», a dit M. Menasra lors d'une réunion avec les chefs de bureaux de wilaya du Front du Changement. M. Menasra a préconisé de soumettre le projet de révision constitutionnelle à référendum populaire afin de conférer à la nouvelle

Constitution la «légitimité», le peuple étant la source de pouvoir, a-t-il précisé. Après avoir souligné que «son parti avait répondu à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à participer aux consultations autour du projet de Constitution consensuelle», M. Menasra a appelé à «davantage d'efforts pour convaincre toutes les parties à y adhérer». Par ailleurs, le président du Front du Changement a appelé à la protection de l'identité nationale et de ses constantes déployant dans ce contexte les «tentatives visant à porter atteinte aux symboles de



l'histoire de l'Algérie et de sa Révolution», «Tentatives vaines, car c'est l'identité nationale qui a unifié les rangs du peuple algérien et résisté face au colonialisme français et au terrorisme», a-t-il soutenu.

Evoquant les derniers développements aux plans

regional et international, M. Menasra a souligné que son parti «se félicite» de la médiation menée par l'Algérie pour le règlement des crises dans certains pays de la région, soulignant que la «stabilité de l'Algérie est liée à la stabilité du Mali et de la Libye».

### Le ministère de l'Education veillera à la «régularité» du recrutement des enseignants

Le ministère de l'Education nationale veillera à la «régularité» de l'opération de recrutement sur titre de plus de 19.000 postes budgétaires, prévue le 27 mai prochain, a indiqué hier le directeur des ressources humaines au ministère, Abdellahim Belabed.

«Nous veillerons à la transparence et à l'équité de l'opération de recrutement», a indiqué M. Belabed sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, précisant qu'il y aura «des contrôles inopinés» pendant le déroulement de l'opération.

Il a déclaré que des ins-



pections «auront lieu même le jour du concours», mettant en garde contre «tout agissement de nature à entacher la crédibilité de l'opération». Rappelant que le dépôt des dossiers prendra fin le 22

mai prochain, le même responsable a souligné que la ministre de l'Education nationale (Nouria Benghabrit) a instruit l'ensemble des directeurs de l'éducation au niveau des wilayas du pays

pour un déroulement «adéquat» et «serein» de l'opération du recrutement.

S'agissant des spécialités concernées par le concours, l'intervenant a fait savoir que «des profils ont été autorisés à participer à ce concours», citant 16 spécialités qui «ont enrichi les profils de l'enseignement primaire». L'opération, note le responsable, «concerne les titulaires de licences didactiques», relevant, par ailleurs, «la dimension informatique qu'en est en train d'installer dans les trois paliers de l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies».

### JUSTICE

#### Œuvrer à la décriminalisation des fautes professionnelles involontaires des huissiers de justice

Les participants à une journée d'étude sur «la protection juridique de huissiers de justice dans la législation algérienne» ont recommandé, jeudi à Ain Temouchent, «d'œuvrer à la décriminalisation des fautes professionnelles involontaires de ces auxiliaires de justice dans l'exercice de leurs fonctions».

L'assistance composée, entre autres, des huissiers des cours de justice de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Ain Temouchent, a appelé, également, à ne pas arrêter l'huissier suite à une poursuite, mais en raison d'un jugement définitif de culpabilité, en application de «la présomption d'innocence». Tout en demandant la réduction à la durée de fermeture de l'office de l'huissier de justice à six mois au-delà desquels il pourra rouvrir son bureau, les participants ont recommandé la promulgation de textes permettant à l'huissier de recourir à la force publique en raccourcissant les délais de l'autorisation délivrée par le procureur de la République en matière de référé.

Outre la possibilité légale d'exécuter un jugement en l'absence de l'intéressé en matière de biens, meubles se trouvant dans un logement ouvert, ils ont demandé la participation de la force publique à l'exécution.

En outre, ils ont plaidé pour la multiplication des sessions de formation des huissiers de justice en coordination avec les chambres régionales des huissiers de justice, les magistrats du parquet général, les agents de la force publique, notamment en matière «d'exécution forcée».

Enfin, ils ont appelé à informer la chambre nationale des huissiers de justice qui doit donner son avis en matière de poursuite pénale d'un huissier. Abrétiée par la Cour de justice d'Ain Temouchent en présence de magistrats, cette rencontre de formation continue, initiée par le ministère de la Justice, a été marquée par la présentation de trois communications. Dans la première, l'huissier de justice Benbekrit Amine de Hammam Bouhadjar a rappelé l'historique de la profession en Algérie, depuis l'époque coloniale à ce jour.

Le procureur de la République près le tribunal de Gha zaouet (Tlemcen), Bensalah Ali a traité du «rôle du parquet dans la protection de l'huissier» mettant l'accent sur l'importance de cette mission d'exécution. «Cet auxiliaire de justice doit, par conséquent, être bien formé, conformément à la loi 03/06 du 20 février 2006, réglementant la profession de l'huissier de justice», a-t-il souligné.

Le président du tribunal d'Ain Temouchent, Latrouche Cherif s'est penché sur la responsabilité civile et pénale de l'huissier qui «doit répondre de ses actes volontaires devant la justice à l'instar de tout justiciable».

Lors des débats, les intervenants ont demandé l'abrogation de l'article 57 de la loi 03/06 qui incrimine l'huissier de justice dans son activité. Un magistrat a proposé la mise en place d'un conseil d'éthique et de déontologie de la profession d'huissier. D'autres intervenants ont plaidé pour le dédommagement du temps de fermeture de l'office en cas d'accès de l'huissier. Intervenant à l'ouverture des travaux de cette journée, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Bouchachi Brahim a affirmé que la mission traditionnelle de l'huissier (notification et exécution) a évolué pour consacrer l'Etat de droit.

«La protection de l'huissier constitue, en soi, le renforcement de la justice, car sans exécution, tout jugement restera de l'encre sur du papier», a-t-il souligné.

### Reprise demain du procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest

Le procès des 23 personnes impliquées dans l'affaire dite de l'autoroute «est-ouest», reprendra demain devant le tribunal criminel d'Alger. L'affaire a été reportée deux fois, la dernière remonte au 19 avril dernier, après que les avocats, au nombre de cinq, du principal accusé, Chani Medjdoub, se sont déstitués de sa défense et retirés de ce procès. Les avocats de Chani Medjdoub se sont déstitués après avoir constaté que le tribunal n'avait pas répondu «immédiatement» à leur demande de «nullité de la procédure judiciaire» dans l'instruction de cette affaire. Chani Medjdoub avait récusé des avocats commis d'office. «Je peux me défendre tout seul», avait-il soutenu mais le président du tribunal criminel d'Alger, après avoir tenté de le convaincre qu'il ne pouvait se défendre dans une affaire criminelle requérant la présence d'une défense même commise d'office, a décidé d'ajourner le procès d'une semaine pour donner à l'accusé le temps nécessaire pour trouver un avocat. Ce sont les même avocats qui se étaient déstitués le 19 avril dernier qui défendront Chani Medjdoub dimanche, selon une source proche de ce collectif de défense. Il s'agit du Mes. Tayeb Belaïf, Amine Sidhoum et Zahia Aït Ammar ainsi que les étrangers Mes William Bourdon et Philippe Penning. 16 personnes sont impliquées dans cette affaire, dont une en fuite et quatre en détention, ainsi que sept entreprises étrangères (Chine, Japon, Canada, Espagne, Italie, Suisse et Portugal), qui doivent répondre de plusieurs chefs d'inculpation notamment association de malfaiteurs, abus de pouvoir, corruption, dilapidation de deniers publics et blanchiment d'argent, selon l'arrêt de renvoi.

MDN

## Saisie de 4 véhicules sans immatriculation et 3000 litres de carburant à Tlemcen



Les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi, durant les dernières 48 heures, quatre véhicules sans immatriculation et une quantité de 3000 litres de carburant destinée à la contrebande, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi, le 22 avril 2015, quatre (04) véhicules sans immatriculation et une quantité de 3000 litres de carburant destinée à la contrebande», précise la même source.

«De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont saisi une quantité de 13,8 kilogrammes de kif traité dissimulée dans un véhicule touristique», ajoute le communiqué.

## Arrestation de 3 contrebandiers à Adrar

Trois (3) contrebandiers ont été arrêtés mercredi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également saisi 218 quintaux de denrées alimentaires et 1920 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande, un détachement, relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3<sup>e</sup> Région militaire) et en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a intercepté le 22 avril 2015 trois (3) contrebandiers et a saisi un camion, 218 quintaux de denrées alimentaires et une quantité de 1.920 litres de carburant destinée à la contrebande», a précisé la même source dans un communiqué.

De même, un détachement, relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> Région militaire) «a arrêté un contrebandier conduisant un camion chargé d'une quantité de 13.101 bouteilles de différents types de boissons», a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, et au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, «a appréhendé trois (3) contrebandiers et a saisi deux (2) camions chargés de 265 quintaux de denrées alimentaires et de 1.000 litres de carburant destinés à la contrebande», a fait savoir le MDN.

## SÛRETÉ NATIONALE

# Hamel : Promouvoir la formation continue à distance en médecine

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a souligné jeudi à Alger l'importance de promouvoir la formation continue à distance et les échanges d'informations médicales entre les médecins spécialistes au niveau national.



Après l'inauguration du service des urgences chirurgicales et de réanimation de l'hôpital de la sûreté nationale «les Glycines», M. Hamel a souligné l'importance de cette structure qui vient renforcer le système de santé de la sûreté nationale. A cette occasion, le directeur général de la sûreté nationale s'est félicité du «niveau technique et professionnel élevé du staff médical de cet hôpital et de tous les établissements hospitaliers relevant de la Sûreté nationale».

M. Hamel, qui a assisté à la diffusion d'une visioconférence entre l'hôpital «les Glycines» et des centres médicaux relevant du secteur dans les wilayas de

Naâma, Ghardaïa, Sidi Bel-Abbès et Annaba, a appelé à «promouvoir la formation continue à distance et les échanges d'informations médicales entre les médecins spécialistes au niveau national».

Il a également assisté à la diffusion d'une visioconférence d'une transplantation rénale pour permettre au staff médical des centres hospitaliers du secteur dans les quatre wilayas suscitées de tirer profit de l'expérience des médecins de l'hôpital «les Glycines».

Dans le même cadre, le chef du service central de la santé, de l'action sociale et des sports de la DGSN, le commissaire

divisionnaire Aboubakr Abou Ahmed a indiqué que le service des urgences chirurgicales de l'hôpital «les Glycines» a fait l'objet d'une opération d'aménagement d'envergure en vue de fournir au staff médical toutes les facilités nécessaires pour accomplir pleinement sa mission.

Le même responsable a souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication dans la promotion de la formation continue à distance et des échanges d'informations médicales entre les médecins des centres hospitaliers du secteur à travers les différentes wilayas du pays.

## TAMANRASSET

# Large affluence aux journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie d'In-M'guel

Les Journées d'information ouvertes jeudi sur le centre d'instruction de l'infanterie Mohamed Sebekhia à In-M'guel, relevant de la 6<sup>e</sup> Région militaire (6<sup>RM</sup>-Tamanrasset), ont drainé un large public venu s'enquérir des différentes missions et activités de cet établissement militaire.

Ouverte, au nom du commandant de la 6<sup>e</sup> Région militaire, par le commandant du centre du bureau régional des opérations à la 6<sup>RM</sup>, le colonel Kessouri Ammar, cette manifestation d'information s'insère dans le cadre du programme de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) portant consolidation de la relation ANP-Nation

et le rapprochement de l'institution militaire du citoyen.

Elle permet de faire connaître le centre d'instruction de l'infanterie et ses moyens pédagogiques et militaires utilisés dans le cadre de la formation, a-t-il ajouté.

Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'à lundi prochain, vise à informer le public, notamment les jeunes, sur les différentes activités et missions dévolues à ce corps de l'ANP, les phases de formation, théorique et pratique, en plus de ses activités culturelles et de loisirs, ainsi que les équipements utilisés par le combattant, dont des modèles d'armes légères et d'équipements médicaux. L'exposition mise sur pied

concomitamment, dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, comporte des affiches sur le groupe historique des 22, et sur certains hauts faits d'armes ayant jalonné la glorieuse guerre de libération, en plus d'autres informations sur la contribution de la femme algérienne à la Révolution.

Ouvert le 28 janvier 1978 dans la région d'In-M'guel, ce centre dispose de structures et moyens pédagogiques susceptibles d'assurer une formation militaire de base, dont des salles de cours et autres servitudes, tels que terrains de sports, parcours d'obstacles et champs de tir.

## BÉJAIA

# Une caverne d'Ali Baba ambulante découverte par la police

Une véritable caverne D'Ali Baba ambulante, a été découverte récemment à Bejaia, par la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya, lors d'une opération de fouille ordinaire d'un fourgon en stationnement, indique vendredi, la sûreté du wilaya.

Le fourgon contenait le butin de plusieurs cambriolages commis ces dernières semaines, allant du simple vêtement, aux ordinateurs, en passant par une variété de consommables informatiques jusqu'au motocycle, représentant une valeur vénale de près de 0,4 millions de dinars, selon une première estimation, a-t-on précisé.

Sur la brèche depuis plusieurs jours déjà, notamment après les plaintes des victimes, les policiers ont eu le flair juste, en interpellant le conducteur du véhicule incriminé, qui campait étrangement à une heure tardive non loin de la cité universitaire du 17 octobre dont quelques commerces en ont été vic-



times. L'examen de son véhicule a vite fait de révéler le pot aux roses. Il dissimulait de façon débordante une foule de

cartons, remplis de produits volés dont 45 ordinateurs, des produits électroniques, notamment des batteries, récepteurs wifi, amplificateurs, et des tablettes et même un scooter, embarqué le soir même du forfait.

La fouille a permis aussi de mettre la main sur un ensemble d'instruments ayant servi aux différents casses, dont des barres métalliques, des serres joints, marteaux, sécateurs, et gants, a-t-on ajouté.

Passé aux aveux, le conducteur du véhicule, un homme de 25 ans, originaire de la ville, arrêté en compagnie d'un de ses acolytes, originaire de Khemis Miliana (Ain Défla), a reconnu les faits et dénoncé, les autres membres présumés du gang.

Déférés devant le parquet, deux mis en cause ont été écroués, alors que quatre autres individus ont été soumis à un contrôle judiciaire, a-t-on précisé.

APS

# La grande bataille de Souk Ahras, moment crucial de la Révolution de Novembre

**La grande bataille de Souk Ahras, dont le 57e anniversaire sera commémoré demain, est, sans conteste, un des moments les plus cruciaux de la glorieuse Révolution, estiment des historiens.**

Cette bataille d'une semaine débute à Oued Chouk le 26 avril 1958 pour s'étendre jusqu'à Oulilene, non loin de Souk Ahras, puis vers les hauteurs de Hammam N'bails, dans la wilaya voisine de Guelma.

Pas moins de 639 martyrs combattaient dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) tombèrent au champ d'honneur durant cet âpre engagement qui a aussi fait 300 morts et plus de 700 blessés parmi les troupes de l'armée coloniale française.

Selon des sources historiques, le site de la bataille, accidenté et très difficile d'accès, avait rendu difficiles les déplacements des combattants de l'ALN, qui qui contrignit le commandement du 4<sup>e</sup> bataillon de l'ALN basé près de Sakiet Sidi Youcef (Tunisie) à franchir la ligne électrifiée Morice, près de Dehaoura (Guelma), pour expédier des armes en direction de la wilaya II historique.

C'est la découverte par les forces d'occupation, le 26 avril 1958, de cette tentative d'approvisionnement des maquis en armes et en munitions qui déclencha la grande bataille de Souk Ahras.

«Les combats furent tellement féroces que les affrontements finirent par des engagements au corps à corps», se souvient le président de l'association des rescapés de cette bataille, le moudjahid Hamana Boulaâras qui affirme aussi que la première «étincelle» eut pour théâtre le site montagneux d'Oued Chouk, dans la région de Zaâoura, lorsque des troupes du 4<sup>e</sup> bataillon de l'ALN ont tenté de forcer la ligne électrifiée Morice à partir d'Aïn Mazer près de Sakiet Sidi Youcef.

Selon M. Boulaâras, les instructions du commandement étaient fermes et claires : «il fallait éviter tout accrochage avec l'ennemi pour ne pas mettre en péril la vie des moudjahidines et réduire la quantité



d'armes et de munitions transportées».

C'est sur le mont Boussalah que les premiers accrochages se produisirent entre l'armée d'occupation et l'une des trois katibas qui réussit à couvrir le passage de la caravane d'armes escortée par le reste des troupes de l'ALN, raconte M. Boulaâras.

## Les générations montantes doivent savoir

Les générations montantes «doivent savoir qu'elles ont un passé glorieux dont elles peuvent légitimement s'enorgueillir», souligne Djamel Ouarti, professeur d'histoire à l'université de Souk Ahras. Ce fut, soutient-il, «l'une des plus grandes batailles de la guerre de libération nationale, comparable à certaines grandes batailles de la Seconde Guerre mondiale».

L'armée française y avait engagé ses unités d'élite les plus aguerries, dont les 9e et 14e régiments de parachutistes, les 8e et 28e régiments d'artillerie et les 26e, 151e et 152e régiments d'infanterie mécanique dont la plupart des soldats et des officiers avaient pris part à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre d'Indochine. En face, se sont dressées, ajoute M. Ouarti, les unités de l'ALN composées du 4<sup>e</sup> bataillon commandé par Mohamed-Lakhdar Sirine et ses

adjoints Ahmed Draïa et Youcef Latreche, ainsi que plusieurs katibas chargées de transporter des armes vers les maquis de Taher (Jile), de Mila et de Skikda.

Il rappelle aussi que *La Dépêche de Constantine* (quotidien colonial remplacé à l'indépendance par *An-Nasr*, ndlr) avait évoqué, au 1<sup>er</sup> jour de la bataille, l'ALN qui «tente de franchir la ligne Morice, conduisant à des actions des forces françaises pour intercepter les combattants arabes et leur armement».

Deux jours après, le même journal change de ton et parle désormais de «franchissement réussi des rebelles» et «d'affrontements féroces près de Souk Ahras».

## Les Français aussi se souviennent et témoignent

Si le souvenir de cette grande bataille est toujours vivace dans la mémoire collective des habitants de la région de Souk Ahras et des moudjahidines de la base de l'Est, il a aussi marqué les esprits dans les rangs de l'armée française.

Cette dernière, en opération dans la région, n'a pas compris ce qui lui arrivait, comme en témoigneron, plus tard, le sergent Lasné et le lieutenant Saboureau, commandés alors par le capitaine Serge

Beaumont, officier parachutiste français, qui tombera avec 32 de ses hommes.

«Que s'est-il passé ? Nous sommes tombés en plein dispositif ennemi. Très supérieurs en nombre, très bien équipés et armés, les «fellaghas» dissimulés dans les arbousiers ont usé d'un stratagème. Notre habitude de l'emporter sur l'adversaire est telle que lorsque, à quelques mètres, les «rebelles» se découvrent, vision impressionnante de casquettes kaki, et feignent de se rendre les bras levés, nos parachutistes cessent de tirer et se lèvent pour les capturer. A ce moment-là, un coup de sifflet strident déclenche avec une violence extrême des tirs à la cadence très rapide de mitrailleuse MG 42 (excellente arme allemande qui équipe fréquemment l'ALN, ndlr) qui décime les nôtres».

Si la grande bataille de Souk Ahras ne déclina pas du sort de la Révolution, elle prouva à la France coloniale, mais aussi au monde entier, que l'armée française n'avait pas affaire à des groupes de «rebelles» mais à une armée de libération née d'un peuple opprimé plus que jamais déterminé à vivre libre.

## SOUK AHRAS

### Conserver les témoignages historiques et les transmettre aux futures générations

Les participants à une rencontre organisée jeudi à l'initiative de l'université de Souk Ahras ont mis l'accent sur la nécessité de «conserver les témoignages sur la Révolution pour les transmettre aux générations montantes».

Cette rencontre intitulée «Souk Ahras entre hier et aujourd'hui», organisée à la veille de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire de la grande bataille de Souk Ahras, a donné lieu à plusieurs communications dont celle de Mohamed Chergui, de l'université de Guelma, qui a insisté sur «l'importance de conserver les lieux de mémoire», prenant pour exemple la maison natale du chahid Badji Mokhtar, membre des 22<sup>e</sup> historiques. Dans son intervention sur «le rôle de la base de l'est dans l'approvisionnement des wilayas de l'intérieur en armes», le chercheur a souligné qu'il est «primordial de conserver des lieux comme les casernes, les prisons, les miroirs, les barrages électrifiés des lignes Morice et Challe qui coûteront à la France en guerre contre le peuple algérien, des sommes colossales empruntées à la Banque mondiale».

De son côté, Othmane Annadi, de l'université de Souk Ahras, a estimé que

la base de l'Est constituait «l'oxygène de la Révolution», en ce sens qu'elle lui fournit «armes et munitions à raison d'un millier de pièces par mois, ce qui permettait d'alléger la pression sur les wilayas».

L'universitaire a rappelé que la base de l'est a fourni également des cadres à la Révolution, citant, à ce propos, Tahar Zbiri, Abdallah Belhouchet et des chefs des dizaines de bataillons qui ont sillonné le relief accidenté de la partie orientale du pays.

M. Annadi a également évoqué la grande bataille de Souk Ahras qui démeure, a-t-il considéré, «l'un des symboles de l'unité nationale en donnant 629 martyrs de toutes les régions d'Algérie, durant cette glorieuse époque où il était interdit de poser des questions sur l'origine régionale d'un combattant».

La chercheuse Houria Oumane, de l'université de Tébessa, a présenté une communication sur «les aspects stratégiques de la Révolution dans les frontières est», avant que le public, composé de moudjahidines et d'étudiants, ne prenne une partie active aux débats qui ont ponctué la rencontre.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

### L'association 4ACG encourage les rencontres fraternelles entre jeunes Algériens et Français

Encourager les rencontres fraternelles entre jeunes Algériens et Français en quête de paix entre les deux pays est l'une des missions que s'est assignée l'association des anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4ACG), a indiqué jeudi à l'APS son président.

Selon M. Alain Desjardins, qui s'est rendu à la wilaya de Tizi Ouzou en compagnie de membres de l'association, la visite entamée mardi en Algérie a pour objectif de «poursuivre l'action de contribution financière» apportée par cette organisation à des associations algériennes pour la réalisation de projets destinés, notamment aux jeunes, dans une démarche de renforcement des liens sociaux et culturels entre l'Algérie et la France.

Ces contributions qui représentent les retraites d'anciens combattants français en Algérie reversées à cette association pour le financement d'opérations de développement dans un cadre de «solidarité et de réparation vis-à-vis du peuple algérien», se sont concrétisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, par la construction d'un foyer de jeunes au village Tala Mimoune dans la commune de Mizi-

rana (40 km au nord-ouest de Tizi Ouzou).

Il a souligné que la concrétisation de tels projets «montre qu'il y a une véritable démarche, entre les deux pays, de recherche de paix de maintien des liens sociaux et culturels».

Outre le financement de projets au profit d'associations algériennes, la démarche de 4ACG consiste, a-t-il précisé, à encourager les rencontres entre jeunes des deux pays. Quatre jeunes Français ont accompagné la 4ACG en Algérie pour rencontrer des Algériens en attendant que «des jeunes Algériens partent prochainement en France», une démarche est effectuée dans ce cadre, a-t-il expliqué.

La 4ACG a rencontré des moudjahidine à Alger avant de se rendre dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où elle a visité le salon du livre de Boudjima dédié l'écrivaine Assia Djebbar, et assisté à l'inauguration du foyer de jeunes du village Tala Mimoune de Mizarna. Elle se rendra également dans les wilayas de Béjaïa, de Sétil et de Constantine a-t-on appris de son président.

## COOPÉRATION EURO-MED Identification de 4 projets innovants dans l'agriculture et l'agro-industrie

Quatre projets algériens portant sur la valorisation industrielle de produits agricoles ont été identifiés par le consortium chargé d'exécuter le Programme de coopération euro-méditerranéenne (Cinea), a indiqué jeudi à Alger Ali Ferrah chercheur à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (Inraa).

Ces projets innovants ont été identifiés dans le cadre du 2e forum «Recherche industrie» organisé par l'INRAA dans le cadre de la mise en œuvre du projet Cinea par un consortium constitué de six pays, dont l'Algérie, représentés par 11 institutions de recherche.

Le premier projet concerne l'économie de l'eau et qui porte sur l'application de techniques permettant d'économiser cette ressource et d'utiliser moins de fertilisants chimiques, a expliqué M. Ferrah à l'APS en marge de la clôture de ce forum de trois jours auquel ont pris part des chercheurs et des opérateurs algériens et maghrébins. Le deuxième projet a été proposé par une entreprise algérienne et porte sur la valorisation du safran étant donné les vertus multiples que de cette plante. Le troisième concerne la qualité intégrée des blés. «C'est une problématique formulée par des industriels algériens qui ont besoin d'un blé de qualité ayant les spécificités nécessaires pour fabriquer des pâtes alimentaires», a-t-on souligné.

Ces producteurs qui sont contraints d'importer ce blé de plusieurs pays pour satisfaire leurs besoins sollicitent les chercheurs, dans le cadre du projet Cinea, pour trouver des solutions permettant de produire localement ces variétés de blés recherchées. Le quatrième projet concerne la valorisation du lentisque, un arbre possédant plusieurs vertus, dans le domaine de l'agroalimentaire, du cosmétique et de la santé. Le consortium avait organisé son premier forum à Paris durant lequel avaient été identifiés trois projets relatifs à la valorisation de la datte, du caroubier et de l'huile d'olive. Ces produits sont communs aux trois pays de la rive sud de la Méditerranée membres du consortium, à savoir, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. «Mais, Ces projets vont servir tous les partenaires du consortium», a précisé M. Ferrah.

«Ces forums sont en quelque sorte des incubateurs de projets car l'objectif est de transformer ces projets en start-up innovantes», a indiqué ce chercheur en soulignant la nécessité de travailler en réseau afin de tirer profit des expériences des autres pays et permettre le transfert de technologie. Formulés par des opérateurs économiques et des coopératives agricoles, ces projets sont prêts à être financés par des bailleurs de fonds et des financements privés. Financé par la Commission européenne, le projet Cinea a pour objectif de promouvoir la coopération euro-méditerranéenne pour le renforcement de l'exploitation de l'innovation dans le domaine agroalimentaire. Ce projet vise notamment la création d'un réseau de recherche dans l'industrie et le transfert technologique pour arriver à une agriculture durable et une agro-industrie compétitive et soutenir l'innovation pour renforcer les échanges entre la recherche et le secteur industriel.

## CARBURANT

# Le retard dans l'acheminement et l'approvisionnement à l'origine des perturbations dans les stations

**Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a affirmé jeudi que les perturbations de distribution de carburant enregistrées récemment au niveau niveau des stations de service étaient dues au retard accusé dans l'acheminement et l'approvisionnement en dépit de la disponibilité du produit soulignant la nécessité d'augmenter les capacités de stockage.**

M. Yousfi qui répondait aux membres du Conseil de la nation lors d'une séance consacrée aux questions orales, a indiqué que les perturbations enregistrées récemment dans la distribution du carburant ne sont pas dues à une pénurie, la

production étant stable, mais à des problèmes de transport liés notamment à la mise en rade des tankers en raison des conditions climatiques et à des difficultés d'acheminement (transport routier).

Il a précisé que le déficit des capacités actuelles de stockage de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal) a accentué cette situation, ajoutant que ces capacités ne couvraient qu'une semaine des besoins du marché national en carburant. Le ministre a rappelé que des projets étaient actuellement en cours de réalisation pour porter les capacités de stockage à 30 jours à l'horizon 2020.

Par ailleurs, les quatre nouvelles raffineries qui se



ront réalisées à l'horizon 2018-2019, seront dotées de centres de stockage d'une capacité de 300 000 tonnes chacune, a-t-il ajouté. L'élargissement du réseau de pipeline, estimé actuellement à plus de 1.000 km, devrait quant à lui, se substituer au transport routier qui nécessite beaucoup de temps et qui mobilise

des milliers de camions citernes pour silloner le territoire national. Le marché national a connu récemment des perturbations d'approvisionnement des stations de carburant dans certaines régions du pays suscitant une pression dans la majorité des stations sur fond de rumeur de pénurie, selon Naftal.

## Le FCE examine le partenariat entre les entreprises algériennes et étrangères avec plusieurs ambassadeurs

Le partenariat entre les entreprises algériennes et étrangères était au centre des discussions entre le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) Ali Haddad, et les ambassadeurs d'Allemagne, de Grande Bretagne et de la Suisse en Algérie, a indiqué l'organisation patronale jeudi dans un communiqué. Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Gotz Lingenthal, M. Haddad, a souligné l'intérêt des entreprises algériennes pour le savoir-faire allemand et qui «espèrent conclure des partenariats gagnant-gagnant», souligne le document. Considérant que l'Allemagne représente avec son industrie diversifiée, un «exemple» à suivre pour l'Algérie, le président du FCE a insisté, dans ce sens, que le forum était «prêt à jouer le rôle d'intermédiaire et œuvre à intensifier la coopération économique entre les deux pays». Pour sa part, M. Lingenthal a souligné l'existence d'une volonté politique des deux pays pour améliorer la coopération économique, rappelant que les re-



lations économiques bilatérales ont enregistré une «avancée considérable» depuis la création, sous l'impulsion de la Chancelière, Angela Merkel et le président de la République Abdelaziz Bouteflika, d'une commission mixte qui se réunit régulièrement. Il a annoncé, à cette occasion, la visite en Algérie, du 11 au 13 mai prochain, du président de la Chambre arabo-allemande du commerce et d'industrie, Peter Ramsauer qui sera accompagné d'une délégation composée d'une quinzaine de chefs d'entreprise. Par ailleurs, lors de son entrevue avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, Andrew Noble, M. Haddad a assuré que

la Grande-Bretagne est un partenaire «important» pour l'Algérie, en réitérant la disponibilité du FCE à accompagner les entreprises britanniques qui souhaitent investir en Algérie. Il a indiqué que les secteurs de coopération, entre les deux pays, sont multiples, tels que les finances où l'Algérie a besoin du savoir-faire britannique, la formation, l'agriculture et la sous-traitance.

Le diplomate britannique a relevé, pour sa part que «les entreprises anglaises méconnaissent le marché algérien et les opportunités qu'il recèle», et c'est pourquoi les deux parties ont plaidé pour la nécessité de renforcer les relations économiques entre les deux pays, notamment entre PME, selon le FCE. Avec l'ambassadeur de Suisse Berset Kohen Muriel, l'accent a été mis sur le rapprochement entre les entreprises algériennes et suisses connues pour leur savoir-faire dans certains secteurs tels que l'agroalimentaire et les biens d'équipement et sur l'amélioration de la coopération via l'intensification des rencontres économiques.

## SELON DES EXPERTS

# Le slogan «consommons algérien» exige l'augmentation de la production agricole

Les participants à une conférence sur la valorisation du produit agricole comme facteur de promotion de l'industrie agroalimentaire ont affirmé, jeudi à Tlemcen, que la concrétisation du slogan «consommons algérien» exige impérativement l'augmentation, la diversification et la promotion de la production agricole. Le président de la Fondation «Filaha innove», initiateur de cette rencontre en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie «Tafna» de Tlemcen, Amine Bensemane a indiqué que tous les facteurs (des cadres compétents, de vastes superficies agricoles, de l'eau, ...) sont réunis pour relever ce défi, ajoutant que le produit agricole algérien se caractérise par sa qualité Bio, qui le rend très prisé par les consommateurs en Algérie et à l'étranger.

Le même responsable a rappelé, au passage, l'intérêt accordé à ce secteur par les pouvoirs publics à travers des programmes de développement, des mesures de soutien aux investisseurs, leur accompagnement dans l'amélioration de la production, citant toutefois certaines lacunes et dysfonctionnements qui caractérisent toutes les filières agricoles et le manque de coordination entre les branches professionnelles (agriculture, élevage, aviculture et agroalimentaire). Le président du conseil professionnel du lait, Mahmoud Benchekor, a mis l'accent sur les possibilités de l'Algérie pour réaliser cet

objectif qui est de consommer algérien en assurant l'autosuffisance, tout en notant que ces moyens sont inexploités «ce qui nous pousse à l'importation pour combler toute pénurie».

En matière de lait et dérivés, la production nationale a atteint 3,5 milliards de litres de lait par an pour satisfaire 78 % des besoins nationaux estimés à 5 milliards de litres. La différence est donc importée de l'étranger, a signalé M. Benchekor, ajoutant que ce déficit peut être comblé par l'intensification

de la culture fourragère dont le maïs. Après avoir présenté un aperçu sur le Salon international de la production, du matériel agricole et de l'industrie agroalimentaire prévu du 14 au 17 mai prochain au Palais des expositions d'Alger, M. Bensemane a abordé le rôle et l'activité de la fondation «Filaha innove», qui constitue un espace de consultation, de réflexion et de communication et ses objectifs pour améliorer le produit agricole.

Cette rencontre a enregistré la présence d'opérateurs privés du secteur agricole et des représentants d'instances intéressées par l'agriculture. Le débat a permis aux intervenants de soulever leurs préoccupations au sujet de l'investissement et du manque de main d'œuvre dans les champs agricoles, notamment dans la partie ouest de la wilaya de Tlemcen.

## MARCHÉ DES CHANGES

### L'euro progresse face au dollar grâce à un regain d'optimisme sur la Grèce

L'euro a progressé face au dollar lors des échanges européens hier, profitant toujours d'un accès de faiblesse du billet vert et soutenu par un regain d'espérance sur la Grèce.

La monnaie européenne valait 1,0866 dollar en milieu de journée, grimpant même à 1,0900 dollar en cours de séance, au plus haut en deux semaines et demi, contre 1,0823 dollar jeudi soir. L'euro progressait également face à la devise nippone, à 129,92 yens, contre 129,39 yens la veille au soir, tandis que le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 119,56 yens contre 119,55 yens la veille.

L'euro était soutenu vendredi par «un regain d'optimisme des investisseurs sur le fait que le gouvernement grec et ses créanciers se rapprochaient d'un accord permettant de fournir des lignes de financement à la Grèce», commentait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi et aussi une amélioration du climat des affaires en Allemagne, première économie de la zone euro.

De son côté, le billet vert connaissait un nouvel accès de faiblesse depuis la publication jeudi d'indicateurs économiques américains décevants, avec une stabilisation des demandes hebdomadaires d'allocations chômage et une baisse des ventes de logement neufs.

Ces données décevantes s'ajoutaient à une série d'indicateurs mitigés publiés ces dernières semaines, ainsi qu'à des commentaires prudents des membres de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui ont poussé les cambistes à revoir leurs prévisions d'une hausse de taux aux Etats-Unis.

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 71,81 pence pour un euro, et repartait à la hausse face au dollar, à 1,5132 dollar pour une livre.

La monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,0353 franc pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 0,9527 franc pour un dollar.

L'once d'or a fini à 1,192,15 dollars au fixing du matin, contre 1,185,75 dollars jeudi soir.

## MARCHÉS PÉTROLIERS

### Le brut évolue sans grande direction

Les prix du pétrole ont évolué de façon divergente en cours d'échanges européens hier, le WTI pliant sous l'effet de prises de bénéfices après le rebond de la veille, alors que le Brent profitait toujours de la confusion qui règne au Yémen.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,33 dollars en milieu de journée, en hausse de 48 cents par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 29 cents à 57,45 dollars.

Les cours du WTI étaient sous la pression de prises de bénéfices vendredi, après avoir atteint leur plus haut niveau de l'année la veille en séance, à 58,41 dollars le baril.

Mais le moral des investisseurs demeurait bon, toujours aidé par la petite baisse de la production de pétrole brut aux Etats-Unis pour la semaine achevée le 17 avril, rapportée par le département américain de l'Énergie (DoE) mercredi.

Les cours du Brent restaient pour leur part soutenus par la poursuite des raids de la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen.

Les nouveaux bombardements au Yémen ravivent notamment les inquiétudes sur d'éventuelles perturbations sur le transport pétrolier au Moyen-Orient. Le Yémen détient en effet une position stratégique sur la route du pétrole, proche du détroit de Bab el-Mandeb où transitent 3,8 millions de barils de brut par jour.

Les analystes du courtier PVM appelaient cependant à la plus grande prudence, le nombre croissant d'investisseurs pariant sur une hausse des cours du Brent, qui atteint des niveaux presque record, donnant des raisons de s'inquiéter.

«La dernière fois que ce niveau était aussi élevé était en juin de l'année dernière lorsque les prix du Brent étaient à 114 dollars le baril. Trois mois plus tard, les investisseurs ont changé de position et les prix ont perdu 20 dollars le baril», expliquaient-ils.

## REUNION DE L'EUROGROUPE À RIGA

### Aucun accord envisagé sur la Grèce mais le pays estime les désaccords pas «insurmontables»

La Commission européenne a exclu vendredi la possibilité de parvenir à un accord lors de la réunion de l'Eurogroupe à Riga sur la Grèce en raison d'absence de progrès dans les «négociations techniques», alors que pour le ministre grec des Finances, les «désaccords actuels» «ne sont pas insurmontables».

«Les progrès dans les négociations techniques ne sont pas suffisants pour parvenir à un accord durant cet Eurogroupe à Riga», a déclaré Valdis Dombrovskis, le vice-président de la Commission en charge de l'Euro.

«Les discussions techniques doivent donc se poursuivre», a-t-il ajouté, son arrivée à la réunion.

«Du point de vue de la Commission, c'est du loin la meilleure option pour en finir avec le programme d'aide actuel, il est important que chaque partie respecte ses engagements, y compris la Grèce», a indiqué M. Dombrovskis.

Plusieurs responsables européens avaient laissé entendre que cette réunion n'aboutirait pas à un accord pour la Grèce, comme le pays l'espérait, ce qui reporte l'espérance sur la prochaine réunion de l'Eurogroupe prévue le 11 mai, à la veille d'un remboursement important d'Athènes au Fonds monétaire international (FMI).

Les responsables européens mettent de plus en plus en avant l'idée que la seule date importante est désormais fin juin, quand le deuxième programme d'assistance financière pour la Grèce prendra



fin. «C'est la date butoir», a souligné vendredi le ministre slovaque des Finances, Peter Kazimir.

«Une forme d'assistance» sera ensuite nécessaire car la Grèce ne peut pas revenir sur les marchés, ont confié plusieurs sources européennes, ce qui signifie qu'une nouvelle aide va devoir être négociée entre Athènes et ses créanciers. Les discussions sur ce point n'ont pas commencé, selon ces mêmes sources, face au retard pris avec les discussions sur les réformes.

Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, affirme vendredi dans un article sur son blog que les «désaccords actuels» de la Grèce avec ses créanciers UE et FMI sur l'agenda de réformes du pays «ne sont pas insurmontables».

«Notre gouvernement est prêt à rationaliser le système de retraites (par exemple en limitant les pré-retraites), à mener

des privatisations partielles, à s'attaquer à la question des prêts non remboursés des banques, qui entravent le circuit économique, à créer une commission fiscale indépendante et à soutenir l'entrepreneuriat», détaille-t-il.

Mardi, Yanis Varoufakis a plaidé pour des compromis respectifs d'Athènes et ses créanciers: «De notre côté, nous devons reconnaître les erreurs que nous ne voulions pas, peut-être, admettre, et laisser derrière nous les idéologies qui nous paralysent, et de même pour eux (les créanciers de la Grèce)».

Les points de convergence avec les créanciers UE et FMI existent cependant, note le ministre, citant la réforme du système fiscal et l'autonomie de l'autorité de collecte des impôts, modernisation de la fonction publique, allocation plus efficace des ressources publiques et simplification de la création d'entreprise.



## INDICE ÉCONOMIQUE

### Amélioration sensible du climat des affaires en Allemagne

communiqué Hans-Werner Sinn, le président de l'institut, qui élabore son baromètre à partir des appréciations de quelque 7 000 entrepreneurs. Les composantes du baromètre peignent toutefois un tableau plus contrasté.

L'évaluation de la situation actuelle a «considérablement augmenté», souligne l'Ifo, à 113,9 points (+1,8 point sur un mois). Mais les attentes vis-à-vis de la conjoncture ont légèrement reculé, à 103,5 points (-0,4 point).

Les mêmes tendances sont à l'œuvre chez les investisseurs allemands, dont le moral (indice ZEW) a en revanche accusé une baisse surprise en avril, après cinq

mois de hausse ininterrompue. «La hausse de l'Ifo (...) en avril suggère que les conditions économiques se maintiennent malgré la crise grecque et constituent un soulagement après la chute du ZEW», relève une économiste du cabinet Capital Economics. «Le climat des affaires semble toujours réceptif à l'euro faible et à la baisse du prix du pétrole», ajoute-t-elle, tout en notant que la baisse des attentes à l'égard de la conjoncture est un premier signe de prudence.

Le gouvernement allemand a lui relevé cette semaine ses prévisions de croissance, à l'instar du Fonds monétaire international (FMI) et des principaux instituts de conjoncture allemands. Berlin table désormais sur une hausse de 1,8% du Produit intérieur brut (PIB) cette année, contre 1,5% auparavant.

## CONFÉRENCE DE PARIS

### Le Canada promet des objectifs ambitieux

Le Canada va se donner des objectifs de réduction de ses gaz à effet de serre pour l'après-2020 qui seront «similaires» à ceux des autres pays industrialisés, a déclaré jeudi le Premier ministre Stephen Harper. Ces objectifs seront annoncés en mai, a-t-il dit lors d'une conférence de presse. «Il est improbable que nos objectifs seront exactement les mêmes que ceux des Etats-Unis, mais ils auront le même niveau d'ambition que celles des autres grands pays industrialisés», a-t-il promis. Le Premier ministre conservateur a souvent répété dans le passé que le Canada devait adopter les mêmes objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) que les Etats-Unis pour ne pas penaliser son économie.

Deuxième plus gros émetteur de GES derrière la Chine, les Etats-Unis se sont engagés en mars sur une réduction

de 26% à 28% de leurs émissions d'ici 2025 par rapport à 2005. L'Union européenne prévoit une réduction de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990. C'est la première fois que M. Harper faisait part des intentions du Canada en vue de la conférence sur le climat de Paris en décembre. La France a l'ambition à cette conférence d'arriver à un accord contraignant entre les différents Etats permettant de limiter le réchauffement de la planète à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

En vertu de l'accord de Copenhague, dont il est signataire, le Canada s'est engagé à réduire de 17% ses émissions en 2020 par rapport à leur niveau de 2005. Celles-ci ont plutôt augmenté de près de 20% par rapport à l'objectif initial, a reconnu la semaine dernière le ministère de l'environnement. Le Canada s'était par ailleurs retiré du protocole de Kyoto en

2011, jugeant ses objectifs irréalistes. Dans un rapport, le ministère notait également que le Canada «est l'un des plus grands émetteurs par habitant» au monde, même s'il ne contribue que pour «environ 2%» des émissions globales.

«Des mesures de régulation additionnelles devront être mises en place pour réaliser ces (nouveaux) objectifs», a dit jeudi M. Harper. Il a cependant écarté l'idée d'une taxe sur le carbone ou toute autre mesure qui aurait pour effet «d'éliminer des emplois». Le gouvernement a souvent promis de réguler les émissions du secteur de l'énergie (10% du PIB), notamment des sables bitumineux de l'Alberta (ouest), qui ne sont soumis à aucune restriction, même si elles étaient responsables de 8% des émissions totales de GES en 2013.

## INVESTISSEMENTS PRIVÉS À SOUK AHRAS 4 usines entrent en production



Quatre unités de production sur 144 projets d'investissement validés en 2014 par le Calpifref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) viennent d'entrer en production, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de l'industrie et des mines, Kamel Kafi.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'usines de fabrication de produits laitiers, à El Mechrouha, d'aliments de volaille à Bir Bouhouche, de charpente métallique, à Seldrata, et d'une briquetterie dans la commune de Zaâroria, permettant la création de 224 postes d'emploi permanents.

Quarante trois (43) autres projets liés, entre autres, à la réalisation d'établissements hôteliers, de stations-services et d'unités de fabrication de matériaux de construction, sont en cours de réalisation, selon le même responsable qui a fait savoir que ces usines permettront de générer plus de 600 postes de travail.

Pas moins de 142 hectares répartis sur les communes d'Oum Laâdhaïm, de Terguelt, de Ragouba, de Tifeche, de M'daourouch et d'Oued Keberit ont été mis à la disposition des investisseurs pour abriter de nouveaux projets, a encore noté M. Kafi, précisant que 16 zones d'activités seront «prochainement» créées dans plusieurs localités de la wilaya de Souk Ahras. Neuf (9) nouveaux projets ont été validés par le Calpifref dans cette wilaya durant le premier trimestre de l'année 2015, a également indiqué le même responsable.

## IN-SALAH

### Extension des superficies irriguées sous pivots

Des opérations visant à élargir les superficies agricoles irriguées sous pivots sont en cours d'exécution à travers la daïra d'In-Salah (Tamanrasset), a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux du secteur agricole.

Les services agricoles prévoient un accroissement des productions agricoles, grâce à l'extension de la pratique de ce mode d'irrigation, notamment au niveau des communes d'In-Salah et de Foggaret-Ezzoua, a précisé à l'APS le délégué de l'agriculture à la daïra Boudjemaâ Cherrouil.

Comme première phase du programme d'extension de cette technique sur une superficie de 10.000 hectares, des équipements d'irrigation sous pivots ont été déjà installés sur une surface de 160 hectares

## BOUANDAS (SÉTIF) Ouverture d'un nouveau point de service d'Algérie Télécom

En moins de deux mois, après Amoucha, au début du mois de mars dernier, Algérie Télécom de Sétif remet ça en procédant à l'ouverture, mardi dernier, d'un nouveau point de service, de présence et de vente à Bouandas, située dans la partie nord, à plus de 80 km du chef lieu de wilaya.

### Azzedine Tiouri

Cette nouvelle politique d'engagement et entrepreneuriale commerciale de la direction d'Algérie Télécom en faveur d'une région montagneuse, éloignée du chef lieu de wilaya entre dans le processus de rapprochement de ses services aux citoyens des autres localités, notamment enclavées.

La création de cette nouvelle structure inaugurée par le directeur opérationnel des Télécoms de Sétif, Kaddour Boualem, en présence du chef de la daïra et du président de l'APC de Bouandas, ainsi que des maires d'Aït Tizi et Aït Nawal M'Zada, est venue à la veille de la célébration dans quelques jours de la fête des Travailleurs et de la commémoration du 70e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, dont cette région a été affectée.

Cette nouvelle antenne commer-



ciale, nous dit-on, a été créée dans le but de faciliter et de rapprocher les services de l'entreprise aux citoyens. Cette louable initiative, à encourager à plus d'un titre, a été accueillie, comme il fallait s'y attendre avec grande satisfaction et soulagement par les citoyens qui étaient contraints de se déplacer à Bougaa, à plus d'une trentaine de km de leur lieu de résidence, pour régler leur problème dans ce domaine.

La nouvelle antenne, nous précise-ton, veillera à fournir tous les services nécessaires d'Algérie Télécom à ses clients pour toute la région environnante de Bouandas, Aït Tizi, Aït Nawal M'Zada et Tizi N'Braham.

Le directeur opérationnel des Télécoms de Sétif mettra à profit cette inauguration pour inspecter les projets, relevant de son secteur, en cours de réalisation, notamment ceux inhérents aux raccordements en fibre optique des communes de Bouandas et Tizi N'Braham, où il n'a pas manqué d'ins-

truire les travailleurs afin d'activer pourachever les travaux dans les meilleurs délais pour pallier à d'éventuelles coupures des réseaux en faisceaux hertziens. Toujours accompagné du chef de la daïra de Bouandas, M. Kadri, le premier responsable des Télécoms de Sétif a effectué une visite sur le terrain pour le choix du site devant recevoir prochainement les équipements de la 4G/LTE.

Avec l'inauguration de cette seconde antenne, les services Télécoms de Sétif sont bien partis pour en faire autant pour les autres régions de la wilaya.

Ce qui permettra, à coup sûr, de servir d'exemple et de booster les autres entreprises nationales et services publics, implantés à Sétif d'en faire de même, afin de faciliter la tâche et rendre la vie facile aux citoyens demeurant dans les autres contrées de la vaste wilaya de Sétif. Nous le répéterons jamais assez, ni l'agent, ni les hommes de bonne volonté, ni les compétences ne manqueront, c'est certain.

## SKIKDA

### 11 nouveaux lycées pour diminuer la surcharge des classes

Le secteur de l'éducation a bénéficié, dans la wilaya de Skikda, de onze (11) nouveaux lycées destinés à diminuer le problème de surcharge de classes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'éducation.

La répartition de ces projets à travers les communes a été effectuée par la direction du secteur en coordination avec les directions des équipements publics et de la planification et du suivi du budget, a précisé le responsable de la cellule de communication, Sadek Hefaidia.

Deux autres lycées en réalisation dans les communes d'Oum Toub et de Mdjez Edchidch, d'une capacité de 1.000 places chacun, seront réceptionnés «avant la prochaine rentrée scolaire», a fait savoir le même responsable. Huit (8) autres établissements d'enseignement secondaire sont également en cours de réalisation dans les communes de Filfila, de Collo, d'Azzaba, de Zerdaza d'Oued Zhour, de Beni Zid, d'El Marsa et d'Aïn Bouziane, a encore ajouté la même source, soulignant que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets est «entre 30 et plus de 60 pour cent». Par ailleurs, plusieurs collèges d'enseignement moyen (CEL) ont été également lancés en construction dans les localités de Filfila, d'Oum Toub, de Collo, d'El Harrouch, de Tamalous, de Salâh Bouchaour, de Ramdane Djamel et de Hammadi Krouma, selon M. Hefaidia.



réservée à la céréaliculture et la maïsiculture, en vue de réaliser une production annuelle avoisinant les 2.000 QX de diffé-

rentes variétés de blé et 2.500 QX de maïs, a-t-il expliqué. Une surface de 90 hectares sera consacrée aux cultures maraîchères,

avec utilisation du même procédé d'irrigation, pour atteindre un rendement annuel de 600 QX de pomme de terre à l'hectare.

Un autre projet a été retenu, en parallèle, et porte sur l'acquisition de 800 à 1.000 vaches laitières pour produire plus de 160.000 litres/an de lait, selon le même responsable.

Les agriculteurs vont bénéficier, à la faveur des facilitations accordées par les services techniques, d'autres opérations pour booster l'activité agricole dans la région, à l'instar de l'acquisition de 120 pompes hydrauliques, 120 transformateurs électriques et 1.200 asperseurs, outre le fonçage de 120 puits de 150 mètres de profondeur, a fait savoir le même responsable.

APS

## AIN DEFLA

**Les meilleurs élèves honorés par M<sup>me</sup> la ministre de l'éducation**

Au cours de la semaine passée, le ministère de l'éducation a organisé une cérémonie honorifique en faveur des élèves lauréats des différents activités, à la salle Ibn Zaidoune de Riadh El Feth qui a signalé aussi les portes ouvertes sur l'orientation et la guidance scolaire et professionnelle, avec la participation du commandement de la gendarmerie nationale de Cheraga et plusieurs institutions éducatives et culturelles.



Salim Ben

En présence de Mme Benghabrit Nouria, ministre de l'éducation nationale et les autorités civiles et militaires, la cérémonie a été ouverte par des partitions musicales présentées par des élèves du lycée Mohamed Bouras de Miliana qui ont eu la 1<sup>re</sup> place au festival scolaire national de la musique à Ain Defla, ensuite c'était les élèves de l'école primaire Sadi Salhi de Ouled Fayet qui ont monté une prestation musicale en trois langues. Par

ailleurs, les élèves du Lycée Lamarchi Mohamed d'El Afroun (Blida) ont présenté une très belle chorale polyphonique, sur le sacrifice des Chouhadas. Pour Mohamed Amine Yani, un élève de 4<sup>ème</sup> année moyen, du CEM Ibn Djoubeïr Cheraga, qui a eu la 1<sup>re</sup> place au festival à Ain Defla, a ébahis les présents par ses morceaux musicaux bien sélectionnés.

A la fin de la cérémonie, toutes les troupes participantes ont été primées par Mme La ministre qui a encouragé ces élèves et leur a souhaité un très bon parcours scolaire. La fête a été clôturée

par des chants andalous interprétés par la chorale des enseignants, et couronné par une cérémonie honorifique de 19 élèves lauréats des concours nationaux, parmi eux, l'élève Toubriinet Fatima de la wilaya d'Ain Defla qui a été déjà primé par le D de Ain Defla.

Pour Mme Saheb Tassadit, la chargée des activités culturelles et sportives au ministère : « Madama la ministre porte une attention particulière à tout ce qui touche à l'éducation, la culture et à la formation. Elle est convaincue que le développement de notre pays passe nécessairement par ces élèves ».

## AQUACULTURE

**De nouvelles espèces de poisson prochainement lâchées à Mila**

De nouvelles espèces de poissons à important potentiel économique seront lâchés courant 2015 dans les plans d'eau de la wilaya de Mila dans le cadre du développement de la pêche continentale, a indiqué jeudi le directeur de la station de pêche, Ahmed Bendjedou.

La principale espèce à introduire sera le sandre ou, à défaut le black bass (appelé aussi perche noire), qui sont à la fois demandés sur le marché tout en étant des prédateurs du carassin dont la population boudée par les pêcheurs s'est reproduite d'une manière intensive, a souligné M. Bendjedou, relevant que l'introduction de l'un de ces deux espèces "pourrait réduire le phénomène de déclin des poissons". Par ailleurs, trois stations d'épuration des eaux usées devront entrer en service durant cette année pour réduire la quantité de matières organiques déversées, notamment dans le barrage de Béni Haroun, a encore fait savoir ce responsable, faisant état du lancement "en mai prochain" d'actions de nettoyage dans le cadre de l'opération nationale "barrages et ports bleus".

Les berges du barrage de Beni Haroun avaient été débarassées, en mars dernier, des milliers de bouteilles en plastique qui les avaient envahies, en marge d'un concours de pêche



de loisirs initié par la station locale de pêche et des ressources halieutiques, a-t-il rappelé dans ce contexte. 600 tonnes de poissons sont annuellement pêchées dans les plans d'eau de cette wilaya où 15 autorisations de pêche ont été délivrées, a également ajouté le directeur de la station de pêche, avant de faire état du recul des quantités pêchées en 2014 en raison de la baisse du nombre de larves ensemencées.

## PATRIMOINE CULTUREL

**Les ksour de M'doukal (Batna), désormais «site protégé»**

Une commission du ministère de la Culture est présente jeudi sur le site des ksour de M'doukal (130 km de Batna) pour préparer le projet de protection de cette cité vieille de 16 siècles.

Cette commission, assistée par les associations des «Amis d'Imedghassen» et «de la culture et du patrimoine historique» effectue «un premier pas vers la classification de ces ksour en tant que site touristique et archéologique», a indiqué à l'APS la sous-directrice de la conservation et de la restauration des biens culturels immobiliers au ministère de la Culture, Nabila Cherchali, en marge des journées d'étude organisées sur site par l'association des «Amis d'Imedghassen». L'opération permettra aussi aux propriétaires des maisons du vieux M'doukal de bénéficier d'aides pour la restauration de leurs demeures, a indiqué Mme Cherchali, faisant état d'un second projet pour la préservation, la classification et la réhabilitation du village de Menâa et du site des «balcons» de Ghoufi. De son côté, Mme Rachida Za-

dem, juriste au ministère de la Culture, a estimé que dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat pour préserver les biens patrimoniaux, l'opération de restauration des ksour de M'doukal pourrait fournir un exemple édifiant d'un partenariat Etat-société civile pour la préservation de cet héritage matériel revendiqué par les associations depuis plusieurs années. La manifestation a été ouverte dans une ambiance de fête, marquée par les salves de baroud, les chants folkloriques et une exposition de produits artisanaux. La journée d'étude a mis en exergue le riche passé de la cité de M'doukal, aux origines numides, dont le nom en tamazight signifie «les amis» et que les romains appelaient Aqua-Viva. Bâtie au moyen de matériaux en terre il y a plus de 16 siècles, la cité était une halte incontournable pour les caravanes du hadj se dirigeant vers les Lieux saints de l'islam, a indiqué le président de l'association de la culture et du patrimoine historique, Djemai Taïbi. Dans son exposé du projet de

restauration de la cité, l'architecte Brahim Ariouat a indiqué que les inondations de 1969 avaient dévasté 90 % des bâtiments constituant les ksour que leurs occupants abandonnèrent pour s'installer dans le nouveau village socialiste. Il a également estimé à 630 millions de dinars le coût de la restauration.

Les expériences relatives, notamment

au projet du forum d'Oued M'zab

et du village archéologique de Rmila, à Khenchela, ont été exposées à cette occasion, respectivement par des spécialistes, en l'occurrence Younes Babanédjar et Bachir Agrabi. Une communication sur «l'approche de préservation de l'architecture nationale, cas des villages des Aurès» a également été donnée par Nabila Cherchali, sous-directrice au ministère de la Culture.

Deux ateliers sur les symboles berbères et l'architecture en matériaux en terre ont été organisés en marge de cette manifestation qui a donné lieu à des visites guidées aux monuments, zaouïas et mosquées de M'doukal.

## GAZ NATUREL

Raccordement de la commune d'El Khemis au réseau

**Taux d'avancement appréciable des travaux**

Les travaux de raccordement de la commune d'El Khemis (environ 90 km au nord-ouest de



Djelfa) au réseau de gaz naturel ont atteint «un niveau appréciable» d'avancement estimé à près de 80%, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Le projet consiste en le raccordement de 165 foyers de cette commune au réseau de gaz de ville, à travers deux réseaux de distribution et de transport, longs respectivement de 6 et de 22 km, a-t-on ajouté, précisant qu'une enveloppe de plus de 4,4 milliards DA a été affectée à la réalisation de ce projet, inscrit au titre de la deuxième tranche du quinquennal 2010-2014.

Le programme en question englobe la réalisation de 2.026 raccordements au gaz naturel, à travers cinq communes de la wilaya. Il s'agit de Amoura (350 foyers), El Guernini (263 foyers), Sidi Bayzid (360 foyers), Oum Aadham (445 foyers) et El Khemis (165 foyers), et de la zone d'habitation secondaire du barrage Oum Droue (332 foyers), dans la daïra de Dar Chioukh. La wilaya de Djelfa a fait de «grands pas» en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, une énergie aujourd'hui assurée au niveau de 29 sur 36 de ses communes, alors que des travaux sont en cours pour le raccordement de six (6) autres collectivités d'ici à fin 2015, a-t-on souligné de même source.

**● 360 millions DA pour l'entretien et le rééquipement d'établissements juvéniles et sportifs**

Une enveloppe de 360 millions DA a été dégagée pour l'entretien et le rééquipement d'établissements de la jeunesse et des sports dans la wilaya



de Djelfa, a-t-on appris jeudi du responsable local du secteur. Le montant, dégagé au titre du programme complémentaire 2014 de la wilaya, est affecté à la réalisation de trois (3) opérations, a indiqué le DJS Azeddine Bentorki.

La première opération, dotée d'une enveloppe de 100 millions DA, vise, a-t-il dit, la réalisation de travaux d'entretien dans des structures réservées aux jeunes implantées dans les différentes communes, dont des maisons de jeunes, des salles spécialisées, des complexes de proximité et des auberges. La deuxième opération, d'un coût de 200 millions DA, cible l'entretien et le rééquipement d'établissements sportifs, dont le complexe sportif du chef lieu de wilaya, des salles de sport et des piscines, a ajouté ce responsable, alors que 60 millions DA ont été destinés à l'équipement de structures juvéniles et sportives.

Le lancement des opérations d'entretien et de rééquipement est prévu vers la «fin du mois de juin prochain», est-il signalé de même source.

APS

## GYROPHARES D'AÏN DEFLA : Un réseau de voleurs de voitures arrêté

Salim Ben

Les services de la brigade criminelle de la Sureté de wilaya de la police judiciaire d'Aïn Defla, sont parvenus, en fin de semaine écoulée, à démanteler un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol de véhicules avec utilisation des fausses identités, qui se compose de sept personnes, dont un mineur âgées entre 17 et 35 ans, originaire d'Aïn Defla, Chlef et Annaba activant dans le centre et l'Est du pays.

Ainsi et suite à des plaintes qui leur sont parvenues, les policiers ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de quatre personnes originaire d'Aïn Defla, alors que les trois autres personnes dont les noms ont été cités, sont en fuite. Les policiers ont récupéré une voiture volée et présenté 4 membres du réseau arrêtés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Defla qui les a placés sous mandat de dépôt.

### Une personne arrêtée pour coup et blessures volontaires

Les agressions par utilisation d'armes blanches sont devenues fréquentes au sein de la société depuis quelque temps. En effet, au niveau des tribunaux de la wilaya d'Aïn Defla, les affaires de C.B.V par arme blanche, sont régulièrement inscrites au rôle des sessions correctionnelle ou criminelle. Ainsi, la semaine passée, à Khemis Miliana, et suite à une plainte de la victime, un homme âgé de 54 repris de justice, était derrière une agression avec une bouteille de boisson alcoolisée. La victime a été touchée au niveau de la main qui lui a causé une blessure profonde et eu un arrêt de travail de 12 jours. L'agresseur a été arrêté et présenté auprès du procureur général du tribunal de Khemis Miliana qui a ordonné son mandat de dépôt.

### Arrestation d'un dealer des psychotropes à Aïn Defla

Dans le cadre du plan de sécurité tracé par les services de la sécurité de la wilaya, les éléments de la police de Sureté de wilaya ont mis hors d'état de nuire un dealer des psychotropes au niveau de la ville, sur la rue El Emir Abdellah, il s'agit d'un jeune repris de justice âgé de 24 ans, spécialisé dans la vente des psychotropes et autres drogue. Ce dealer a été localisé suite à une stratégie bien étudiée par les éléments de la sécurité, en possession de 30 grammes de kif traité et 11 comprimés de psychotropes ainsi qu'une somme d'argent et une arme blanche. Présenté hier matin auprès du procureur de la république, qui a ordonné son mandat de dépôt.

## M'SILA : Il tue son ami... pour un téléphone portable

Les éléments de police ont procédé, en fin de semaine, à l'arrestation d'un individu accusé du meurtre d'un homme à Boussaâda, au sud de M'sila, apprend-on de source locale.

L'accusé, B.S., 23 ans, a avoué que le meurtre est intervenu au milieu d'une soirée bien arrosée, et que son motif était le vol d'un téléphone portable.

Le meurtre a eu lieu dans une maison abandonnée située dans le quartier Sidi Sliiman à Boussaâda.

La dispute s'est transformée en meurtre. L'accusé a poignardé la victime, M.L., 37 ans, à l'aide d'une bouteille cassée. Tout le groupe a pris la fuite en laissant la victime gisant dans une mare de sang jusqu'à ce que mort s'en suive. Aussitôt alertés, les enquêteurs ont réussi dans un temps record à identifier et à arrêter tout le groupe.

M.B.

## ALGER 20 ans de réclusion criminelle pour chacun des deux accusés

**Karim âgé de 39ans et Amine âgé de 41 ans, sont deux repris de justice notoires. Karim et Amine se présentent, ce jour là, chez Yamina âgée de 60 ans. Ils frappent à la porte de Yamina qui ouvre sans penser qu'elle allait être assassinée ce jour là.**

A.Ferrag

Les deux malfaiteurs s'emparent d'un couteau et s'acharnent sur la malheureuse.

Karim et Amine prennent ensuite la fuite s'emparant des bijoux et de l'argent, personne n'a rien entendu, rien vu. Une judicieuse enquête menée par les éléments de la police judiciaire a



permis l'arrestation de Karim et Amine.

Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont accusés d'association de malfaiteurs d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche et de meurtre.

Karim et Amine reconnaissent les faits retenus contre eux et racontent les circonstances de leur forfait.

Le représentant du ministère pu-

blic fait ressortir, dans son réquisitoire, la gravité des faits. Il est à signaler que les deux accusés étaient des repris de justice notoires et requiert une peine de 23 ans de prison à l'encontre de Karim et Amine.

L'avocat de la défense plaide, quant à lui, le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de ses clients.

Après délibérations, les accusés écopent de 20 ans de réclusion criminelle.

## GENDARMERIE : Manœuvre d'intervention et de secours à la suite d'un accident ferroviaire simulé à Annaba

Une manœuvre d'actions d'intervention et de secours, à la suite d'un accident ferroviaire simulé près d'Aïn Dalia, dans la commune de Berrahal (Annaba), a été organisée jeudi par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a-t-on constaté.

La manœuvre s'inscrit dans le cadre du programme de travail du groupement pour «jauge le degré de préparation, de maîtrise, de rapidité et de coordination dans l'exécution des plans de secours» et pour s'entraîner à «synchroniser

les interventions avec les différents partenaires en charge des secours des personnes», a indiqué le commandant du groupement territorial, le colonel Smail Serhoud.

Le scénario de la simulation a prévu le déraillement d'un train transportant 400 voyageurs sur la ligne Annaba/Alger, à hauteur du point kilométrique (PK) n° 25, à Ain Dalia, et l'activation du plan de secours en concertation avec les autres services de la sécurité, de la santé et de la protection civile.

Après le quadrillage du site de l'accident, la mise en œuvre du plan de secours a donné lieu à l'évacuation de 12 personnes décédées et de 150 blessés.

La manœuvre qui a duré environ une heure, en présence des autorités locales, a mis à contribution deux hélicoptères, la colonne mobile de la protection civile avec ses 7 camions anti-incendie et ses 10 ambulances, et a donné lieu à l'installation, sur site, d'un centre de prise en charge psychologique des victimes.

## ORAN

### Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents administratifs

Un réseau spécialisé dans la falsification de documents administratifs et de cachets officiels a été démantelé à Oran par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris jeudi du chef de cette Sûreté. Cette bande criminelle, composée de quatre (4) personnes dont une femme, s'était spécialisée dans la falsification de documents officiels (cartes nationales d'identité, permis de conduire, cartes grises, passeports, certificats de scolarité, cartes professionnelles et autres), a été démantelé à la presse Salah Nouasri, ajoutant que ce «puissant réseau bénéficiait de complicités, notamment au niveau de certains secteurs urbains de la commune d'Oran et autres communes des wilayas voisines».

«Cette bande criminelle, qui opérait au niveau d'Oran et des wilayas voisines, disposait de deux logements, l'un pour l'accueil des victimes, l'autre pour la délivrance des documents», a déclaré le même responsable, assimilant ce réseau à une «administration

publique parallèle».

Suite à des informations faisant état de falsificateurs de documents administratifs et après une enquête approfondie, les éléments de la BRI relevant de la police judiciaire ont réussi à dévoiler le mystère et mettre hors d'état de nuire cette bande de personnes dont l'épouse d'un des mis en cause, qui travaillait au secteur urbain d'Oran, a-t-on souligné de même source.

Une perquisition du domicile du présumé chef de bande, un récidiviste notamment connu, s'est soldée par la saisie de 52 faux cachets officiels de plusieurs institutions, de quatre micro-ordinateurs dont deux portables, d'un scanner, de 4 clefs USB, de 3 cartes mémoire avec tablette, de 10 dossiers de demande de logements, de 10 cartes d'identité nationale vierges, de 15 permis de conduire vierges, de 10 cachets de la fonctionnaire et d'un montant de 1 million DA. Les mis en cause seront présentés jeudi à la justice, a indiqué le chef de la Sûreté de wilaya.

## BILAN DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE (SÛRETÉ NATIONALE)

### Arrestation de 19 femmes impliquées durant le premier trimestre 2015



Les brigades de lutte contre les stupéfiants relevant de la Sûreté nationale ont interpellé 19 femmes dont six mineures, impliquées dans des affaires liées à la détention, consommation et trafic de drogue au cours du premier trimestre 2015, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La DGSN, qui met en garde contre les tentatives de propagation de la consommation de drogue parmi les femmes notamment les mineures, réaffirme l'intensification de ses efforts de concert avec d'autres services afin de poursuivre les personnes impliquées dans ces activités criminelles.

Dans ce cadre la DGSN a appelé toutes les composantes de la société à coopérer avec ses services afin de pouvoir lutter contre les dangers de la drogue et empêcher sa propagation dans la société et à dénoncer toute activité liée au trafic de drogue sur le numéro vert 15-48.

## IMMIGRATION CLANDISTINE

**L'UE va tripler le budget de son opération de sauvetage en Méditerranée**

- Frontex salue les décisions du sommet de l'Union européenne
- Les décisions du sommet de l'UE sur l'immigration sont «loin du compte», selon Paris

L'Union européenne a décidé jeudi de tripler le budget de son opération de surveillance et de sauvetage en mer Triton, actuellement de trois millions d'euros par mois, pour prévenir de nouveaux drames de l'immigration en Méditerranée.



«Nous voulons agir vite, ce qui signifie tripler les ressources financières» de cette opération, a déclaré la chancelière allemande Angela Merkel, à l'issue d'un sommet extraordinaire des dirigeants européens convoqué après le naufrage d'un chalutier qui a fait plus de 700 morts en Méditerranée dimanche.

«Nous avons triplé Triton, alors que la proposition était de le doubler», a souligné le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Il a indiqué que les dirigeants européens avaient annoncé une hausse de leurs contributions, avec plus de navires qui vont patrouiller en Méditerranée, mais aussi des avions, des hélicoptères et du personnel.

Mme Merkel a confirmé que l'Allemagne était prête à mettre à disposition deux navires. La France a également annoncé la mise à disposition de deux navires, et la Belgique d'un.

«Il est important que nous avions sur tous les éléments pour que, si possible, une telle tragédie ne se reproduise pas» a-t-elle ajouté. Sur le mandat de Triton, «nous n'avons pas élargi aujourd'hui le champ opérationnel» permettant de sortir des eaux territoriales et d'aller plus près de la Libye.

«Mais nous avons sans doute besoin de discuter cela de nouveau», a-t-elle reconnu. En ce qui concerne l'accueil de candidats à l'asile, Mme Merkel a affirmé que les 28 n'avaient «fixé aucun chiffre parce que nous pensons que 5.000 n'est pas suffisant». Les pays se sont également entendus pour «soutenir la proposition de la Commission pour tester une répartition des migrants en cas de besoin», a-t-elle ajouté.

**L'ONU appelle l'Europe à sortir de sa stratégie «minimaliste» et à «sauver des vies»**

Par ailleurs, l'ONU a exhorté l'Union européenne à sortir de sa stratégie «minimaliste» sur l'immigration et à sauver des vies, soulignant que le respect des droits fondamentaux de tous les migrants et réfugiés doivent être au premier plan de la réponse de l'UE.

«L'Union européenne doit aller au-delà de sa position minimaliste actuelle sur l'immigration», ont affirmé jeudi à Genève le Haut commissaire aux réfugiés, Antonio Guterres, le Haut commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), William Lacy Swing, et le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour les migrations, Peter Sutherland.

Ceux-ci demandent aux dirigeants des vingt-huit pays de l'UE de donner la priorité au respect de la vie et de la dignité humaines, indiquant qu'il faut combattre la rhétorique raciste et xénophobe vilipendant les migrants et les réfugiés.

«La réponse de l'UE doit aller au-delà de l'approche minimaliste actuelle en dix points», proposée lundi 20 avril par les ministres européens des Affaires étrangères et de l'Intérieur et limité au contrôle de l'arrivée des migrants sur les côtes du continent.

«La sécurité, les besoins de protection et les droits fondamentaux de tous les migrants et réfugiés doivent être au premier plan de la réponse de l'UE», poursuit la déclaration commune.

Par ailleurs, ils exhortent les dirigeants européens à travailler avec les pays d'origine et de transit pour traiter des nombreux facteurs qui poussent les migrants désespérés à recourir à des voyages dangereux par la mer.

«Le seul contrôle des flux migratoires ne résoudra pas le problème de l'immigration

irrégulière, et pourra au contraire augmenter les risques et les abus auxquels les migrants et réfugiés sont confrontés», préviennent les quatre représentants de l'ONU.

Il soulignent, par ailleurs, que le seul contrôle des flux migratoires ne résoudra pas le problème de l'immigration irrégulière. Ils recommandent un éventail plus large de mesures, dont la mise en place, sans délai, d'une opération de recherche et de secours robuste, avec la même capacité que celle menée de l'an dernier par l'Italie, Mare Nostrum, et avec l'objectif clair de «sauver des vies», souhaitant aussi la création d'alternatives légales suffisantes pour éviter que les migrants ne tombent entre les mains des passeurs.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, ont-ils soutenu, doivent également s'engager à recevoir un nombre beaucoup plus grand de réfugiés à travers des programmes de réinstallation, en plus des quotas actuels.

«Ils doivent aussi renforcer leur soutien aux pays de premier accueil, soit l'Italie, la Grèce et Malte, et répartir mieux les responsabilités à travers l'UE», estiment les dirigeants de l'ONU.

Les dirigeants européens ont décidé jeudi, lors du sommet extraordinaire de l'UE sur le drame des migrants en Méditerranée, de tripler les moyens alloués pour le sauvetage des migrants en Méditerranée, et vont chercher l'aval de l'ONU pour mener des actions militaires contre les trafiquants de l'UE.

Mais aucun accord n'a été trouvé pour permettre aux navires de l'opération européenne de surveillance et de sauvetage en mer Triton de sortir des eaux territoriales afin d'aller plus près de la Libye. Les dirigeants se sont aussi divisés sur la prise en charge des réfugiés, en renvoyant les décisions à plus tard.

## LA TRAGÉDIE DES MIGRANTS EN MÉDITERRANÉE

### L'arrogance de l'Europe face à la détresse des Africains

**Kamel Cherif**

Les nombreux naufrages d'immigrants clandestins enregistrés dernièrement en Méditerranée dévoilent les déficiences de la politique prônée par l'Europe envers l'Afrique.

Une politique faite d'injonctions et d'immixtions directes ou indirectes ayant fini par déstabiliser l'Afrique, ce qui explique ce flux d'immigrants clandestins.

Une politique dont les conséquences sont également néfastes pour l'Europe qui doit assumer la responsabilité des drames qui se produisent en Méditerranée, à l'exemple du naufrage au large près de l'Italie d'un chalutier qui a fait plus de 700 morts dimanche dernier.

Des embarcations d'immigrés clandestins de différentes nationalités africaines accostent presque quotidiennement dans les villes du Sud de l'Europe, notamment en Italie et en Grèce. L'amélioration des conditions climatiques, avec une mer plutôt calme, a encouragé les nombreux migrants à s'aventurer et tenter de traverser, au péril de leur vie, la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune.

Des drames et tragédies qui se produisent après chaque tentative d'immigration, les dirigeants européens ont tiré la sonnette d'alarme en s'attaquant aux conséquences de ce phénomène, reléguant au second plan les causes ayant amené des milliers d'Africains de tenter des traversées risquées pour ne pas dire suicidaires.

Il faut relever que l'instabilité dans plusieurs pays africains, notamment en Libye qui reste un pays de transit suite à la chute du régime de Mouamar El Gaddafi, a encouragé les populations de l'Afrique subsaharienne à tenter des traversées vers l'Europe.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les dirigeants européens évoquent des solutions à même de s'attaquer aux conséquences de ce phénomène, recommandant entre autres la destruction des embarcations transportant les migrants africains. Il s'agit pour eux de prendre des mesures pour «identifier, capturer et détruire les bateaux ayant qu'ils ne soient plus utilisés par les trafiquants».

Ainsi, des opérations militaires contre les trafiquants sont recommandées par les dirigeants européens. Or, c'est l'Europe qui a dévoré et tiré profit des richesses l'Afrique, jetant ainsi les populations du continent noir dans la misère et la précarité.

Les nombreux migrants africains qui fuient la misère dans leurs pays respectifs, devraient être traités humainement et considérés comme étant des déplacés et réfugiés.

Mais, il se trouve que les Européens se disent disposés à mobiliser des budgets colossaux afin de «sécuriser» leurs frontières et les rendre hermétiques, alors que l'argent mobilisé à cet effet aurait pu servir à des aides aux investissements dans les pays africains, lesquels connaissent des flux migratoires et des déplacements effrayants.

En ce sens, l'Europe ne prend pas en compte la détresse des migrants africains. Elle est beaucoup plus préoccupée par l'endiguement des arrivées sur ses territoires.

## Un Sommet UE-UA consacré à l'immigration prochainement à Malte

L'Union européenne et l'Union africaine vont organiser à Malte un sommet consacré à la question de l'immigration, a annoncé jeudi le Premier ministre maltais Joseph Muscat.

Le sommet réunira «plus tard cette année» les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, de l'UA et de «pays clés», a précisé sur Twitter le chef du gouvernement maltais à l'issue d'une réunion d'urgence à Bruxelles, convoquée après le naufrage au large de la Libye d'un chalutier qui a fait plus

de 700 morts dimanche. Malte est, avec l'Italie et la Grèce, en première ligne face à l'afflux d'immigrés qui tentent de gagner l'Europe en entamant une périlleuse traversée de la mer. «Il faut que nous puissions aider les pays africains à contrôler les frontières», a précisé le président français François Hollande, selon lequel cette réunion pourrait être organisée «dans les prochaines semaines pour agir ensemble».

APS

# MIEUX MANGER POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS EN BONNE SANTÉ

*Manger peut être agréable à notre palais mais peut aussi être bon pour notre santé. Gagner 10 ans d'espérance de vie en bonne santé c'est possible très simplement. Il suffit de mieux et bien manger. Et en préservant notre santé, on préserve aussi la planète. On fait le point avec Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine, chercheur à l'INRA.*

En 2014, l'espérance de vie théorique d'une femme est de 85 ans et celle en bonne santé de 64 ans. « En 2014, les femmes vivent donc en moyenne 21 ans en mauvaise santé. Pourtant une bonne alimentation permettrait de gagner 10 ans de vie en bonne santé » explique Anthony Fardet. Pour lutter contre la vie en mauvaise santé, voici ces recommandations.

## Modifier la répartition de son assiette

Pour notre santé et la santé de la planète, il faudrait consommer 80% d'aliments d'origine végétale et 20% d'origine animale. « En France 30 à 40% de notre alimentation sont d'origine animale, l'idéal serait de diviser par 2 cette quantité » rappelle Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Notre planète en sortirait gagnante aussi, car environ 50% des surfaces agricoles sont utilisées pour la nutrition animale ».

Avec une limite de consommation individuelle de 500 g par semaine de viande hors volaille et gibier (c'est-à-dire : boeuf, porc, veau, mouton, chèvre, cheval), Anthony Fardet recommande également de réduire autant que possible la consommation de viande transformée, c'est-à-dire la

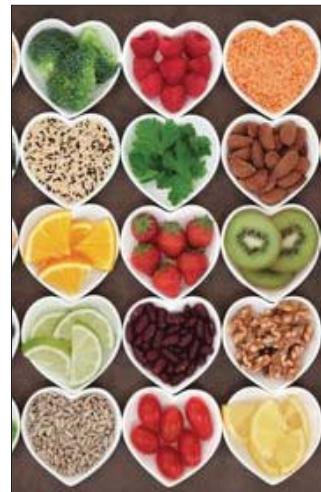
viande fumée, salée, en saumure ou avec ajout de conservateurs et des charcuteries (saucisses, saucisson, jambon cuit ou cru, pâté, etc.). « La consommation en excès viandes rouges et/ou transformée augmente d'environ 15% le risque de cancer colorectal. En cause, l'excès de fer hémique et les produits néoformés de la cuisson », explique le docteur en nutrition.

« En revanche, une alimentation riche en céréales complètes et en légumineuses est économique, bonne pour notre santé et celle de planète » explique Anthony Fardet. « En effet, les légumineuses n'ont pas besoin d'engrais azoté pour pousser ».

La bonne association pour retrouver la même qualité protéique de la viande est de consommer ensemble riz-lentille, riz-soja, maïs-haricots rouges- couscous-poids-chiche. Ces associations sont riches en énergie et en composés protecteurs.

## Manger équilibré et diversifié

En mangeant diversifié, on permet à notre corps de fabriquer des bonnes défenses immunitaires. « Mais pas besoin d'être calé en nutrition. C'est assez simple, en mangeant des fruits et légumes de toutes les couleurs on fait le plein d'anti-



oxydants variés et essentiels pour notre bonne santé » rappelle Anthony Fardet.

« Et cela est important pour prolonger l'espérance de vie, car le stress oxydatif est responsable de près de 100 maladies » ex-

## Éliminer les aliments industriels

La production excessive de produits ultra-transformés par l'industrie agro-alimentaire a favorisé les maladies de civilisation (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers). « Les personnes les plus atteintes par ces maladies sont en effet les plus gros consommateurs de produits alimentaires industriels, alors que celles qui se nourrissent majoritairement d'éléments peu transformés vivent le plus longtemps en bonne santé » explique Anthony Fardet.

« Aucun aliment n'est mauvais pour la santé sauf s'il est trop transformé et consommé en excès », rappelle Anthony Fardet. Par ailleurs, plus un aliment est déstructuré par les procédés technologiques, moins il procure une sensation de satiété et favorise ainsi le grignotage entre les repas. Il faut donc privilégier les aliments naturels, peu transformés et peu raffinés (par exemple céréales complètes plutôt que blanches), éliminer au maximum les produits industriels ultra-transformés et préférer par exemple une pomme à un jus de pomme.

# AUTISME : AUCUN LIEN AVEC LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE

**Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) ne serait pas lié aux troubles de l'autisme, selon les résultats d'une nouvelle étude publiée dans la revue *Journal of the American Medical Association* (JAMA). Des enquêtes menées auprès de parents ayant un enfant souffrant d'autisme suggèrent qu'un grand nombre d'entre eux pensent que le vaccin contre la rougeole a contribué à l'apparition de ce trouble. Pourtant, cette méfiance grandissante envers les vaccins serait injustifiée. Une nouvelle étude scientifique américaine vient en effet de conclure**

qu'il n'existerait aucun lien entre le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) et les troubles de l'autisme.

Les chercheurs du Lewin Group à Falls Church en Virginie ont étudié 95 000 enfants ayant des frères et sœurs plus âgés dont certains étaient autistes. Les résultats de cette étude menée par le Dr Anjali Jain, pédiatre endocrinologue au Lewin Group à Falls Church (Etats-Unis) concluent que le vaccin ROR n'est aucunement lié à un accroissement du risque d'autisme, quel que soit l'âge de la vaccination ou le fait qu'un frère ou une sœur plus

âgée soit autiste. Cette nouvelle recherche confirme les résultats d'une étude australienne de 2014 publiée dans la revue scientifique *Vaccine*. Après avoir récolté des données sur plus d'un million d'enfants dans le monde entier, elle affirmait qu'il n'existant aucun lien entre le vaccin ROR et le développement de l'autisme chez l'enfant.

La méfiance de la population face aux vaccins en général est passée de 10% en 2005 à 40% en 2010, selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) qui

estime qu'entre 3 et 5% des enfants n'ont pas reçu les injections contre le tétanos, la diphtérie et la polio, pourtant obligatoires. « Il y a en France une baisse assez inquiète de la vaccination, en particulier contre des pathologies qui risquent d'être graves, comme l'hépatite B et la rougeole », a déclaré le président du Haut conseil de la santé publique, le Pr Roger Salamon. *Êtes-vous vacciné contre la rougeole ? Comptez-vous vacciner vos enfants ? Pensez-vous que les vaccins puissent être dangereux pour la santé ? On en parle sur le forum !*

# LEUCÉMIE : LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE AUGMENTE LE RISQUE

Les bébés qui démarrent la diversification alimentaire trop tard auraient un risque accru de leucémie aiguë lymphoblastique, une forme de leucémie qui touche surtout les enfants. Selon une nouvelle étude présentée cette semaine lors du congrès de l'Association américaine pour la recherche sur le cancer, l'âge auquel on introduit les divers aliments solides dans l'alimentation du bébé serait particulièrement important. En effet, une diversification alimentaire trop tardive augmenterait le risque de leucémie aiguë lymphoblastique, une forme de leucémie qui touche surtout les enfants et qui apparaît soudainement, avec seulement quelques jours ou quelques semaines entre les premiers symptômes et le diagnostic. Pour cette étude, les chercheurs américains ont suivi 172 enfants originaires du Texas, atteints par cette forme de leucémie et 344 enfants du même âge et ne souffrant d'aucune maladie. Certains d'entre eux avaient été allaités au sein, d'autres au biberon, avant

l'introduction de l'alimentation solide. Ils se sont alors aperçus que les enfants qui avaient démarré la diversification alimentaire tardivement (c'est-à-dire après l'âge de 10 mois) avaient quatre fois plus de risque d'être touchés par la leucémie aiguë lymphoblastique, que les bébés qui démarraient la diversification alimentaire à 4 mois. Selon les chercheurs, ce risque est multiplié par trois lorsque la diversification démarre entre 7 et 9 mois, en revanche, il n'y a aucun risque accru lorsqu'elle démarre entre 5 et 6 mois.

La leucémie aiguë lymphoblastique est liée à la multiplication incontrôlée de certains globules blancs (les lymphoblastes) qui envahissent la moelle osseuse. Celle-ci ne peut alors plus fonctionner correctement et, notamment, assurer la production des cellules sanguines normales. C'est une maladie qui touche essentiellement les enfants de moins de 5 ans mais qui reste rare : on compte moins de 300 nouveaux cas chaque année en France.



## LES BÉBÉS AUSSI SENSIBLES À LA DOULEUR QUE LES ADULTES



Les nourrissons ressentent autant la douleur que les adultes. Une étude de l'université d'Oxford a fait ce constat grâce à la technique de l'imagerie cérébrale.

Les bébés sont aussi douillets que les adultes. Leur seuil de tolérance est similaire à celui des adultes. Des chercheurs de l'université d'Oxford en Grande-Bretagne ont comparé la sensibilité à la douleur des bébés et des adultes en les mesurant par l'imagerie cérébrale (IRM).

L'étude s'est appuyée sur un panel de dix nourrissons âgés d'un à six jours et dix adultes de plus de vingt ans. Alors qu'ils étaient installés dans l'IRM, les participants ont été piqués au pied. Le test a été fait sur les bébés pendant qu'ils étaient endormis. Les chercheurs ont ensuite observé la façon dont ont réagi les cervaux des bébés et des adultes.

Les résultats parus dans la revue scientifique *Life* montrent que les mêmes zones du cerveau s'activent que ce soit chez l'adulte ou le nourrisson en réaction à la douleur. Les bébés activent 18 zones sur les 20 zones du cerveau sensibles à la douleur chez un adulte. La même intensité est constatée face à un même stimulus chez les bébés comme les adultes.

### La douleur, pas assez considérée chez les bébés

Jusqu'ici on pensait que le cerveau des bébés n'était pas assez développé pour pouvoir ressentir de la douleur. Cette étude britannique prouve qu'il n'en est rien. Alors que beaucoup de services de néonatalogie en soins intensifs n'adminis- trent pas de traitement analgésique aux bébés, les chercheurs espèrent que leur démonstration permettra de changer la donne. Et que la souffrance des nourrissons, incapables de s'exprimer, sera mieux prise en charge.

# POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX FACE À L'EFFET PLACEBO

*Si nous ne réagissons pas tous de la même manière à un placebo, c'est que l'effet placebo est en partie lié à notre patrimoine génétique. C'est ce qu'affirme une analyse américaine basée sur plusieurs études. A la manière dont nous avons un génome, nous aurions un « placeboome » : des gènes qui régissent notre réaction aux placebos.*

On appelle placebo une substance qui ne possède aucune propriété pharmacologique mais qui est prescrite au même titre que n'importe quel médicament. Si le patient réagit positivement à ce traitement factice, c'est que l'effet placebo a fonctionné. Persuadé que ce « médicament » va le soigner, le malade tire des bénéfices de l'administration du placebo, alors même qu'il n'y a aucun principe actif.

À niveau biologique, l'effet placebo se traduit par des mécanismes cérébraux précis, comme la libération de dopamine, une substance liée au plaisir et au circuit de la récompense. Cependant, certaines personnes semblent moins sensibles que d'autres aux placebos, et présentent un effet placebo réduit. Pourquoi cette différence ? Selon l'analyse de plusieurs études menée par des chercheurs de l'Ecole de médecine de Harvard, il existe en réalité une prédisposition génétique à l'effet placebo. Parue ce 15 avril dans le journal *Trends in Molecular Medicine*, l'étude établit ainsi qu'il existerait 11 gènes favorisant l'activation des mécanismes cérébraux liés à l'effet placebo. Le réseau de gènes mis en jeu serait tel que les chercheurs l'ont surnommé « placeboome », un mélange entre les mots génome (ensemble des gènes) et placebo : le génome de l'effet placebo.

### Un « placeboome » à prendre en compte dans les essais cliniques

Lors d'un essai clinique, l'efficacité d'un médicament n'est avérée que lorsqu'il entraîne des améliorations plus importantes que le placebo seul. Les malades participant à l'essai sont ainsi répartis en deux groupes : l'un testant la molécule à évaluer, l'autre un placebo, sans que personne ne sache par avance



dans quel groupe il a été affilié. Pour les chercheurs de l'étude, la prédisposition génétique à l'effet placebo doit également être prise en compte dans les essais cliniques, sans quoi les données sont plus ou moins justes.

« Peut-être faut-il prévoir en plus des groupes 'traitement' et 'placebo' un groupe qui ne reçoit rien du tout », suggère ainsi Kathryn Hall, principale auteure de l'étude. « Ce serait un pas en avant dans la description du placeboome. » Pour la chercheuse citée par *Le Temps*, « il faudrait reconnaître que les placebos peuvent maximiser le bénéfice des soins tout en minimisant leurs effets délétères, ce qui doit constituer la préoccupation première des médecins. »

## LE TRAITEMENT PLACEBO, EFFICACE POUR CALMER LA TOUX DES ENFANTS



**Une nouvelle étude américaine a démontré qu'un simple traitement placebo pouvait suffire à calmer la toux des enfants. Une solution intéressante pour les bébés notamment.**

Dans une étude publiée le 27 octobre dernier dans la revue scientifique *JAMA Pediatrics*, des chercheurs ont montré que le traitement placebo permettrait de calmer la toux des enfants.

« Il est possible que le fait de donner un liquide sucré en placebo soit préférable pour les familles et les enfants plutôt que de ne rien donner, ou pire, de prescrire des antibiotiques inutiles » a déclaré le Docteur Ian Paul, auteur principal de l'étude.

L'équipe de recherche du Dr Paul a comparé trois traitements administrés à 120 enfants de moins de 4 ans, souffrant de toux nocturnes durant moins d'une semaine.

Les enfants ont été répartis au hasard dans trois groupes : 40 enfants n'ont rien reçu, 40 ont été traités par placebo, et 40 autres ont reçu du sirop

d'agave, un édulcorant naturel. Le sirop d'agave a été choisi dans l'étude car, comme le miel, il possède un pouvoir sucrant et antitussif important, sans pour autant augmenter le risque de botulisme dû à la toxine botulique bactérienne. Le placebo était quant à lui constitué d'une eau aromatisée au raisin et au colorant caramel.

Reportés par les parents, les résultats ont montré que les enfants ayant pris du sirop d'agave ou du placebo toussaient moins et moins fortement que les enfants n'ayant rien reçu. Aucune différence notable ne fut constatée entre le sirop d'agave et le placebo.

### Un traitement intéressant vu l'absence d'alternatives

« L'effet placebo mis en lumière par notre étude est important vu le manque d'alternatives thérapeutiques, particulièrement chez les enfants de moins d'un an » a souligné le Dr Paul. Depuis 2010, les traitements contre la toux sont contre-indiqués chez les bébés. Aux États-Unis, l'Académie de Pédiatrie n'émet aucune recommandation pour le traitement de la toux des enfants de moins de 6 ans. À part la décongestion du nez et les sirops antitussifs, peut de solutions existent pour calmer la toux des jeunes enfants. Pour les chercheurs, les traitements placebo constitueront alors des alternatives intéressantes. Quant à savoir si cela marche parce que les parents y croient ou parce qu'ils incitent l'enfant à y croire, c'est une autre histoire... »

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

### L'OMS appelle à améliorer la qualité de la prévention et du diagnostic pour un meilleur traitement

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé, à la veille de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, la communauté sanitaire mondiale pour qu'elle s'attaque d'urgence aux importantes lacunes qui subsistent dans la prévention, le diagnostic et le traitement de cette maladie.

«Bien que le nombre de cas et les décès dus au paludisme ait diminué de façon spectaculaire depuis l'an 2000, plus d'un demi-million de vies sont encore perdues chaque année à la suite de cette maladie évitable», a déclaré l'OMS jeudi dans un communiqué de presse, ajoutant que trois quarts au moins des décès dus au paludisme concernent des enfants de moins de cinq ans.

Or, a indiqué l'agence onusienne, en 2013, seulement un sur cinq enfants africains souffrant de paludisme ont reçu un traitement efficace contre cette maladie, 15 millions de femmes enceintes n'ont pas reçu une seule dose des traitements préventifs recommandés et environ 278 millions de personnes en Afrique vivaient encore dans des logements sans aucune moustiquaire imprégnée d'insecticide.

«A l'occasion de la célébration, ce 25 avril, de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, nous devons reconnaître la nécessité urgente de développer les mesures de prévention ainsi que les tests de diagnostic de qualité garantie et les traitements pour réduire les souffrances humaines causées par le paludisme», a déclaré le sous-directeur général de l'OMS pour le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies tropicales négligées, Dr. Hiroki Nakatani.

Pour pallier les lacunes dans le traitement préventif, l'OMS recommande que tous les cas suspects de paludisme fassent l'objet de tests de diagnostic, de façon à ce que les médicaments antipaludiques soient utilisés uniquement pour les personnes effectivement atteintes et que, si le test est négatif, les autres causes de la fièvre puissent être recherchées. L'OMS recommande aussi que les groupes les plus vulnérables dans les zones d'endémie palustre d'Afrique subsaharienne - les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans et les nourrissons - reçoivent un traitement préventif pour réduire le risque d'infection par le paludisme.

L'OMS a par ailleurs mis sur pied une nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le paludisme pour la période 2016-2030, qui sera examinée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2015.

Elaborée en consultation étroite avec les pays d'endémie et les partenaires, cette nouvelle stratégie fixe comme objectif de réduire la charge de la maladie de 40% d'ici 2020 et d'au moins 90% d'ici 2030. Elle vise aussi à éliminer le paludisme dans au moins 35 nouveaux pays d'ici 2030. La Journée mondiale de lutte contre le paludisme a été instituée par les Etats membres de l'OMS lors de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2007 et est célébrée chaque année le 25 avril. Elle est l'occasion de souligner la nécessité de poursuivre les investissements et de maintenir l'engagement politique en faveur de la lutte antipaludique et de l'élimination de cette maladie. Le thème de la campagne 2013-2015 est «Investir dans l'avenir - vaincre le paludisme».

APS

## ENGAGEMENT DE L'ALGERIE VIS-À-VIS DE L'OMS

# Introduction prochaine de quatre nouveaux vaccins dans le PEV

Quatre nouveaux vaccins seront prochainement introduits dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV), a indiqué jeudi à Alger le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Smail Mesbah.

Le vaccin polio injectable (VPI) sera introduit, selon le même responsable, avant la fin 2015 tandis que les trois autres (vaccins anti-rubéole, anti-oreillons et anti-pneumococcique) seront ultérieurement intégrés.

Les autorités publiques ont introduit quatre nouveaux vaccins dans le PEV dans un souci d'améliorer et préserver la santé du citoyen, a affirmé M. Mesbah à l'occasion de la semaine mondiale de la vaccination.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie vis-à-vis de l'OMS, a-t-il ajouté précisant que l'Etat avait consacré, à cet effet, 7.000 centres de vaccination en les dotant d'un staff technique qualifié.

Selon le Pr Mesbah, la couverture sanitaire réalisée par l'Algérie dans le domaine de la vaccination a dépassé 90% qualifiant ce taux d'acquis non atteint par certains pays avancés avant de saluer l'engagement des pouvoirs publics à assurer la disponibilité et la distribution des vaccins à travers toutes les régions du pays. Un cahier des charges relatif à la vaccination dans le secteur privé sera mis en place, a fait savoir le même responsable selon lequel il s'agit d'un «partenariat important» pour la promotion de la santé publique dans les deux secteurs.

Le représentant de l'OMS en Algérie, Bah Keita a, de son côté, mis en avant le rôle de la vaccination dans la prévention



des maladies infectieuses dans le monde et l'amélioration de la qualité de la vie.

Le responsable du laboratoire biologique à Mustapha Pacha, Pr Mohamed Tazir (ex-directeur de l'Institut Pasteur) a insisté sur la transparence dans l'approvisionnement, la vaccination dans les secteurs public et privé et l'élaboration d'études sur les résultats de cette opération. Le Pr Abdennour Laraba, chef de service pédiatrie à l'hôpital Lamine Debaghine (Bab El-Oued) a appelé à la préservation des acquis réalisés par l'Algérie en matière de vaccination précoisant la vigilance et le suivi afin d'éviter le retour des maladies éradiquées en Algérie.

Pour le spécialiste, la vaccination est la «colonne vertébrale» de tout système de santé et le «meilleur moyen» prouvé contre les maladies infectieuses ajoutant que l'insistance par certains spécialistes sur l'intégration de nouveaux vaccins s'inscrit dans le cadre des «développements survenus en Algérie et dans le monde ainsi que l'apparition de nouveaux virus».

Pour sa part, le chef de service de pédiatrie à l'hôpital Frantz Fanon (Blida), le Pr Chawki Keddache a souligné la nécessité de revoir le système de vaccination notamment en termes de dosage surtout après la disparition définitive de certaines maladies en Algérie, a-t-il dit.

## 3<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIABÉTOLOGUES ET ENDOCRINOLOGUES LIBÉRAUX

### 250 spécialistes présents à Oran

Plus de 250 experts nationaux et internationaux en diabétologie et endocrinologie prennent part aux travaux du 3<sup>e</sup> congrès de l'Association nationale des diabétologues et endocrinologues libéraux (ANDEL), ouvert jeudi soir à Oran.

«L'objectif de ce congrès est d'unifier les diabétologues et endocrinologues autour de thèmes tels que le diabète, la thyroïde, l'hypertension artérielle et donner un aperçu de ce qui se fait dans ces domaines à travers le monde», a déclaré à l'APS le vice-président de l'ANDEL, Dr. Oussalih Khaled.

Pour ce qui est des nouveautés en matière de traitement, le même spécialiste a cité les nouvelles molécules



qui seront bientôt disponibles en Algérie, dont principalement la tiraglutide pour le traitement du diabète du type 2 et les inhibiteurs DPP4, une nouvelle molécule pour le traitement des diabétiques.

«L'information est primordiale dans ce domaine, car ces médicaments sont susceptibles de rentrer en Algé-

rie», a-t-il souligné signalant que tous les spécialistes les connaissent pour qu'enfin le ministère de la Santé puisse les mettre sur le marché.

La situation du diabète en Algérie est alarmante. Des statistiques font savoir que de 8 à 11% des Algériens sont diabétiques. La situation risque de s'empirer si des dé-

cisions fermes en matière de diminution du sucre dans certains nombre d'aliments comme la limonade et d'obligation de l'éducation physique et sportive dans les écoles, ne seront pas prises.

Au sujet de l'autre thème du congrès, Dr Oussalih Khaled a indiqué que le choix est porté sur la thyroïde et la grossesse, «surtout que la thyroïde constitue un danger pour la santé de la femme enceinte pouvant causer des avortements, même pour l'enfant qui peut être sujet à des troubles de la croissance».

Plusieurs thèmes seront abordés lors de cette rencontre de 3 jours, dont «le cœur et diabète», «HTA et diabète», «dyslipidémie et diabète» et «thyroïde et grossesse».

## CHLEF

### 626 cas de cancer recensés en 2014

Six cent-vingt-six (626) cas de cancer ont été recensés, en 2014, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris jeudi de la responsable du service de lutte contre le cancer de l'hôpital des sœurs Badj du chef-lieu de wilaya.

Actuellement, le nombre global de cancéreux est de «près de 800 malades» qui suivent un traitement, dont un taux de plus de 50% composé de femmes atteintes du cancer du sein ou du col de l'utérus», a souligné Dr. Siham Beraika, lors d'une journée de sensibilisation sur cette maladie organisée, à l'initia-

tive de la direction de la Santé. Selon elle, le nombre de malades souffrant de cancer pourrait atteindre 1300, en 2016 à Chlef, un chiffre nécessitant, estime-t-elle, le «redoublement d'efforts de la part de tous les partenaires actifs sur le terrain pour sensibiliser davantage sur cette maladie».

Les médias devraient contribuer aux campagnes de sensibilisation, a-t-elle estimé, mettant en exergue la nécessité de créer des cellules d'écoute pour inciter les femmes au dépistage précoce.

Elle a, également, appelé à un enca-

gement psychologique des malades, pour accompagner le travail des médecins spécialistes, tout en assurant un suivi médical aux malades issus des régions reculées de la wilaya.

Un centre d'oncologie d'une capacité d'accueil de plus de 100 lits est, actuellement, en réalisation, à Chlef, en vue d'atténuer les souffrances des malades contraints de se déplacer vers des villes voisines, d'autant plus que le service oncologique de la wilaya ne compte que 32 lits, a informé le directeur de la Santé, Mohamed Laytime.

# CONSTANTINE

## CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

### INAUGURATION DU PROGRAMME THÉÂTRAL La générale de la pièce «Salah-Bey» remporte un vif succès à Constantine

**La générale de la pièce «Salah-Bey» du théâtre régional de Constantine (TRC), choisie pour inaugurer le programme du département Théâtre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a remporté un franc succès, jeudi sur les planches du TRC, a-t-on constaté.**

Mise en scène par Tayeb Dehimi sur un texte de Saïd Boulmerka, la pièce s'ouvre sur le personnage de Salah, âgé de 16 ans, qui débarque un jour, perplexe et hésitant au port d'Alger en provenance d'Izmir (Turquie). Apparaît alors cette voyante qui commence par lui prédire un avenir radieux et éblouissant avant que son visage ne s'assombrisse en «voyant» l'épouvante dans les lignes de la main du jeune «nouveau venu».

Salah, débordant d'énergie, débrouillard et fonceur, débute sa nouvelle aventure comme garçon dans un café avant d'intégrer l'armée des Janissaires qui l'affecte à Constantine.

Aussi courageux qu'ambitieux aussi, le jeune Salah démontre ses qualités militaires dans la bataille du beylick de Constantine contre le bey de Tunis. Ses prouesses lui valent l'accession au beylick de Constantine après son union avec la fille du bey Ahmed Bey El Kelli. Sur un balcon, accompagné d'un «oud», un chanteur (campé par Larbi Boughrana), appuie d'une voix chaude l'illustration musicale de l'histoire hors du commun du jeune d'Izmir, cependant que le narrateur (Ramzi Labiad) retrace des périodes et des faits.

Salah Bey, incarné par le jeune Aissa Segueni gagne peu à peu l'estime et l'admiration dans son beylick grâce à ses actions et ses réalisations envers la population.



Sa renommée dépasse bientôt le beylick de Constantine pour arriver à Alger, où le Bey des beys prête main forte au Dey Osmane d'Alger qui s'oppose à l'invasion espagnole.

Au cœur d'un décor où le pont est symbole de la ville et semble être le fil conducteur de l'histoire, les faits s'accélèrent et se compliquent.

Les conspirations contre Salah Bey s' amplifient et la liste de ses ennemis s'élargit de plus en plus, jusqu'au jour où «l'homme venu d'Izmir commet l'irréparable et déifie la Sublime Porte en exécutant Braham, désigné Bey par Hassan Pacha d'Alger.

Le rideau se ferme sur Salah Bey

qui, victime de son ambition, de son courage, de sa témérité ou de son entourage hostile à son succès est destitué et condamné à la peine capitale par pendaison.

Ala fin du spectacle, le réalisateur Dehimi, après avoir exprimé son «immense joie» devant la réceptivité du public, a indiqué à la presse que la pièce théâtrale est «une histoire relue de Salah Bey» et où metteur en scène et écrivain ont mêlé histoire et fiction pour présenter un travail artistique adapté aux planches.

Un objectif largement atteint si l'on en juge par les acclamations nourries d'un public visiblement ravi.

### Constantine honore Zhor Ounissi et Malek Haddad, deux icônes de la littérature algérienne

Un hommage particulier a été rendu, jeudi en fin d'après-midi à Constantine, à l'écrivaine Zhor Ounissi et, à titre posthume, au poète et homme de lettres Malek Haddad, deux icônes de la littérature, natiifs de la ville du Vieux Rocher.

La cérémonie, organisée au palais de la culture portant le nom de l'écrivain disparu, en présence des familles et d'amis de ces deux figures de la littérature nationale, a été marquée, notamment, par la présentation et la vente dédiée du livre de l'ancienne ministre algérienne, Zhor Ounissi, paru en avril 2015 aux éditions Alpha sous le titre «L'imam Abdelhamid Benbadis et la renaissance d'une Ouma : histoire d'une vie».

Née en 1937 à Constantine, où elle vécut jusqu'à l'âge adulte, Mme Ounissi est



auteure et femme politique. Elle est connue pour être l'une des premières femmes à avoir occupé un poste de ministre en Algérie. Des témoignages, des récitals de poésie, des lectures d'extraits de poèmes de Malek Haddad et des passages du livre de Mme Ounissi, ont caractérisé cette cérémonie d'hommage organisée sous l'égide du commissariat de l'événement

«Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» à l'occasion de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, en présence des autorités de la wilaya et de nombreux universitaires, écrivains et poètes,

ont, tour à tour, vanté les mérites de la «Chahrazed de la prose», Zhor Ounissi, avant de mettre en exergue les qualités et la beauté du verbe de Malek Haddad, l'auteur de «Si Constantine m'était contée à» qui consiste en une série d'articles parus dans le journal An Nasr (paraissant alors en français) entre le 4 et le 14 janvier 1966.

«Le Malheur en danger» (poèmes), «La Nef de Paris», «La Dernière impression», «je t'offrirai une gazelle» (roman), «L'élève et la leçon» (roman), «Le Quai aux Fleurs ne répond plus» (roman), «Les Zéros tournent en rond» (essai) et «Ecoute et je t'appelle» (poèmes), ont été cités en référence pour illustrer les qualités littéraires de cet homme de lettres Constantinois.

### JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES ŒUVRES D'ASSIA DJEBBAR

#### La voix des femmes sans voix

Assia Djebbar a été, à travers son œuvre, «la voix des femmes sans voix» ont souligné jeudi à Tizi Ouzou les participants à une journée d'étude sur l'œuvre et le parcours de cette grande figure de la littérature algérienne contemporaine. Mme Fatima Malika Boukhouelou, enseignante universitaire et Nadia Sebkhni, directrice de la revue littéraire l'«IvrescQ», ont souligné lors de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, que Assia Djebbar a

vite à compris, à l'instar de tous les écrivains de son époque, combien l'écriture avait un «pouvoir salvateur, libérateur, cathartique et à même de changer l'ordre du monde et contribuer à l'émancipation de la femme».

L'écriture, devient alors pour cette membre de l'Académie française (élue en 2005) et pour les femmes de la «société traditionnelle» à travers ses œuvres, «un processus d'individuation avec lequel cette frange de la société pouvait conquérir sa place et de s'affir-

mer dans la collectivité», a témoigné Mme Boukhouelou. Pour sa part Mme Sebkhni a souligné que Assia Djebbar, décédée le 7 février dernier, est une de ces écrivaines géantes qui ont marqué l'histoire de l'écriture, de leurs noms, en mettant sa plume au service des femmes pour «transformer les sans voix, leur douleur avalée et leur silence résigné en prose, poésie, scénario et récit», car pour l'enfant de Tipasa, écrire c'est plaider pour les autres, a-t-elle ajouté.

Association des poètes et écrivains de Bejaia

#### La culture, rien que la saine culture...

Arslan-B

Aujourd'hui samedi 25 avril 2015 la Maison de la culture accueille, dès 10h, des chevaliers de la plume et des «mots bleus», poétes, poètes, écrivains... Expositions diverses ayant trait à leur sphère saine et sereine, une allocution de bienvenue au public accompagnée d'une collation pascale «tissée» de petits fours et autres délicieux rafraîchissants, qui suivra le séduisant «déploiement» de séduction destiné aux amoureux de belles et envoûtantes rimes en début d'après-midi, en l'occurrence un récital de poésie dans les trois langues: tamazight, arabe et français. Le public aura aussi à apprécier celle qu'il connaît fort bien depuis longtemps, l'une des fêtes de Bejaia, à savoir la talentueuse Razika Baghdad, poétesse et journaliste, à l'occasion, notamment de la présentation de son livre intitulé «Livre d'or de Bejaia», un ouvrage des plus agréables riches en sites touristiques et historiques admirablement présentés et commentés... Haut en couleur aussi... Douadi Yasmine, pour sa part, surprendra l'auditoire avec un thème assez original : «La statut de l'animal dans la littérature». N'est-ce pas ? Et ben oui, nos chers et angélique naïfs animaux seront ainsi honorés, évoqués en pleine sphère de l'écriture et des mots bleus... Et pour clore cet alléchant programme, la Sainte Dame, celle que l'on ne peut qu'admirer, saluer avec beaucoup d'égards et d'affection, il s'agit, bien entendu, de Madame Fatima (Kahlia) Atoumi, incontestablement (Que de médailles et autres distinctions...) des donneurs de sang pas seulement à Bejaia mais à l'échelle nationale, voire, semble-t-il, maghrébine et même du continent... La Duchesse est, bien entendu, la Présidente de l'Association des donneurs de sang de Bejaia et aura abordé devant un auditoire admiratif le thème «Les bienfaits du don de sang».

A.B.

#### 5<sup>e</sup> COLLOQUE NATIONAL SUR LE LIVRE Le livre en papier conserve toujours sa place

Les participants au 5<sup>e</sup> colloque national sur le livre, dont les travaux ont pris fin jeudi à Oran, ont affirmé que le livre en papier conserve toujours sa place à l'ère de la grande évolution des technologies de l'information et de la communication.

«Le livre en papier n'est pas menacé et demeura toujours en dépit du développement du livre électronique», a soutenu l'enseignant Alahoum Rabah de l'université d'Alger 2, en marge de cette rencontre traitant du thème «Les bibliothèques et la fabrication du livre, mutation et médiation». A titre illustratif, il a fait remarquer que la production de livres en papier dépasse de loin celle des titres en supports numériques.

Dans une communication traitant du thème de l'évolution de la fabrication du livre, l'universitaire a souligné que «le livre électronique n'est pas produit en Algérie. Il est importé de l'étranger par des instances et des bibliothèques privées», ajoutant que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place une plateforme de systèmes nationaux qui fournissent les titres, les périodiques et les livres électroniques.

M. Alahoum a exhorté les éditeurs à s'adapter à l'évolution du e.livre, déclarant que les éditeurs qui tenteront l'investissement dans la production du livre électronique sont obligés d'appliquer les conditions dont la fourniture de supports électroniques aux lecteurs, la fixation du prix du livre, le stockage. Conditions jugées «raisonnables». Une étude prospective élaborée par les chercheurs Kadi Zineddine et Kebab Amine du laboratoire des systèmes informatiques et archives de l'université d'Oran, présentée lors du colloque, est arrivée à la conclusion que «le livre en papier existera et sera utilisé dans les dix prochaines années». Les conclusions de ce travail, ayant ciblé un groupe de chercheurs et de spécialistes en bibliothéconomie et des gérants de bibliothèques, conviennent que la place du livre en papier est indéniable malgré la grande évolution de l'informatique et que l'effort doit se concentrer sur les moyens à mettre en oeuvre pour attirer le lecteur du livre traditionnel et recouvrir la place des bibliothèques. Les participants à cette rencontre de deux jours ont débattu de plusieurs thèmes abordant, entre autres, le projet de loi sur le livre, le rôle de la médiation en bibliothèques publiques de lecture, et les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les bibliothèques. Ce colloque, qui coïncide avec la journée mondiale du livre et le mois du patrimoine, a été initié par la direction de la culture, la Maison de la culture Zeddour Brahim Belkacem et le Laboratoire de recherche en systèmes informatiques et archives en Algérie de l'université d'Oran.

APS



## LIBYE

## Plus d'un demi-million de déplacés depuis 2014 à cause des violences

Plus de 500.000 personnes ont été déplacées depuis mai 2014 par les violences en Libye, a rapporté jeudi le Croissant rouge libyen.

«L'escalade de la violence armée en Libye a chassé de chez elles plus d'un demi-million de personnes entre le 14 mai 2014 et début avril 2015, précise un nouveau rapport du croissant rouge libyen.

La capitale Tripoli a reçu le plus important contingent de déplacés, avec plus de 126.000 personnes, tandis que 110.000 ont été enregistrées à Benghazi (Est), la deuxième ville du pays, est-il précisé.

Ces chiffres sont les premiers publiés par une source libyenne, mais ne prennent pas en compte les déplacés ayant trouvé refuge chez des proches plutôt que dans des écoles ou des camps, a déclaré un militant local cité par l'AFP.

Selon le Croissant rouge, les violences principales se déroulent à Benghazi, dans l'ouest et le centre du pays, ainsi qu'à Derna (est).

Le rapport ne mentionne pas les personnes ayant fui le pays, alors que le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) a estimé leur nombre à quelque 100.000 personnes.

Livrée aux milices depuis la chute de l'ancien régime en 2011, la Libye a plongé dans la violence et le chaos politique. Elle est désormais dotée de deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un installé à Tripoli et proche de la coalition de milices Fajr Libya et l'autre, reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk (est).

## RD CONGO

## Trois agents de la mission de l'ONU enlevés au Nord-Kivu

Trois agents de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) ont été enlevés jeudi au Nord-Kivu, a-t-on indiqué de source onusienne à Goma, capitale de cette province de l'est du pays.

«Trois agents de la Monusco, dont un international et deux nationaux de UN-MAG, ont été kidnappés à Kibumba», à une trentaine de kilomètres au nord de Goma, a déclaré cette source cité par l'agence française AFP.

UN-MAG est l'unité de la Monusco chargée du déminage et de la neutralisation des munitions non explosées au Nord-Kivu, région ravagée par les conflits depuis plus de vingt ans.

Selon la source onusienne, les employés de la Monusco faisaient route vers Rutshuru, à plus de 60 km au nord de Goma, et ont été enlevés vers 17h30 (15h30 GMT).

«Nous ne savons pas où ils ont été emmenés», a-t-on ajouté de même source, sans préciser davantage les circonstances de l'enlèvement ni la nationalité de l'employé étranger enlevé. Parlant sous le couvert de l'anonymat, un officier de l'armée congolaise a indiqué avoir trouvé avec ses hommes vers 18h00 (16h00 GMT) «une voiture de la Monusco marquée UN-MAG» dans les environs de Kibumba.

«Le moteur tournait et la voiture était vide. Apparemment, ceux qui étaient dedans ont été enlevés», a-t-il ajouté.

Selon un responsable des forces de sécurité locales, le véhicule a été retrouvé entre Kibumba et Rugari, localité située à une dizaine de kilomètres au nord de Kibumba, sur la route de Rutshuru.

La nouvelle de l'enlèvement des trois membres de la Monusco survient alors que le chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous, est en RDC. Il a notamment eu des discussions avec les autorités afin d'aplanir les divergences entre la mission onusienne et le gouvernement de Kinshasa. Jeudi, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a déclaré à la presse avoir été informé de «l'infiltration d'une centaine de militaires rwandais» en territoire congolais du côté de Kibumba, localité frontalière du Rwanda.

## ACCORD DE PAIX D'ALGER

## L'ONU a l'«espoir» que les rebelles touareg du Mali signent l'accord

Le chef de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a dit son «espoir» de voir la rébellion à dominante touareg du nord du Mali signer l'accord de paix d'Alger avant l'échéance du 15 mai, selon un communiqué de la Minusma publié jeudi.

Mongi Hamdi, chef de la Minusma, a rencontré mercredi le président malien Ibrahim Boubacar Keita et lui a exprimé son «soutien total» pour «les efforts entrepris» en vue d'un accord de paix.

«Nous gardons l'espoir et la conviction que le processus d'Alger sera couronné de succès par la signature de l'accord le 15 mai prochain par toutes les parties prenantes maliennes, parce qu'il n'y a pas d'autre choix que de s'inscrire dans la logique de paix», a déclaré M.



Hamdi au cours de cette rencontre, selon le texte.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a appelé la rébellion à dominante touareg, réunie au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à parapher l'accord de paix négocié en Algérie sous peine de tomber sous la coupe de sanctions.

Le gouvernement malien et certains groupes armés du nord ont déjà signé l'accord, fruit de négociations de paix enga-

gées en juillet à Alger sous les auspices de l'ONU. La CMA refuse de le signer sans l'ajout d'un amendement reconnaissant l'«Azawad» — nom utilisé par les Touareg pour désigner la partie septentrionale du Mali — comme «entité géographique, politique et juridique».

La médiation internationale et des diplomates africains en déplacement le 17 mars à Kidal, bastion de la CMA, avaient rejeté cette demande, de même que le gouvernement malien.

L'ONU a qualifié l'accord de paix du 1er mars d'«opportunité historique» pour le Mali après la prise de contrôle du nord du pays par des islamistes en 2012 qui avait amené le pays au bord du gouffre.

«La signature d'un accord n'est que la première étape d'un long chemin vers la paix, la sécurité, la réconciliation et le développement que suppose la poursuite du dialogue», a indiqué la Minusma dans son communiqué.

## LÉGISLATIVES AU BÉNIN

## Cotonou ferme ses frontières terrestres avec ses voisins du 25 au 27 avril

Les frontières terrestres du Bénin avec ses pays limitrophes seront fermées dès la nuit du 25 au 27 avril en vue de favoriser le bon déroulement du scrutin législatif du 26 avril, selon un communiqué du ministère béninois de l'Intérieur, de la sécurité publique et des Cultes publié vendredi.

Le Bénin partage ses frontières terrestres à l'Est avec le Nigeria, au Nord avec le Niger, au Nord-Ouest avec le Burkina Faso et à l'Ouest avec le Togo.

Plus de 4,5 millions d'électeurs béninois sont attendus aux urnes le



26 avril prochain, pour élire les 83 députés devant siéger au Parlement. Mardi dernier, des sources diplo-

matiques à Cotonou ont indiqué que l'Union Africaine (UA) va envoyer 40 observateurs au Bénin pour surveiller ces élections législatives. Cette équipe d'observateurs, qui sera dirigée par l'ancien président intérimaire du Mali, M. Dioucounda Traoré, observera le processus pré-électoral, la distribution des cartes d'électeurs, le déroulement du scrutin et la phase post-électorale, notamment la proclamation des résultats du scrutin, selon ces sources.

## LUTTE CONTRE LA XÉNOPHOBIE

## Les députés sud-africains suspendent leurs travaux

Les députés sud-africains ont décidé de ne pas siéger la semaine prochaine pour faire campagne contre la xénophobie dans leurs circonscriptions après les violences ayant fait au moins sept morts en trois semaines.

Cette décision est la dernière dans une série d'initiatives du gouvernement du président Jacob Zuma, rencontrées avec la société civile, campagne radiotélévisée, etc., pour à la fois ramener le calme et rassurer la communauté internationale et les autres pays africains dont étaient originaires la plupart des victimes des violences.

«Le Parlement ajoute sa voix à l'ensemble des condamnations de la violence contre les étrangers, le racisme et toutes les formes d'intolérance dans nos pays», selon un communiqué publié vendredi.

«Nous devons faire preuve en-

vers tous de la dignité et du respect dont nous avons souvent bénéficié dans le passé, en particulier des peuples de l'Afrique, durant notre propre lutte pour les droits de l'homme et la liberté, pour l'abolition du racisme et du sexism», soutient l'apartheid, qui a ajouté les responsables du Parlement, dominé par une majorité ANC, le parti de Nelson Mandela, depuis 1994.

M. Zuma de son côté rencontrait vendredi les responsables d'associations d'immigrés et de la diaspora africaine installée en Afrique du Sud.

Il a promis de s'attaquer à la racine des problèmes qui alimentent le ressentiment envers les travailleurs immigrés africains.

Les immigrés du continent sont accusés de prendre le travail des Sud-Africains et contribuer à la criminalité élevée.

L'armée a été appelée en renfort cette semaine pour épauler la police lors de deux descentes dans des foyers de travailleurs, accusés de cibler les immigrés du Malawi, du Mozambique, du Zimbabwe ou d'autres pays.

Cette violence a provoqué une vague d'indignation à l'étranger, notamment dans les pays qui ont dû évacuer des centaines de leurs ressortissants, et également en Afrique du Sud.

Jeudi, environ 10.000 personnes ont défilé à Johannesburg pour marquer leur rejet des violences xénophobes qui ont fait au moins sept morts et plusieurs milliers de déplacés en trois semaines.

Plus de 350 étrangers ont été tués depuis 2008, selon le Centre des migrations africaines de l'université de Witwatersrand à Johannesburg.

APS

## TERRITOIRES OCCUPÉS

## Des avocats dénoncent la confiscation par la justice israélienne des biens appartenant à des Palestiniens

Des avocats représentant des Palestiniens ont dénoncé jeudi une décision de la Cour suprême de l'occupant israélien qui pourrait ouvrir la voie à la confiscation formelle de biens immobiliers à El-Qods-Est occupée appartenant à des Palestiniens installés en Cisjordanie occupée.

Cette décision, rendue le 15 avril et dite loi des biens des absents, adoptée en 1950, place sous la tutelle de l'occupant tous les biens dont les propriétaires palestiniens ou arabes avaient fui ou étaient installés à l'étranger lors de la création d'Israël en 1948.

Dans sa décision, la Cour suprême a estimé que cette loi s'appliquait aussi aux biens -- terrains et maisons -- situés à El-Qods-Est, occupée et annexée par Israël depuis 1967, dont les propriétaires palestiniens avaient fui et se trouvent depuis en Cisjordanie occupée.

De nombreuses plaintes ont été déposées devant la justice israélienne par des Palestiniens réclamant leurs propriétés confisquées à El-Qods-Est occupée, et certains avaient pu récupérer leurs biens mais la décision de la Cour suprême ferme définitivement la porte à tout recours en justice.



La loi sur les biens des absents vise essentiellement à «saisir les biens des réfugiés palestiniens pour en faire des propriétés de l'Etat (...) et à légaliser la saisie des propriétés palestiniennes», estime l'avocat Mohammad Gebara.

La loi considère que les biens à El-Qods-Est appartiennent à un Palestinien vivant à El-Khalil ou à Ramallah (...) doivent être saisis par Israël car il se trouvait au moment de l'occupation israélienne à Ramallah, ou à El-Khalil ou tout autre ville ou secteur de Cisjordanie, a protesté Me Gebara lors d'une conférence de presse à El-Qods-Est occupée.

Il a affirmé que les forces d'occupation israéliennes avaient confisqué des dizaines de propriétés, surtout dans la ville d'El-Qods occupée et dans le quartier de Silwan, pour les céder à des associations de colons en vertu de cette loi.

«Il a aussi saisi de nombreux terrains

et des milliers de biens et cela est contraire au droit international», a ajouté l'avocat, qui a travaillé sur le dossier avec son collègue Oussama Saadi. Dans un recours présenté à la Cour suprême en 2005, Me Gebara avait argué que les Palestiniens vivant à Ramallah ou à El-Khalil se trouvaient sous administration militaire israélienne et ne vivaient donc pas dans un Etat étranger. Après ce recours, «la loi n'avait plus été appliquée», a-t-il dit. «Mais l'Etat a fait appel de cette décision dans d'autres affaires car il aurait été obligé de rendre des milliers de denums (un denum = 1.000 mètres carrés) et d'indemniser les Palestiniens dont les biens avaient été confisqués», a-t-il expliqué. Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a condamné la décision de la Cour israélienne estimant qu'elle vise à «légaliser le vol pratiqué par la puissance occupante».

## GAZA

## Tirs israéliens sur un site du mouvement Hamas

Les forces d'occupation israélienne ont tiré avec des chars sur un site du mouvement de résistance palestinien Hamas dans la bande de Gaza dans la nuit de jeudi à vendredi, selon des sources palestiniennes.

Des sources de sécurité du Hamas ont précisé que les chars israéliens avaient tiré sur un site du mouvement de résistance à l'est de Béit Hanoun, dans le nord de l'enclave palestinienne. Selon le porte-parole des services d'urgence à Gaza, Achraf al-Qodra, l'attaque a fait des dégâts matériels mais pas de blessés.

L'enclave palestinienne a été dévastée à l'été 2014 par 50 jours d'agression israélienne qui a fait 2.200 morts palestiniens, en majorité des civils.

Le nombre d'enfants tués dans cette agression militaire a atteint le chiffre de 535, la majorité d'entre eux ayant moins de 12 ans, a indiqué un rapport publié par Defense for Children International-Palestine (Dcip).

Les bombardements israéliens ont en outre détruit 100.000 foyers.

## SELON HAMEL TEWFIK, SPÉCIALISTE EN HISTOIRE MILITAIRE ET ÉTUDES DE DÉFENSE L'ambiguïté actuelle du concept de la mondialisation crée un fossé entre pays occidentaux et émergents

La mondialisation reste à ce jour un concept ambigu, vu les différentes définitions et différents aspects pronés par les Etats, générant ainsi des conflits parfois sanglants, et un fossé entre les puissances occidentales et les pays émergents, a estimé jeudi à Alger Hamel Tewfik, Spécialiste en histoire militaire et études de défense.

«Il y a un désaccord quant à la façon dont la mondialisation est mieux conceptualisée (...), il y a différentes définitions et différents aspects par différentes personnes», a précisé M. Hamel, lors d'une conférence sous le thème «le Concept de Mondialisation à la Lumière des Nouvelles Mutations Géostatégiques», à l'Institut national des études stratégiques globales (Inesg).

Par conséquent, «on peut distinguer trois grandes écoles, à savoir l'école hypermondialiste (néo libérale), transformationnaliste et l'école sceptique», a expliqué M. Hamel, chercheur à l'université Paul Valéry de Montpellier, ajoutant que l'«école des hypermondialistes est la dominante après la chute de l'URSS».

L'intervenant a estimé que cette domination se traduit par l'expansion de la première école, prônée notamment par les Etats-Unis, «se schématisé par sa politique expansionniste et interventionniste», citant comme exemple, l'intervention américaine en Irak et en Afghanistan.

«Ils interviennent également là où il y a abondance des

ressources naturelles», a-t-il ajouté. «Deuxième conséquence, a-t-il poursuivi, ce fausse crée entre les puissances occidentales et les pays émergents», estimant qu'il résulte des différents mécanismes pour des échanges et des coopérations déloyales entre les deux parties, citant l'exemple «des aides attribuées par les Etats-Unis à des pays africains à condition d'acheter des armes américaines». A propos du rapprochement historique entre les Etats-Unis et Cuba, dont les relations diplomatiques sont rompues depuis 1961, M. Hamel a souligné que «la mondialisation est un processus en réajustement permanent», disant «Cuba change, les USA changent».

### L'Algérie joue un rôle majeur dans la résolution des conflits

«L'Algérie joue un rôle très important au-delà de ses frontières, notamment en Afrique», a indiqué M. Hamel à l'APS, en marge de cette conférence tenue à (Inesg).

Il a relevé dans ce sens que «le dialogue inter-malien, abrité par l'Algérie, qui est un succès, est le meilleur exemple pour ce rôle, sur le continent africain». Paraphé à l'APS, en marge de cette conférence tenue à (Inesg).

gérie, l'accord de paix et de réconciliation au Mali est le fruit d'un processus de longue haleine lancé en juillet 2014. La médiation internationale au dialogue inter malien avait invité toutes les parties à signer cet accord à l'occasion d'une cérémonie le 15 mai prochain à Bamako. A propos de la situation en Libye, et les deux rounds de dialogue tenus récemment à Alger, en vue d'un règlement définitif de la crise dans ce pays voisin, M. Hamel a souligné que «l'Algérie, joue également un rôle important dans ce dossier».

«L'Algérie, a-t-il soutenu, a réussi à rallier les pays occidentaux à ce dialogue», lors duquel les participants étaient pratiquement d'accord sur 90% des thèmes abordés. Ce résultat marque, selon les parties au dialogue, une «dynamique» pour la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue la Libye.

A une question relative à la situation au Yémen, notamment après l'annonce de la fin de l'opération militaire de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite dans ce pays, le spécialiste, qui est également membre du comité de lecture de la revue Géostatégique, a indiqué que l'option algérienne, qui consiste à privilégier le dialogue et la voie politique sur l'option militaire pour la résolution des conflits est partagée par la communauté internationale.

APS

## CRISE AU YÉMEN L'ONU déplore le lourd tribut payé par les civils

L'escalade du conflit au Yémen au cours du dernier mois a aggravé la crise humanitaire qui touchait déjà très largement le pays avant le début des combats, a déploré le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies au Yémen, Johannes van der Klaauw.

«Les combats et les frappes aériennes de la coalition ont touché pratiquement l'ensemble du pays. Le bilan pour les civils est très lourd», a indiqué jeudi M. Van Der Klaauw dans un communiqué de presse.

Depuis le 19 mars 2015, le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) estime que plus de 1.080 personnes ont été tuées dans les violences au Yémen, 4.350 blessées et plus de 15.000 déplacées.

«L'approvisionnement en nourriture, carburant, eau et électricité à travers le pays a été largement perturbé», a poursuivi le Coordonnateur humanitaire, précisant que les écoles, les établissements de santé et des zones résidentielles ont été endommagées ou détruites.

M. Van Der Klaauw a ajouté que les Nations Unies ont également été touchées, précisant que dans la capitale yéménite les bureaux de plusieurs agences onusiennes et d'organisations partenaires ont été endommagés par des explosions le 21 avril, forçant au moins une agence à suspendre ses activités.

«Les aéroports et les ports du pays constituent une bouée de sauvetage dans la mesure où le Yémen est dépendant des importations pour 90% de sa nourriture et la majorité de son carburant», a poursuivi M. Van Der Klaauw, regrettant cependant le fait que la plupart des aéroports soient désormais fermés à tout trafic aérien civil et que les bateaux de transport soient soumis au régime de contrôle de la coalition lié à l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU au Yémen.

Il a rappelé que toutes les parties au conflit devaient protéger les civils en vertu du droit international humanitaire et que des pauses humanitaires dans les combats étaient nécessaires d'urgence pour acheminer en toute sécurité des travailleurs et de l'assistance humanitaires dans l'ensemble du pays.

«Nous comptons sur le soutien continu de toutes les parties au conflit et de la communauté internationale pour aider à sauver et à protéger des vies à travers le Yémen», a-t-il dit.

## CRÉATION DE L'ACADEMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIE (ASTA)

# 200 CANDIDATURES AU NOYAU FONDATEUR

**Plus de 200 candidatures ont été adressées à la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le cadre de la sélection des membres fondateurs de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (ASTA), a précisé jeudi le premier responsable du secteur, Mohamed Mebarki.**

Plus de 200 candidatures ont été adressées au comité de suivi chargé de la sélection des membres fondateurs de l'ASTA, a révélé le ministre dans un entretien accordé à l'APS, indiquant que la date limite de dépôt des dossiers était fixée au 7 mai 2015.

Cette académie, dont le décret présidentiel portant création a été promulgué en mars dernier, comprend 200 membres. Le noyau fondateur est constitué de 50 membres choisis par un jury international sur la base de critères scientifiques universels, a

fait savoir M. Mebarki.

Pour permettre un bon fonctionnement ultérieur à ce noyau fondateur, un équilibre de représentativité par discipline est nécessaire: au minimum 03 membres par domaine scientifique et au minimum 08 technologies sont jugés obligatoires, explique le ministre.

D'autres part, un maximum de 05 Algériens résidant à l'étranger et participant à l'effort national pourront faire partie du noyau fondateur, a ajouté le premier responsable du secteur.

Le jury international sera composé d'académiciens issus de l'Académie des sciences de France, l'Académie des technologies de France, l'Académie des sciences des Etats Unis d'Amérique, l'Académie royale de Grande-Bretagne et l'Académie royale de Suède, selon M. Mebarki.

Les autres membres seront admis par leurs pairs, à raison de 25 membres par an, jusqu'à atteindre le nombre total de 200 membres et ce pour préserver le haut niveau scientifique de l'institution, a-t-il ajouté.

Tout a été mis en œuvre pour la création d'une académie autonome indépendante, constituée de membres admis sur la base de critères scientifiques universels, dans une démarche transparente, souligne le ministre.

Par souci d'éthique, les membres du comité de suivi, ayant



participé à l'élaboration des critères de recevabilité des dossiers ne pourront pas être candidats au noyau fondateur de l'Académie.

L'Académie concerne les académiques et des non académiques extérieurs au secteur universitaire et obéissant à des critères spécifiques aux secteurs techniques (technologie, innovation, transfert du savoir-faire et autres), a-t-il précisé.

Ces critères de recevabilité, universellement admis, serviront à l'étude préliminaire des dossiers et faciliteront la présentation des candidatures au jury international chargé de la sélection définitive des 50 membres fondateurs (selon des critères définis par le jury), selon le mi-

nistre. Cette institution permettra d'accompagner, en tant que haute autorité dans le domaine, l'essor scientifique et technologique du pays et servira d'interface avec les instances scientifiques internationales.

L'Algérie, en tant que pays majeur du continent africain, gagnerait à se doter d'une autorité scientifique suprême, surtout que les indicateurs lui reconnaissent l'élite la plus consistante d'Afrique et des pays arabes, exerçant en Algérie et à l'étranger, a déclaré M. Mebarki.

L'idée de création d'une Académie des sciences et des technologies a été retenue. Cette dernière est le résultats de consultations ayant fait consensus, et paraît viable dans le cas de

l'Algérie, pour assurer une couverture rigoureuse des différentes disciplines en sciences et en technologies, a-t-il précisé.

Les grands domaines des sciences retenus sont: les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique, les sciences de la terre et l'univers, les sciences de la vie et de la nature, les sciences médicales et les sciences de l'ingénierie, indique le ministre.

Les missions de l'académie, en tant qu'institution autonome de l'excellence nationale visent à contribuer au progrès des sciences et des technologies et de leurs applications, à promouvoir et impulser l'enseignement des sciences et des technologies, a-t-il expliqué.

Elles visent également à encourager la culture scientifique à travers la diffusion et la publication des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique ainsi que la participation aux débats scientifiques sur les grands thèmes avec les chercheurs et les différentes composantes de la société, ajoute M. Mebarki.

L'ASTA a été créée par décret présidentiel N° 15-85 daté du 10 mars 2015, portant création de l'académie algérienne des sciences et des technologies, fixant ses missions, sa composition et son organisation, publié dans le *Journal officiel* en date du 25 mars 2015.

## NAÂMA 5.250 équipements du système multiservices - MSAN- installés

Quelque 5.250 équipements du système de Nœud d'Accès multiservices MSAN (téléphonie, Internet à haut débit et télévision), ont été déjà installés à travers trois communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale de Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

L'opération a permis de raccorder déjà 2.038 abonnés, dont 1.736 au niveau de cinq (5) quartiers du chef-lieu de wilaya, 78 autres au niveau d'un quartier d'Aïn-Sefra, et 224 clients dans un seul quartier également de la commune de M'cheria, a indiqué le directeur de wilaya du secteur.

Pour la concrétisation de ce programme moderne de télécommunications, l'entreprise publique Algérie-Télécom avait entamé l'an dernier une opération de rénovation du réseau de téléphonie numérique et de pose de la fibre optique, pour améliorer la qualité des prestations offertes aux abonnés dans ce domaine, a précisé Abdellah Boukhari.

Le nouveau système permet de meilleures prestations, avec des raccordements plus fiables facilitant l'accès à l'Internet à haut débit, allant jusqu'à 8 mégabytes pour le client ordinaire et entre 20 et 50 mégabytes pour les entreprises et institutions, en plus d'autres prestations telles que la télévision numérique terrestre et la vidéoconférence, selon le même responsable.

## CONCOURS NATIONAL «INNOVATION ET TIC»

### Deux jeunes femmes remportent le premier prix

Deux jeunes femmes, Sylia Khecheni et Ikrar Djebri, ont remporté jeudi soir à Alger le premier prix du concours national «Innovation et TIC» pour la conception d'un tee-shirt interactif dédié aux enfants autistes.

Les deux lauréates ont reçu leur récompense d'une valeur d'un million de dinars des mains de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri lors d'une cérémonie qui a eu lieu en présence d'autres membres du gouvernement et de responsables d'entreprises activant dans le domaine des TIC.

Le concours catégorie femmes, organisé par le ministère de la Poste et des TIC, vise à primer le meilleur projet innovant et original.

La lauréate Khecheni, qui a lancé un appel aux investisseurs pour la concrétisation de son projet, avait expliqué que l'idée consiste à équiper un enfant autiste d'un tee-shirt intelligent muni de capteurs à Leds connectés à Internet, ce qui permettra, a-t-elle dit, de suivre en direct et de façon «embarquée» l'enfant.

Les lumières des Leds sont programmées de telle façon à provoquer chez l'en-



fant autiste une réactivité, le but étant d'éveiller en lui la curiosité et de lui permettre de se mouvoir avec son environnement, a-t-elle ajouté, indiquant que les progrès de l'enfant sont transmis directement, via une application mobile et par PC, à ses parents ou son pédiopsychiatre.

Par ailleurs, le deuxième prix d'une valeur de 800.000 DA a été décerné à une équipe de deux jeunes femmes (Imène Zellag et Soumia Ali Ziane) pour avoir conçu une application pour mobile «dz-pharm» dans le but d'améliorer le domaine de la pharmacie en Algérie.

Le troisième prix (600.000 DA) a été octroyé à une étudiante de 19 ans, Inès Jazaerli, pour la conception

des TIC a indiqué, à la presse en marge de la cérémonie, que ce concours vise à encourager les jeunes à s'investir dans des activités innovatrices qui contribuent au développement de contenus et services répondant aux attentes spécifiques des citoyens et adaptés aux particularités culturelles et civilisationnelles de la société algérienne.

Pour la ministre, ce concours illustre bien la volonté de l'Etat d'aider les jeunes à émerger par leur intelligence et à s'investir dans des activités innovatrices au service de leur pays et de leur société.

Le concours national de l'innovation et des TIC a été lancé le 21 janvier 2015 sous le thème «Jeunesse nerf de l'innovation», dans le cadre des festivités commémorant le 150e anniversaire de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui chaque année, le quatrième jeudi d'avril, célèbre la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC.

Cette journée a pour but de promouvoir l'intégration d'une nouvelle génération de jeunes filles et jeunes femmes dans le domaine des TIC.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Dar El Beida  
Commune de Mohammadia

AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
NIF : 41000200001608501028

- Vu l'article 49 alinéas 02 du décret présidentiel N°10/236 en date du 07/10/2010 (modifié et complété).

- Vu le procès verbal de la commission d'évaluation des offres techniques N° 04/2015 en date du 26/03/2015 et du procès verbal de la commission d'évaluation financière N° 05/2015 en date du : 05/04/2015.

- Le président de l'assemblée populaire de la commune de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre restreint N° 01/2015 publié dans les quotidiens nationaux "صدى الشرق" et "DK NEWS" et le "BOMOP", qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement aux entreprises suivantes le tableau ci-dessous.

Intitulé de l'opération : Travaux d'aménagement à travers la commune :

Lot N° 01 : travaux d'aménagement entre 225 logements et le centre de formation professionnel Tamaris.

Lot N° 02 : Travaux d'aménagement chaussées et trottoirs rue les Castors.

| N° de Lot | Nom des entreprises choisies              | Note de l'offre technique 45 points | Le montant de l'offre en TTC après correction | Délais d'exécution | Observations   |
|-----------|---|-------------------------------------|---|--------------------|----------------|
| 01        | EURL/SCPCH NIF 000116001435350            | 30,75                               | 20.638.507,50 DA                              | 02 mois            | OFFRE RESTANTE |
| 02        | MOUSSA OUFELLA MOURAD NIF 169161302563109 | 30,81                               | 26.716.306,50 DA                              | 248 JOURS          | OFFRE RESTANTE |

-Vu l'article 114 et 125 du décret présidentiel cité ci-dessus. Les entreprises qui ont des objections sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès du président de la commission des marchés de la commune de Mohammadia dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

- Les entreprises qui veulent vérifier les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières se rapprochent du **bureau des marchés 1<sup>er</sup> étage N° 38** dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoires dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE  
DE LA COMMUNE DE MOHAMMADIA

DK NEWS

Anep : 320 771 du 25/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Intérieur et des Collectivités Locales  
Direction Générale De La Protection Civile  
Direction de la Protection Civile De la wilaya d'Adrar  
N° 595 /DPC/2015

Numéro d'Identification Fiscal de la Direction  
(NIF): 40 800 200 200 1034

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété La Direction de la Protection Civile de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel national restreint N° 03/2015 du 14/02/2015, relatif à la réalisation d'un Poste Avancé de la Protection Civile à Akabli, Le marché est attribué provisoirement à l'Entreprise suivant :

| Objet du marché   | Entreprise   | Montant du marché en TTC | Délai de réalisation | Obs          |
|---|--|--------------------------|----------------------|--------------|
| Lot N° 01: Réalisation d'un Poste Avancé au Profit de la Protection Civile à Akabli | Entreprise de Travaux de Bâtiment, hydraulique, électricité et travaux publics MAMOUCHE Mohammed | 63 475 855,16 DA         | 12 Mois              | Moins disant |
| Lot N° 02 : Réalisation d'une clôture (réserve aux micro-entreprises ANSEI/ANEM)    | IDDER Mohammed Enterprise du Travaux Tous Corps d'état   | 3 284 775,00 DA          | 03 Mois              | Moins disant |

DK NEWS

Anep : 320 610 du 25/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE QUARGLA  
DAIRA DE MEGGARINE  
COMMUNE DE SIDI-SLIMANE  
MATRICULE FISCALE:0988430105056918

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL RESTREINT N°02/2015

Le président de l'Assemblée populaire de la commune de sidi-Slimane , lance un 2ème avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivant : Revêtement cité 44 et 61 logements ELHARHIRA Sur 1000 ml.

les entreprises qualifiées dans le domaine travaux publics catégorie 2 et plus activité Principale peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marché et soumission de la commune de sidi-Slimane contre paiement de la somme de mille cinq cent dinars algériens (1.500.00 DA).

## LES OFFRES DOIVENT ETRE SCINDEES EN DEUX PARTIES

01- offre technique

02- offre financière

les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes copie légalisées et en cours de validité:

## 01-OFFRE TECHNIQUE

- 1- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle , activité Principale Travaux public catégorie 2 et plus, en cours de validité à la date de soumission
- 2- Copie du registre de commerce
- 3- un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 4- Déclaration à souscrire.
- 5- Déclaration de probité.
- 6- Copie de N° d'immatriculation fiscale
- 7- Copie de l'extrait du rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de soumission.
- 8- Copie de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date de soumission accompagné d'un échéancier en cas de dette
- 9- Copie de la mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date de soumission accompagné d'un échéancier en cas de dette
- 10- Copie de la mise à jour CASNOS (pour les entreprises privées) en cours de validité à la date d'ouverture accompagné d'un échéancier en cas de dette
- 11- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- 12- Critères d'attribution (système de notation) dûment signés et paraphés
- 13- Cahier des prescriptions, spéciales dûment signés et paraphés
- 14- La Liste des moyens humains, travailleurs et responsable principal pour encadrement le projet
- 15- La Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet spécification le type et N° d'inscription de matériels appuyée des pièces Justificatives d'après le cahier des charges
- 16- Planning prévisionnel des travaux
- 17-Reçu de versement des droits du retires le cahier des charge
- 18- statut pour les entreprises
- 19- Copie des bilans fiscaux des années (2011-2012-2013)
- 20- Références de l'entreprise appuyée des pièces justificatives.

## 02-OFFRE FINANCIERE

1- lettre de soumission dûment remplie, datée et signé

2- bordereau des prix unitaires dûment remplie, datée et signé

3- devis quantitatif et estimatif dûment remplie, datée et signé

Les offres susnommées doivent être contenues dans deux enveloppes fermée et cachetée distinctes,

L'un comporter la mention (offres Technique – 2ème Avis d'appel d'offres national restreint

Revêtement cité 44 et 61 logements ELHARHIRA Sur 1000 ml

l'autre comporter la mention (offres financière – 2ème Avis d'appel d'offres national restreint

Revêtement cité 44 et 61 logements ELHARHIRA Sur 1000 ml

l'enveloppe extérieure doit contenir les deux enveloppes et être strictement anonyme et comprend que la mention suivant :

## 2ème APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2015

Revêtement cité 44 et 61 logements ELHARHIRA Sur 1000 ml

" A NE PAS OUVRIR"

Déposées et adressé à monsieur le président de l'Assemblée populaire de la commune de sidi-Slimane (Bureau des marchés )

la durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la parution de présent avis dans le BOMOP ou la presse quotidienne nationale.

La jour de dépôt des offres correspond au dernier jour ouvrable de la durée de préparation des offres, l'heure limite et fixée à 14:00<sup>b</sup>.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu au siège d'APC, le dernier jour ouvrable à 14:15<sup>b</sup> de la date limite du délai de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 320 773 du 25/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Un tueur au visage d'ange  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
20h35 Loterie Tirage du Loto  
20h40 Météo  
20h45 Série humoristique Nos chers voisins  
20h55 Divertissement The Voice, la plus belle voix  
23h40 Divertissement The Voice

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:05 : Marathon des sables  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Autre : Météo 2  
13:03 Autre : Journal  
13:50 Sport : En route pour la finale  
13:51 Autre : Météo 2  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:45 : Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19h50 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h45 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h50 Météo 2  
20h55 Divertissement Le plus grand cabaret du monde  
23h15 Automobilisme Tour auto  
23h20 Talk show On n'est pas couché

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:56 : Krypto le superchien  
07:07 : Krypto le superchien  
07:18 : Krypto le superchien  
07:33 : Marsupilami  
08:01 : Bob l'éponge  
08:27 Série TV : Shaun le mouton  
08:34 Série TV : Shaun le mouton  
08:41 : Peanuts  
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e

partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
15:55 Culture Infos : Sénat info  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
20h00 Météo  
20h05 Magazine sportif Tout le sport  
20h10 Magazine de services Ma maison s'agrandit & se rénove  
20h15 Météo régionale  
20h20 Série d'aventures Zorro  
20h45 Automobilisme Tour auto  
20h50 Téléfilm policier Mongeville  
22h20 Météo  
22h25 Soir 3

**CANAL+**

06:50 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:22 Autre : La météo  
07:23 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:02 Autre : La météo  
08:04 : Zapsport  
08:05 Série TV : Anger Management  
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:45 Cinéma : States of Grace  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Série TV : Spotless  
15:00 Série TV : Spotless  
15:55 Culture Infos : L'effet papillon  
16:35 Série TV : Ma pire angoisse  
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?  
18:10 Série TV : Les tutos  
18:12 Série TV : Les tutos  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !  
20h25 Divertissement-humour Made in Groland  
20h56 Magazine du cinéma A propos du film  
20h57 Film de science-fiction Edge of Tomorrow  
22h45 Rugby.Jour de rugby  
23h25 Football.Jour de foot

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:55 Autre : Météo  
09:00 Culture Infos : M6 boutique  
10:10 Série TV : Raising Hope  
10:30 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:42 Culture Infos : Astuces de chef  
13:45 : Le manoir de Cold Spring  
15:40 Série TV : Mistresses  
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent  
17:20 Autre : Les reines du shopping  
18:25 Autre : Les reines du shopping  
19h45 Le 19.45  
20h10 Scènes de ménages  
20h55 Série policière Hawaii 5-0  
21h45 Série policière Hawaii 5-0  
22h40 Série policière Hawaii 5-0  
23h30 Série policière Hawaii 5-0

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix

**Résumé**

Il ne reste plus qu'un seul talent par coach. Ces quatre candidats, évidemment prêts à en découdre et à ne rien céder à leurs adversaires, s'affrontent ce soir lors de la grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront réussir à séduire les téléspectateurs.

C'est en effet le public seul qui désignera le grand gagnant de la compétition, celui (ou celle) qui remportera un contrat dans une prestigieuse maison de disques et enregistrera son propre album. Qui sera sacré grand gagnant de la quatrième saison de «The Voice» ?

**2**

20h45

Le plus grand cabaret du monde

**Résumé**

Pour une soirée placée sous le signe du grand spectacle, Patrick Sébastien, entouré d'une pléiade d'invités : Estelle Lefébure, Anne Roumanoff, Amaury Vassili, Julien Lepers, Lisa Angell, Emmanuelle Boidron, Pascal Légitimus, Gérard Hernandez, Brigitte Lahaie, Didier Gustin, braque ses projecteurs sur la troupe Vershinini et son numéro de double cadre russe, Alyona Pavlova et son cerceau aérien, les magiciens Dragonfly, Dani Lary, Bernard Bilis et Florian Sainvet, Pavel Boyarinov et son petit élphant, Inna et Denis dans leur numéro de main à main, Amila dans son numéro intitulé «La Disparition de la tête», les jongleurs Dumb & Dumber, le lanceur de couteaux Los Alamos, Lotta et Stina dans leur numéro de rolla rolla burlesque, les acrobates de la troupe Hajji, les Hommes à poêles et le ventriloque Jeff Panacloc.

**3**

19h30

Le plus grand cabaret du monde

**Résumé**

Pour une soirée placée sous le signe du grand spectacle, Patrick Sébastien, entouré d'une pléiade d'invités : Estelle Lefébure, Anne Roumanoff, Amaury Vassili, Julien Lepers, Lisa Angell, Emmanuelle Boidron, Pascal Légitimus, Gérard Hernandez, Brigitte Lahaie, Didier Gustin, braque ses projecteurs sur la troupe Vershinini et son numéro de double cadre russe, Alyona Pavlova et son cerceau aérien, les magiciens Dragonfly, Dani Lary, Bernard Bilis et Florian Sainvet, Pavel Boyarinov et son petit élphant, Inna et Denis dans leur numéro de main à main, Amila dans son numéro intitulé «La Disparition de la tête», les jongleurs Dumb & Dumber, le lanceur de couteaux Los Alamos, Lotta et Stina dans leur numéro de rolla rolla burlesque, les acrobates de la troupe Hajji, les Hommes à poêles et le ventriloque Jeff Panacloc.

**CANAL+**

20h55

Edge of Tomorrow

**Résumé**

Un militaire, en lutte contre une horde d'extraterrestres, revient encore et encore la même journée.

Si vous avez manqué le début

Le lieutenant-colonel Bill Cage, qui n'a jamais combattu, est enrôlé comme simple soldat pour affronter la horde des Mimics, des poulpes géants qui dévastent la Terre.

**1**

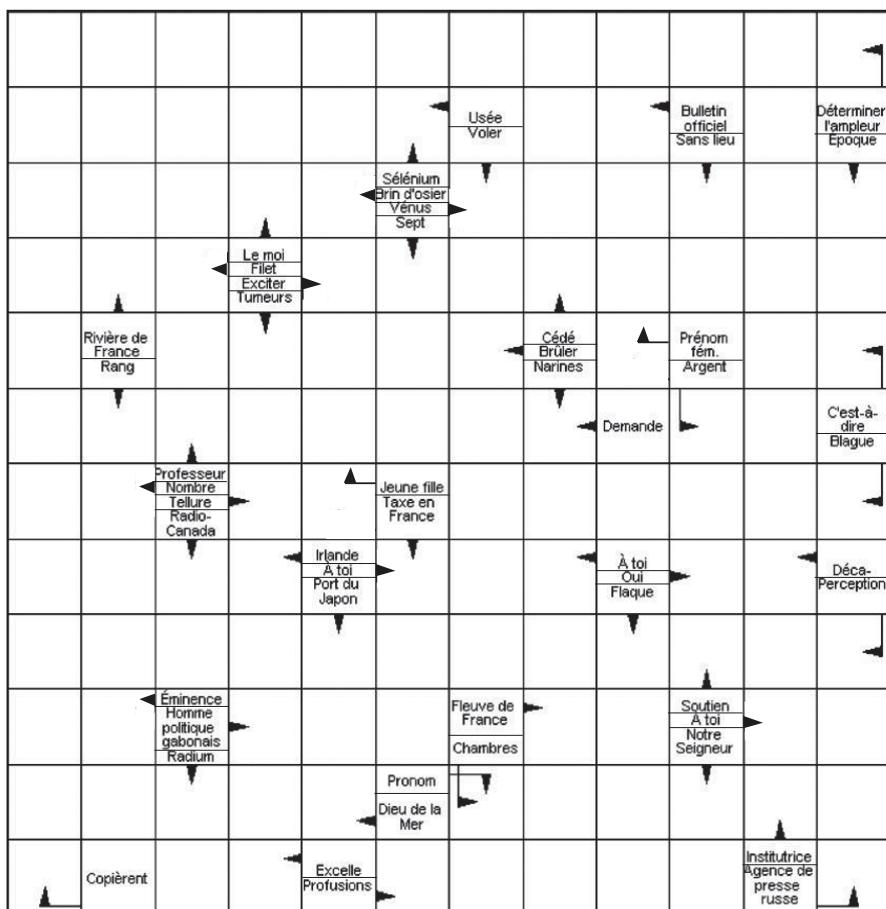
20h50

Hawaii 5-0

**Résumé**

Joe White escorte à Hawaii un spécialiste de la gestion des urgences pour l'Air Force. L'expert a été contaminé par une souche mortelle de grippe aviaire et s'avère très contagieux. Les plus grandes précautions doivent être observées, pour éviter tout risque de propagation. Mais le convoi est la cible d'une attaque et le patient enlevé. Cette situation compromet gravement la sécurité nationale. Un groupe terroriste semble être à l'origine de l'opération. L'équipe du 5-0 n'a que très peu de temps pour empêcher les mercenaires de transformer le virus en arme de destruction massive...

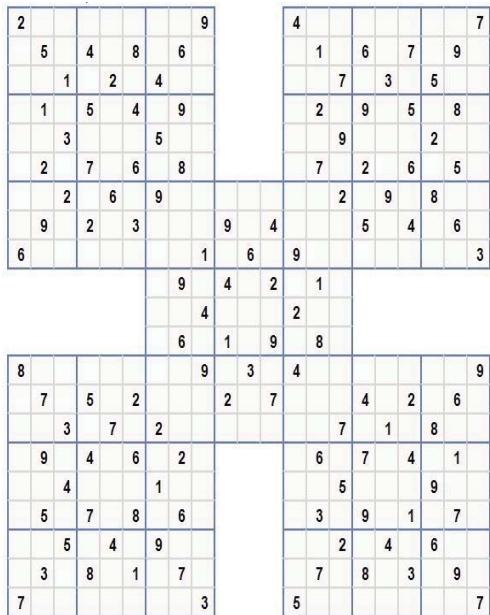
## Mots fléchés n°933



## Samouraï-Sudoku n°933

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



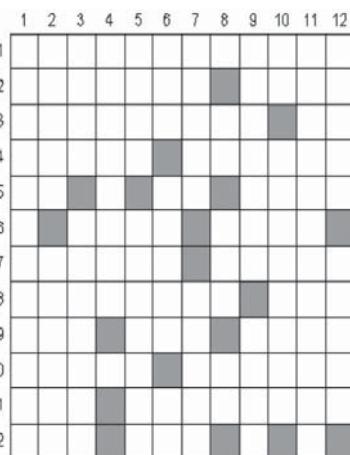
## Mots croisés n°933

## ▶ Horizontalement:

- Qui produit une double réfraction
- Forment le sommet d'un organe - Évêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Étain - Rejeté
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Liera la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence - Titre d'honneur chez les anglais
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Ancêtre des Atrides - Vase à col étroit et courbé
- Endroit peu profond d'une rivière - Russes
- Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

## ▶ Verticalement:

- Manière de parler embrouillé
- Racine d'un arbrisseau du Brésil - Arbrisseau gymnosperme
- Bord - Freinés, tempérés
- Etourdi
- Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
- Mélancoliques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage
- Roi des Lapithes - Endroit
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarrassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium



## 7 erreurs



## Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

## Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le Ciel serait vide.

## Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

## Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

## Proverbe français

## C'est arrivé un 25 Avril

1942 : bataille de Los Angeles.

1954 : Gamal Abdel Nasser devient Chef du gouvernement égyptien.

1976 : veto américain à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, qui déplore l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

1986 : Ferdinand Marcos abandonne le pouvoir et quitte les Philippines pour les États-Unis, quelques heures après la prestation de serment de Corazon Aquino, en qualité de chef de l'État.

1992 : promulgation par décret de la nouvelle constitution du Mali, instaurant la III<sup>e</sup> République.

2002 : Ouverture à Sun City, en Afrique du Sud, d'une conférence réunissant six pays (République démocratique du Congo, Angola, Namibie, Zimbabwe, Rwanda et Ouganda). 2002 : pour tenter de régler le problème de la guerre civile en République démocratique du Congo, et de ses conséquences avec les pays voisins.

2002 : L'Arabie Saoudite propose la paix à Israël.

2010 : Viktor Ianoukovych prête serment comme président de l'Ukraine

## Célébrations :

- Géorgie : Journée de l'occupation soviétique, commémorée l'invasion du pays par l'Armée rouge en 1921.

- Koweït : Fête nationale

**SPORTS MÉCANIQUES - RALLYE**  
**Introduction de Mascara au rallye international de sports mécaniques prévu en mai prochain**



La ville de Mascara a été introduite dans le circuit du rallye international de sports mécaniques, qui aura lieu à la mi mai prochain, avec la participation de concurrents de 13 pays de différents continents, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

La Fédération algérienne des sports mécaniques a choisi la ville de l'Emir Abdelkader parmi l'itinéraire de ce rallye dont le coup d'envoi sera donné à Alger le 14 mai prochain et qui comporte trois étapes, selon le chargé d'information à la DJS.

La wilaya de Mascara établira, à cet effet, un programme touristique et récréatif sous le slogan «Sur les pas de l'Emir Abdelkader» comportant des visites aux sites historiques de l'époque du fondateur de l'Etat algérien moderne, à l'occasion du 132ème anniversaire de sa mort. La ville de Mascara sera le point d'arrivée et de repos de la première étape du rallye longue de 358 kilomètres. La deuxième étape (324 km) sera lancée le lendemain de Mascara vers Oran traversant un nombre de wilayas alors que la troisième et dernière étape démarra le 16 mai à Oran vers Alger (437 km). Ce rallye, qui vise à promouvoir le tourisme et vulgariser la pratique des sports mécaniques, devra regrouper des concurrents de France, d'Espagne, de Belgique, d'Italie, de Russie, des Etats-Unis d'Amérique, d'Argentine, de Palestine, de Libye, de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et d'Algérie. Par ailleurs, la wilaya de Mascara abritera, le 23 mai 2015, la deuxième édition du semi-marathon international «Emir Abdelkader» à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de sa mort, à l'initiative de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, a-t-on encore indiqué.

Cette manifestation verra la participation de quelque 1.200 athlètes de Tunisie, Maroc, Ethiopie, Kenya, France, Italie, Portugal, Roumanie, Ukraine, Espagne et Algérie.

Le coup d'envoi de cette course sera donné au site de l'arbre de Derdara (commune de Ghriiss) qui fut le théâtre de la première allégeance à l'Emir. L'arrivée est prévue devant «Dar el qaida» (maison du commandement) du fondateur de l'Etat algérien moderne, au centre-ville de Mascara.

**Sudoku N°932**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 1 | 9 | 8 | 4 | 2 | 7 | 3 |
| 8 | 4 | 2 | 3 | 6 | 7 | 5 | 1 | 9 |
| 3 | 9 | 7 | 1 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 |
| 2 | 8 | 4 | 6 | 1 | 9 | 7 | 3 | 5 |
| 5 | 7 | 6 | 4 | 3 | 8 | 9 | 2 | 1 |
| 9 | 1 | 3 | 7 | 5 | 2 | 8 | 4 | 6 |
| 7 | 6 | 9 | 8 | 4 | 3 | 1 | 5 | 2 |
| 1 | 2 | 8 | 5 | 7 | 6 | 3 | 9 | 4 |
| 4 | 3 | 5 | 2 | 9 | 1 | 6 | 8 | 7 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 6 | 2 | 9 | 3 | 1 | 8 | 5 |
| 8 | 3 | 5 | 4 | 7 | 1 | 6 | 2 | 9 |
| 2 | 1 | 9 | 6 | 5 | 8 | 3 | 4 | 7 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 3 | 7 | 8 | 4 | 9 | 2 | 1 |
| 1 | 4 | 2 | 3 | 9 | 6 | 5 | 7 | 8 |
| 7 | 8 | 9 | 2 | 1 | 6 | 4 | 3 | 5 |
| 5 | 2 | 8 | 9 | 6 | 1 | 7 | 3 | 4 |
| 3 | 7 | 1 | 4 | 2 | 8 | 6 | 5 | 9 |

**CYCLISME**

# Hichem Chaabane suspendu pour contrôle positif

Le coureur algérien Hichem Chaabane de l'équipe Cevital, vainqueur du maillot orange du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, a été contrôlé positif et suspendu à «titre conservatoire», a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

«La commission nationale de la lutte contre le dopage nous a informés par courrier en date du 22 avril que les analyses urinaires effectuées par le laboratoire parisien de Chateignay Malabry, sur deux prélevements du même cycliste, ont révélé la présence de deux substances interdites»,



précise un communiqué de la FAC. A cet effet, l'instance fédérale a décidé, selon les règlements en vigueur, d'installer une commission ad hoc pour auditionner l'athlète jusqu'à la finalisation des procédures réglementaires.

Agé de 26 ans, Hichem Chaabane s'était illustré lors de la cinquième édition du GTAC-2015, en remportant six victoires à travers les dix épreuves inscrites au programme de cette compétition.

## Une centaine de motocyclistes à El-Oued pour promouvoir le tourisme intérieur

Une centaine de participants, issus de 15 wilayas du pays, prennent part, jeudi à El-Oued, au 1er regroupement de motocyclistes pour promouvoir le tourisme intérieur, a-t-on constaté. Initié dans le cadre de la relance des activités touristiques pour l'impulsion de l'économie nationale, cette manifestation vise parmi ses objectifs la promotion et l'encouragement du tourisme intérieur, notamment saharien, en tant qu'un des principaux segments de développement économique hors hydrocarbures, a indiqué le président du club de motocyclistes de Blida, Tahar Chachou. Destiné à promouvoir le «Moto-tourisme», cet événement, de deux jours, permettra aux participants

d'effectuer une randonnée en groupe à travers les cités et quartiers de la commune de Debila (20 km du chef lieu de wilaya) et dans la commune frontalière de Taleb-Larbi (90 km d'El-Oued). Le programme de cette manifestation, qui est également placée sous le signe de «Moto-civisme», prévoit en plus de communications inhérentes à la question de la commercialisation du produit touristique, la sensibilisation sur les risques encourus du non-respect des lois d'utilisation de la moto, en plus d'explications sur ces lois, ont indiqué les organisateurs.

L'initiative a pour but de redorer l'image civilisée du motard, en tant que citoyen actif dans son environnement social et soucieux du développement de son pays, ont-ils expliqué.

## JOURNÉE D'ÉTUDE **La communication sportive en débat demain à Oran**

Une journée d'études sur le thème «la communication sportive» sera organisée demain à Oran par la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université Ahmed-Ben Bella d'Oran.

Cette rencontre constituera une opportunité pour les étudiants de cette faculté pour rencontrer des professionnels des médias et du monde sportif et débattre de leurs expériences propres en matière de communication. Il sera également ques-

tion des relations entretenues par ces professionnels avec leur environnement interne et externe. Pour ce faire, les organisateurs de cette journée scientifique ont convié plusieurs personnalités pour débattre de la problématique soumise au débat.

Ainsi, l'ancien coach des Verts et l'actuel entraîneur du MCO, Michel Cavalli, évoquera «les techniques de communication chez un entraîneur». Benyoucef Ouadia, un des doyens de la

presse sportive parlera de son expérience personnelle dans l'audiovisuel sportif.

Le SG de l'Espérance de Tunis, Farouk Kattou, présentera une communication sur «l'expérience de l'EST dans le domaine de la communication», l'ancien gardien des buts de l'EN de football, Nacereddine Drid, décrira la communication au sein d'une équipe durant une rencontre sportive.

Pour sa part, l'arbitre international Mohamed Hanafi fera une intervention sur



«la communication sur le terrain», enfin l'universitaire Larbi Yahia fera une communication sur «la communication externe dans les entreprises sportives».

APS

**S o l u t i o n**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 2 | 7 | 8 | 6 | 1 | 3 | 5 | 4 |
| 1 | 4 | 5 | 3 | 9 | 7 | 6 | 2 | 8 |
| 3 | 6 | 8 | 4 | 5 | 2 | 1 | 7 | 9 |
| 6 | 5 | 1 | 7 | 2 | 4 | 8 | 9 | 3 |
| 2 | 8 | 9 | 6 | 1 | 3 | 5 | 4 | 7 |
| 7 | 3 | 4 | 6 | 8 | 9 | 2 | 6 | 1 |
| 8 | 9 | 3 | 2 | 7 | 6 | 4 | 1 | 5 |
| 5 | 7 | 6 | 1 | 4 | 8 | 9 | 3 | 2 |
| 4 | 1 | 2 | 9 | 3 | 5 | 7 | 8 | 6 |

**Mots Croisés N°932**

**HORTICULTURE**  
**AMOUR■REELUE**  
**LIBERTIN■ME■**  
**ES■RUINA■RE**  
**TSF■PRAIRIES**  
**EINSTEIN■ON■**  
**ROSSI■R■S■TI**  
**NE■OMERTA■V**  
**GANNE■AERE**  
**RA■OSSEMENTS**  
**AMEN■S■ILI■**  
**SIROTES■EMOI**

**Mots Fléchés N°932**

**LARMOIEMENTS**  
**ORAISON■NOE■**  
**UTILE■SOEURS**  
**FURENT■BRERA**  
**OSE■TEC■VRAI**  
**Q■NS■NENE■IN**  
**ULTIMES■SENT**  
**E■REBUS■RE**  
**RESSERRES■OS**  
**ISE■REEL■BI■**  
**E■TOUS■OSONS**  
**■CHUT■ENRAGE**

## 26<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1

# 4 matchs d'importance à suivre

Said Ben

**La 26<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 Mobilis, se présente aujourd'hui avec pas moins de quatre chocs à suivre de très près dont deux derbys l'un algérois et l'autre kabyle au moment où les matches entre le MC El Eulma et l'USM Bel Abbès et le CS Constantine face à l'ASO opposeront des équipes voulant éviter la relégation.**

Des deux derbys entre l'Algérois et la Kabylie, ce serait certainement celui kabyle qui est très suivi du fait que l'ambiance dans les tribunes serait certainement des plus électriques.

Par contre, le derby algérois entre l'USMA et le MCAs se déroulera à huis clos et donc tout le «jus d'une telle confrontation a perdu de sa saveur sans l'un des éléments clés de la réussite d'une rencontre.

Ainsi donc, le dauphin du leader sétifien, le MO Béjaïa effectuera un périlleux déplacement périlleux à Tizi Ouzou où l'attendent de pied ferme la JSK, et ses fans, avide d'arracher les trois points de la victoire permettant à l'équipe locale de s'extirper de la zone rouge. Par contre, les Mobistes tiennent beaucoup à leur place de dauphins où ils attendent le moindre faux pas du leader l'ES Sétif. Et c'est l'enjeu de cette partie qui s'annonce autant disputée sur le terrain que dans les tribunes avec les fans des deux clubs. Pourvu que le fair-play soit de mise.

Les regards des puristes seront braqués vers le stade Omar-Hamadi (Alger) qui abritera le 97<sup>e</sup> derby algérois entre l'USMA (5e, 36 pts) et le MCA (9e, 33 pts), un match qui devrait tenir toutes ses promesses mais sans le public. Donc, les joueurs doivent donc montrer bel et bien ce qu'ils recèlent comme technique pour s'offrir un beau match. Sans public et c'est déjà la pression forte qui ne sera pas du tout des deux côtés.

Seulement pour les Mouloudéens, les joueurs rêvent de passer du statut du jeu pour le maintien à celui du jeu pour une place sur le podium.

Auteur de quatre victoires de rang, le MCA aura à cœur de s'offrir son voisin, en perte de vitesse alors que pour les Rouge et Noir c'est



surtout d'une histoire de réconciliation avec son public qu'il s'agit. Un bon résultat serait bon pour resserrer les liens sans oublier que c'est synonyme de maintien du coach qui joue vraiment son poste... Les Usmistes, conspués par leurs supporters dimanche dernier lors de la victoire peu rassurante en 1/8e de finale (aller) de la Ligue des champions face aux Guinéens de l'AS Kaloum (2-1), seront donc appelés à revoir leur copie face au Doyen.

En bas du classement, deux matchs mettront aux prises des mal classés: CS Constantine-ASO Chlef et MCE Eulma-USM Bel Abbès, où le moindre faux pas pour l'une de ces équipes pourrait être fatal.

Théoriquement, les gars du CSC et du MCEE devraient ne point rater l'occasion de jouer à domicile et devant leur public pour gagner les trois points et ainsi monter au classement et donc éviter la zone rouge d'autant qu'un seul point sépare ces deux équipes de leurs adversaires respectifs. C'est dire l'importance de ces deux rencontres pour les autres équipes en lice où toute défaite est vraiment interdite car synonyme de véritable glissement vers la Ligue 2.

D'autre part, l'ES Sétif (1er, 41 pts) aura fort à faire au stade d'El-Mohammadia face à des Harrachis en pleine confiance.

Les joueurs de Khefredine Madoui, qui restent sur un match nul (2-2) en déplacement face au Marocains du Raja de Casablanca en Ligue des champions, seront face à un vrai test contre l'USMHI (6e, 36 pts) qui aspire à assurer définitivement son maintien. Il est vrai que théoriquement les Sétiens peuvent bien arracher une victoire pour se maintenir au poste de leader, mais attention les jeunes Harrachis sont réputés intraitables à domicile...

L'ASM Oran (3e, 37 pts), qui surprend par son très bon parcours surtout lors de cette hase retour effectuera un déplacement difficile à Alger pour y rencontrer le CR Belouizdad (8e, 34 pts), dont les supporters attendent avec im-

patience un rachat après la lourde défaite dans leur dernier derby face au MC Alger (3-0).

L'autre formation de l'Oranie, le MCO (4e, 36 pts), sévèrement battu mardi dernier à Chlef (3-0), aura l'occasion de se racheter également à domicile face à la JS Saoura (12e, 32 pts), et du coup revoir ses chances grandir pour terminer la saison sur le podium.

De leur côté, les gars de Béchar, plus que jamais menacés par la relégation, devront sortir le grand jeu pour espérer raccrocher les Oranais, intraitables dans leur antre d'Ahmed-Zabana.

Enfin, le RC Arbaâ (7e, 35 pts) qui a la tête à la finale de la Coupe d'Algérie face au MOB le 2 mai prochain accueillera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey (27 pts), avec l'intention d'assurer le maintien.

Quant au Nasria, il doit se racheter de sa dernière défaite à domicile face au MCE Eulma (2-1). Et pour réussir les joueurs du coach Mohammed Mihoubi doivent multiplier les efforts et surtout faire très attention à cette équipe de l'Arbaâ capable du meilleur comme du pire...

S.B.

### Programme : Aujourd'hui à 17h00 :

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| MC Oran        | JS Saoura             |
| JS Kabylie     | MO Béjaïa             |
| CR Belouizdad  | ASM Oran              |
| USM Alger      | MCG Alger (huis clos) |
| USM Harrach    | ES Sétif              |
| MCE Eulma      | USM Bel Abbès         |
| RC Arbaâ       | NA Hussein Dey        |
| CS Constantine | ASO Chlef             |

### Rappel du classement :

|                    | Pts | J  |
|--------------------|-----|----|
| 1. ES Sétif        | 41  | 25 |
| 2. MO Béjaïa       | 39  | 25 |
| 3. ASM Oran        | 37  | 25 |
| 4. MC Oran         | 36  | 25 |
| —. USM Alger       | 36  | 25 |
| —. USM El-Harrach  | 36  | 25 |
| 7. RC Arbaâ        | 35  | 25 |
| 8. CR Belouizdad   | 34  | 25 |
| 9. MCG Alger       | 33  | 25 |
| 10. JS Kabylie     | 32  | 25 |
| —. USM Bel-Abbès   | 32  | 25 |
| —. JS Saoura       | 32  | 25 |
| —. CS Constantine  | 32  | 25 |
| 14. MC El-Eulma    | 31  | 25 |
| —. ASO Chlef       | 31  | 25 |
| 16. NA Hussein Dey | 27  | 25 |

## FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

### Pas de préparation spécifique pour le RC Arbaâ

La formation du RC Arbaâ se contentera d'une préparation "classique", en prévision de son match face au MOB. Béjaïa, participant pour la finale de la 51<sup>e</sup> Coupe d'Algérie de football, prévue le 2 mai prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club.

"Nous avons décidé de ne programmer aucun stage bloqué en vue de la finale. Après le prochain match en championnat face au NAHD (ndlr, samedi 25 avril), les joueurs continueront à s'entraîner le plus normalement du monde, avant la mise au vert prévue le vendredi 1er mai à l'hôtel Hana à El-Harrach, soit à la veille de la finale", a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. De son côté, le MO Béjaïa sera en regroupement à Blida à partir du mardi 28 avril courant. Le RCA s'est qualifié pour la finale, aux dépens de l'ASO Chlef (0-0, aux tab 3-0), alors que le MOB a passé l'écueil de l'ES Sétif (1-1, aux tab 6-5). Les deux équipes qui avaient accédé ensemble en 2013 en Ligue 1, animeront la première finale de leur histoire.

### Les lieux de la vente des billets des supporters du MO Béjaïa fixés

La direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Béjaïa en coordination avec les responsables du MO Béjaïa ont fixé, au cours d'une réunion tenue mercredi, les lieux de vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie devant opposer le MOB au RC Arbaâ le 2 mai prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), a appris l'APS auprès du club bâjaoui.

Le MOB et le RCA bénéficieront chacun d'un quota de 11.000 billets, comme décidé lors de la réunion technique déroulée en début de semaine au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) sous l'égide de son président Mohamed Raouraoua, et en présence des présidents des deux formations finalistes.

La vente du quota des "Crabes" aura lieu comme suit :

- 6 000 billets (Béjaïa ville) seront mis en vente aux guichets du stade de l'unité maghrébine

- 1 500 billets (vallée de la Soummam) seront mis en vente aux guichets du stade d'Akbou.

- 1 500 billets (côté du Sahel) seront mis en vente aux guichets du stade d'Aokas

- 1 100 billets seront distribués aux organisateurs du déplacement et différentes associations.

- 900 billets pour les "ultras".

Le MOB et le RCA, pensionnaires du championnat de Ligue 1, animent pour la première fois de leur histoire une finale de la Coupe d'Algérie.

APS



## Kerbadj pourrait renoncer à sa démission de la présidence de la LFP

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), M'hamed Kerbadj a indiqué jeudi qu'il comptait renoncer à sa démission prévue pour la fin de l'exercice en cours, pour aller au bout de son mandat. «J'ai reçu plusieurs sollicitations de la part des acteurs du football algérien qui souhaitent tous que je poursuive ma mission, ces sollicitations ne m'ont pas laissé insensible», a déclaré Kerbadj à l'APS. «Je n'ai pas

encore pris de décision finale, mais l'éventualité de renoncer à ma démission n'est pas à écarter. Une décision finale sera prise en fin mai prochain», a-t-il ajouté. En poste depuis l'été 2011, l'ancien président du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) avait l'intention de jeter l'éponge lors de la précédente assemblée générale ordinaire de la LFP tenue en début mars 2015, et ce, à une année de la fin de son mandat. Il a évoqué «des

raisons de santé» pour justifier sa décision. Mais face à l'insistance des membres de l'assemblée, il a consenti à reporter son départ à la fin de l'exercice en cours. Cependant, si Kerbadj est disposé à renoncer à sa démission, il laisse, en revanche, la porte ouverte à une candidature émanant d'un éventuel successeur, tout en s'engageant à l'assister dans sa mission s'il venait à être élu par les membres de l'assemblée.

## Zaoui (ASO Chlef) songe à sa retraite en fin de saison

Le capitaine d'équipe de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a indiqué jeudi qu'il comptait tirer sa révérence à l'issue de la saison en cours, souhaitant avant cela contribuer au maintien de son club en Ligue 1 algérienne de football. «Je compte prendre ma retraite en fin de saison. Si ça ne tient qu'à moi, j'aurais déjà raccroché les crampons depuis au moins deux ans, mais je n'ai pas voulu décevoir les dirigeants de l'ASO qui me demandaient à chaque fois de continuer», a déclaré l'ancien international algérien à l'APS. Zaoui, qui bouclera ses 39 ans le 3 juin prochain, avait rejoint l'ASO lors de la saison 1999-2000. Il avait porté auparavant les couleurs de l'ES Berrouaghia (1997-1999) et l'O Médéa (1999-2000). Et pour sa très probable dernière saison sur les terrains, Zaoui n'a pas été chanceux, en ce sens que son équipe est en train de vivre un exercice très difficile. Les Chlefiens, 15<sup>e</sup> et avant-derniers au classement, luttent pour leur maintien parmi l'élite avant cinq journées de la clôture du championnat. «Mon souhait est de laisser l'ASO dans la cour des grands. Au vu des matchs livrés au cours de la deuxième manche du championnat, ainsi qu'en Coupe d'Algérie (l'équipe a été éliminée en

demi-finales, ndlr), nous méritons mieux que de jouer le maintien», a-t-il regretté. L'ASO, qui reste sur une brillante victoire à domicile face au MC Oran (3-0), mardi dernier en match retard de la 25<sup>e</sup> journée de championnat, sera appelée à affronter en déplacement le Club africain de Tunis, le 1<sup>er</sup> mai en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération (1-1 à l'aller). «On joue cette compétition sans grande pression, car toute notre attention est portée sur le maintien», a encore précisé le longiligne défenseur central, absent des deux précédents matchs de son équipe pour blessure. Durant sa carrière footballistique, Zaoui a porté les couleurs de la sélection algérienne à 24 reprises entre 2003 et 2010. Son plus mauvais souvenir avec les Verts, reste son éviction de l'effectif algérien trois mois seulement avant la phase finale du Mondial-2010 en Afrique du Sud, alors qu'il avait pris part auparavant aux éliminatoires de cette édition. «Ma carrière de joueur aurait été parfaite si j'avais participé au Mondial. Malheureusement, l'on m'a injustement privé de cet événement planétaire auquel tout joueur rêve de participer», a conclu Zaoui avec un air triste.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (U-23)

## Début des éliminatoires, l'Algérie exempté des deux premiers tours

**Les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations de football des moins de 23 ans (U-23), débutent aujourd'hui avec l'entrée en lice de huit (8) pays, au moment où l'équipe algérienne est exempté des deux premiers tours.**

Au total, elles sont 26 sélections sur la ligne de départ pour tenter de décrocher leur ticket pour le Sénégal, pays hôte, pour y disputer le sacre et un accès pour les Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

**MÉTHODOLOGIE D'ENTRAÎNEMENT**  
**Gourcuff : «L'harmonie entre le technique, le tactique et le mental est primordiale»**

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué jeudi à Alger que la recherche de l'harmonie entre le technique, le tactique et le mental, est primordiale dans la préparation d'une équipe.

«Pour tout entraîneur, l'objectif visé, à travers l'accomplissement d'un entraînement, est d'atteindre l'efficacité collective. Pour cela, une harmonisation dans le travail technique, tactique et mental est indispensable», a fait savoir Gourcuff, lors d'une conférence pédagogique sous le thème «Méthodologie d'entraînement en football», animée à la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane de Benaknou. Devant un parterre constitué principalement d'étudiants des filières sportives et de jeunes techniciens, Gourcuff a indiqué qu'avant chaque séance de préparation «il est nécessaire de définir, au préalable, les objectifs recherchés à travers l'entraînement. Cela permet de définir clairement et avec précision le travail à accomplir». Au cours de l'entraînement, la maîtrise des exercices dépend dans une large mesure des capacités de l'entraîneur à faire respecter le contenu de la feuille de route qu'il remet, au préalable, à chacun des membres de son staff technique. «La séance d'entraînement doit être soigneusement planifiée», a souligné le coach national. Christian Gourcuff a insisté en outre sur l'importance pour une équipe de définir une stratégie de jeu, et surtout garder les principes de jeu qui lui sont propres. «A l'entraînement, il faut mettre le joueur dans des conditions de compétition. C'est là qu'il apprend progressivement les réflexes de solidarité, de la gagne et de la gestion des émotions», a-t-il résumé. Le sélectionneur national a été invité à animer cette conférence, par l'Olympique sportif des étudiants universitaires, à l'occasion de la commémoration de la journée du martyr Taleb Abderrahmane, correspondant au 24 avril 1958 et coïncidant avec le 60e anniversaire de la révolution.

**TRANSFERT**  
**L'entraîneur Benchikha s'engage avec Um Salal (Qatar)**

L'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha s'est engagé avec le club qatari d'Um Salal en vue de la saison prochaine, indique le journal *Al-Arab*.

Le sélectionneur d'Algérie en 2011 succédera au turc Polent Ogiog dont le contrat avec la formation qatariote de première division expirera en fin de saison en cours.

Benchikha, qui avait déjà drivé Um Sallal, lorsque ce dernier évoluait en deuxième division il y a quelques années, avait supervisé sa future équipe lors des dernières rencontres, ajoute la même source.

Le technicien algérien avait eu deux courtes expériences pendant cet exercice avec respectivement, le Raja Casablanca (Maroc) et Ittihad Kelba (Emirats arabes unis).

## Calendrier des éliminatoires :

## Premier tour :

Botswana - Kenya  
Guinée Bissau - Sierra Leone  
Ghana - Liberia  
Rwanda - Somalie  
Libye - Mauritanie (Mauritanie qualifiée par forfait)

## Deuxième tour :

Entrée en lice du Congo, du Mali, du Cameroun, de la Zambie, de la Tunisie, de l'Ouganda, du Soudan, du Zimbabwe, et du Swaziland.

## Les matches aller les 22, 23 et 24 mai, retour les 29, 30 et 31 mai

Troisième tour : Entrée en lice de l'Algérie, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Maroc.



## LA SÉLECTION ALGÉRIENNE U 20 EN STAGE DE PROSPECTION

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U 20), qui est en pleine reconstruction, effectue un stage de prospection au Centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF), en vue de ses prochaines échéances.

Mohamed Mekhazni, qui a dirigé cette saison le RC Arbaâ (Ligue 1, Algérie) et l'ESM Koléa (Ligue 2, Algérie) a été désigné récemment à la tête de la barre technique de cette équipe.

Plusieurs stages de prospection sont au menu dans les semaines à venir, afin de permettre au staff technique national de dégager l'ossature de cette nouvelle équipe en prévision notamment des éli-

minatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie en 2017. L'Algérie était absente des éliminatoires de l'édition 2015 sur décision de la FAF après l'échec de l'équipe lors de l'édition 2013 organisée à Oran et Aïn Temouchent (Ouest d'Algérie), pendant laquelle elle avait été éliminée dès le premier tour sous la conduite de l'entraîneur français, Jean-Marc Nobello.



## COUPES EUROPÉENNES INTER-CLUBS

## Ghoulam seul Algérien présent en demi-finales

Le défenseur Fawzi Ghoulam est le seul joueur algérien toujours en lice avec son club dans une compétition européenne inter-clubs au titre l'exercice 2014-2015 après la qualification de son équipe de Série A italienne de football Naples aux demi-finales de l'Europa League, jeudi soir face aux Allemands de Wolfsburg. Naples, accroché à domicile 2 à 2 dans un match que Ghoulam a disputé intégralement, a profité de sa victoire en déplacement lors de la première manche (4-1) pour valider son billet pour le dernier carré de l'épreuve. Plusieurs algériens avaient pris part aux deux compétitions européennes cette saison, dont Yacine Brahimi, qui a été moins chanceux que Ghoulam, en quittant la Ligue des champions en quarts de finale après la lourde défaite de son équipe portugaise le FC Porto, sur le terrain des Allemands de Bayern Munich (6-1), mardi dernier (victoire 3-1 à l'aller).

Les internationaux Nabil Bentaleb (Tottenham, Angleterre), Es-said Belkalem, Carl Medjani (Trabzonspor, Turquie), Hilal Soudani (Dynamo Zagreb, Croatie), et Islam Slimani (Sporting Lisbonne, Portugal), ont quitté l'Europe League, pour les quatre premiers, et la Ligue des champions pour le cinquième, à l'issue de la phase des poules. Ghoulam et ses coéquipiers seront fixés sur leur adversaire en demi-finales vendredi à l'issue du tirage au sort qui se tiendra au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse).

APS



## JANMAAT DANS LE VISEUR DE MAN UNITED

Cette saison, en Premier League, Daryl Janmaat fait partie des rares joueurs de Newcastle United à ne pas avoir déçu. Arrivé dans le Tyneside l'été dernier, l'international néerlandais s'est vite imposé au sein des Magpies et ses belles prestations ont tapé dans l'œil des clubs concurrents. Après Southampton et Liverpool, Manchester United aurait tenté une approche pour le recruter. Selon *The Evening Chronicle*, les Red Devils pourraient formuler une offre dès le début du mercato estival. Acheté pour 8M€, Janmaat coûterait au moins le double désormais.

## OSCAR optimiste pour l'avenir

Le milieu de terrain brésilien de Chelsea, Oscar, s'est exprimé en exclusivité pour la version anglaise Goal sur la saison de son équipe. L'version anglaise de Goal a interviewé Oscar, le milieu de Chelsea, sur la saison de son équipe. Lorsqu'on lui demande si le titre de champion d'Angleterre de cette année pourrait être le début de l'hégémonie de Chelsea, le Brésilien se veut confiant. "J'espère que oui. Cette équipe est très jeune et nous avons joué ensemble pendant une longue période. Nous nous améliorons avec le temps qui passe. C'est bon pour les joueurs et pour le club. Nous connaissons les mouvements de chacun sur le terrain", raconte-t-il. Chelsea touche au but et pourrait être rapidement sacré en Premier League, pour le plus grand bonheur d'Oscar. "Nous savons que nous sommes très près du titre, mais il y a des défis à relever. Si nous parvenons à soulever ce trophée et garder ce niveau de performances, nous allons certainement faire quelques autres bonnes saisons comme celle-ci", confesse-t-il. Enfin, le milieu offensif brésilien a évoqué la concurrence des autres équipes anglaises. "Ils (Arsenal) se sont beaucoup améliorés. Ils ont gagné presque chaque match qu'ils ont joué récemment. Donc nous savons qu'ils sont une menace réelle. La bonne réflexion c'est que nous avons fait de bonnes choses et nous savons que nous sommes prêts à relever n'importe quel défi", déclare-t-il.



### Le programme des demi-finales

5 mai : Juventus-Real Madrid  
6 mai : Barcelone-Bayern Munich  
12 mai : Bayern Munich-Barcelone  
13 mai : Real Madrid-Juventus



## DZEKO DE RETOUR EN ALLEMAGNE ?

Peu utilisé du côté de Manchester City, Edin Dzeko (29 ans, 22 matches et 4 buts en Premier League cette saison) devrait quitter le nord de l'Angleterre cet été. Si on a évoqué un intérêt de la Juventus Turin le concernant, le grand attaquant bosnien serait également dans le viseur du Borussia Dortmund. Selon *Bild*, Thomas Tuchel, qui va prendre la succession de Jürgen Klopp, serait très intéressé par l'ancien buteur de Wolfsburg, qui serait prêt à baisser son salaire (11 millions d'euros brut annuels actuellement) pour retrouver l'Allemagne. De son côté, City pourrait se séparer de son attaquant pour un peu plus de 20 millions d'euros.

## VAN PERSIE REFUSE LA TURQUIE

Selon *The Sun*, le buteur néerlandais veut honorer sa dernière année de contrat chez les Red Devils pour gagner un titre. Les deux clubs turcs lui offriraient pourtant le même salaire annuel (environ 15 millions d'euros) et ce dans le cadre d'un contrat de trois années. Soucieux de libérer de l'espace dans sa masse salariale, MU aurait proposé au gaucher recruté à Arsenal de lui payer sa prime de fidélité de 2016 (10 millions d'euros) s'il acceptait de quitter le club cet été.

PUBLICITÉ

## NEW ! PLAN 150



mobtasim

## Paix et sécurité en Afrique

### Le message du Président Bouteflika

Boualem Branki

L'Algérie reste un pays résolument tourné vers la paix, la sécurité et le développement social en Afrique.

Et, sur la base de ce principe qui a fait le cœur et le noyau de sa Révolution armée contre la colonisation, elle milite autant qu'elle le peut pour que règnent sur le continent africain ces symboles de la civilisation. Cela a été une nouvelle fois confirmé avec la visite en Algérie du président rwandais, Paul Kagame, une visite de travail qui a permis aux chefs d'Etat des deux pays de réaffirmer les vertus de la paix et de la prospérité en Afrique.

C'est ainsi que le Président Abdelaziz Bouteflika a salué les efforts du Rwanda pour la paix et la sécurité en Afrique.

Le Président Bouteflika a surtout encouragé le Président Kagame pour son engagement en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs, et l'également félicité «pour ses efforts déployés depuis la fin du génocide en 1994 à travers la création d'un climat de paix et de stabilité dans son pays, qui a permis un progrès économique et social avéré». Pour autant, le Président Bouteflika a réaffirmé «la nécessité de redoubler d'efforts pour poursuivre et arrêter les responsables de ce crime odieux qui a coûté la vie à près d'un million de victimes».

Il est vrai en fait que l'Algérie et le Rwanda, un pays qui s'affirme sur la scène africaine avec un réel dynamisme économique, sont en phase sur plusieurs sujets d'actualité.

C'est ainsi que les deux présidents Abdelaziz Bouteflika et Paul Kagame, ont appelé les parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes, à s'engager «loyalement» et de «bonne foi» dans le dialogue pour parvenir à une solution politique à la crise dans leur pays, a indiqué mercredi un communiqué conjoint rendu public au terme de la visite d'Etat du président rwandais en Algérie.

Le dossier du Mali et la paix au Sahel a été un autre dossier traité par les deux chefs d'Etat qui ont à cette occasion exprimé leur «profonde préoccupation» face à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et ses répercussions en Afrique du Nord et dans la région du Sahel. Sur le dossier de décolonisation au Sahara occidental, l'Algérie tout comme le Rwanda soutiennent les efforts des Nations unies pour parvenir à un règlement politique juste et durable, fondé sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit «inalienable» à l'autodétermination dans le cadre d'un référendum «libre, honnête et impartial».

Il ne pouvait pas en être autrement pour les deux chefs d'Etat, dès lors que la lutte du peuple sahraoui pour sa dignité et sa liberté, est sacrée. Et l'autodétermination du peuple sahraoui, une évidence et une issue inéluctable.



C'est aujourd'hui le 25 avril que **Gherbi Mohamed Ali** souffle sa première bougie, en ce heureux événement, son papa Nabil, sa maman Fatima, ainsi que la famille Gherbi lui souhaitent un joyeux anniversaire, une longue vie pleine de succès.

A 100 Inchallah

## REDYNAMISATION DU PARTENARIAT SUD-SUD : Le Message de Bandung

**Le Message de Bandung a été signé vendredi, à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de la première conférence Asie-Afrique, soulignant l'importance de faire avancer l'Esprit de Bandung et d'améliorer la coopération Sud-Sud.**

Ce message, de 41 articles, a été signé par les représentants de dirigeants asiatiques et africains au Gedung Merdeka lors de la commémoration du 60e anniversaire de la première conférence Asie-Afrique en 1955, aussi appelée Conférence de Bandung.

«Nous nous rencontrons dans une période de défis globaux de plus en plus complexes», indique le message, ajoutant que «l'Esprit de Bandung, qui mettait en avant la solidarité, l'amitié et la coopération, reste solide, pertinent et efficace en tant que fondation pour encourager des relations plus fortes entre les pays asiatiques et africains».

«Il (l'Esprit de Bandung) continue de donner la marche à suivre pour résoudre des problèmes d'intérêt commun régional et global, et ce en accord avec les principes appropriés de la Charte des Nations Unies», ajoute le message.

Dans ce document, les dirigeants des pays d'Asie et d'Afrique se sont engagés à atteindre un développement durable pour les deux continents en faisant avancer la coopération dans un large éventail de secteurs, allant de la lutte contre le terrorisme et du crime organisé transnational à la promotion du tourisme, du commerce, de la logistique, des investissements et des transports.

Toujours selon le message, le 24 avril a été déclaré Journée Asie-Afrique pour célébrer la solidarité, la coopération et le partenariat visant à promouvoir la paix et la prospérité mondiales.

**L'Algérie qui a participé par une délégation conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a af-**



firmé que la célébration du 60e anniversaire de la Conférence de Bandung constituait «une opportunité pour l'intensification de la coopération et de la concertation entre les pays afro-asiatiques en vue de faire face à la menace terroriste».

**Les efforts soutenus des pays de l'Afro-Asie pour le développement sont exposés aux «menaces graves», au premier rang desquelles le fléau du terrorisme qui «figure parmi les axes principaux du partenariat stratégique entre nos deux régions», a indiqué M. Bensalah.**

Soulignant que le «terrorisme a été identifié comme l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales», il a affirmé que l'Algérie qui «est en première ligne du combat contre ce fléau et engagée, à ce titre, dans des partenariats multiformes, souhaite porter à cette honorable assemblée le message de la nécessité d'une mobilisation de tous les instants, dans la solidarité et la coopération, afin de comprendre les méca-

nismes de la régénérescence de ce fléau et tarir ses sources de financement».

Etalé sur cinq jours, le Sommet Asie-Afrique, qui a vu la participation de pas moins de 33 chefs d'Etat et de gouvernement de même que les représentants de 77 pays d'Asie et d'Afrique et de plusieurs organisations régionales et internationales, a débuté lundi par une rencontre ministérielle, avant une autre sur l'économie mardi. Les plus hauts dirigeants ont participé aux réunions mercredi et jeudi, avant de commémorer le 60e anniversaire de la Conférence à Bandung, ville de la grande île de Java.

La première conférence Asie-Afrique, aussi connue conférence de Bandung, s'était tenue pour la première fois du 18 au 24 avril 1955 à Bandung pour discuter des problèmes internationaux majeurs, en présence de délégations de 29 pays africains et asiatiques dont la plupart avaient accédé à l'indépendance après des années de colonisation et d'occupation étrangère.

## Le 15 mai : le printemps de la réconciliation

DK NEWS

Permaniser la violence interdit toute organisation de la vie publique. Et pas que ça en plus. Il ne s'en déduira aucune avancée du développement. Ca c'est pour la violence qui entre dans le processus des alimenteries mutuelles avec les dégradations des situations socio-économiques et des instabilités.

Existerait-il une solution pour sortir du piège des alimenteries mutuelles ? L'Algérie dit oui et en donne pour preuve le cas du dialogue inter Malien qu'elle a parraîné. Pas de solution

de « prêt-à-porter », mais une méthodologie d'approche des conflits internes. Fixer des objectifs, des repères, des invariants. Les objectifs sont la paix, le bien-être social qui s'en déduirait du fait qu'il n'y aurait plus d'obstacle au développement.

Arrêter d'abord la violence pour créer un climat d'apaisement. Les objectifs à atteindre sont la réconciliation, et toutes les conditions à réunir pour que revienne une paix définitive et non de successives pauses armées. Les invariants sont connus au nom de trois grands principes. L'unité nationale,

l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale.

Le reste concerne le système politique, les règles du jeu ; politique, la justice sociale. La garantie du respect des dispositions contenues dans l'accord d'Algier qui sera signé à Bamako est apportée par les nations unies et les pays parraînes de cet accord.

L'accord lui-même est déjà un engagement à un apaisement sur le plan sécuritaire et sur le plan politique car les partenaires à celui-ci sont les mouvements politico-militaires. Quand on parle de réconciliation nationale, il est évident que les portes du dia-

logue demeurent tout le temps ouvertes. Elles ne peuvent pas se refermer et c'est même ça que permet le contenu du concept de réconciliation. Se retrouver et discuter, pour que les partenaires arrivent à s'entendre et à s'engager sur un solide de tout compte.

Le 15 mai prochain, il est prévu que les partenaires au dialogue d'Algier signeront l'accord d'Algier à Bamako. D'ici cette date, les portes du dialogue pour des précisions supplémentaires demeurent ouvertes à Alger. Le 15 mai devra être une grande fête, car il s'agira de retrouvailles entre frères d'un même pays.

### ALGERIE - ROUMANIE

#### Mme Benghebrit s'entretient avec l'ambassadeur de Roumanie sur les opportunités de coopération bilatérale

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, s'est entretenu jeudi à Alger avec l'ambassadeur de Roumanie à Alger, Marcel Alexandru, sur les opportunités de coopération entre les deux pays dans les domaines liés au secteur de l'Education, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les possibilités de «définir les projets de développement de la coopération bilatérale dans divers domaines inhérents à la numérisation pédagogique et à l'intégration des TIC dans le secteur de l'Education», souligne le communiqué.

APS